



**VILLEJUIF**

# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2022-2025



## Table des matières

1	PRESENTATION DE VILLEJUIF .....	6
2	PILOTAGE ET COORDINATION DU PEdT.....	6
2.1	Le PEdT.....	6
2.2	La gouvernance du PEdT.....	7
2.3	Membres du comité de pilotage .....	7
2.4	Périmètre et Public du PEdT .....	8
3	LE CONTEXTE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DE VILLEJUIF.....	8
3.1	Les situations socio-économiques.....	8
3.1.1	Un territoire qui voit sa population diminuer et partir depuis 2013 .....	8
3.1.2	Une population qui reste jeune mais qui a tendance à vieillir .....	8
3.1.3	Une hausse du nombre des ménages : plus de ménages d'une personne .....	9
3.1.4	Plus de familles monoparentales et de familles nombreuses.....	10
3.1.5	Une diminution du taux de naissance, suivant les tendances départementale et nationale.....	10
3.1.6	Une population moins diplômée, avec moins de cadres et plus d'employés qu'au niveau du département.....	11
3.1.7	Activité et chômage : moins d'actifs et plus de chômeurs qu'au niveau du département .....	11
3.1.8	Des ressources plus faibles et davantage de pauvreté qu'au niveau du département .....	12
3.1.9	<b>Focus : sur les quartiers prioritaires de la ville (QPV)</b> .....	13
3.1.10	Les QPV : des territoires plus fragiles .....	13
3.2	Les allocations de la CAF .....	14
3.2.1	Plus de familles allocataires et dépendantes de la CAF qu'au niveau du département .....	14
3.2.2	Les familles allocataires monoparentales et nombreuses sont sur-représentées, et encore plus lorsqu'elles sont à bas revenus.....	14
3.2.3	Les enfants vivent davantage dans des familles monoparentales ou nombreuses qu'au niveau du département.....	15
3.2.4	Moins de femmes actives qu'au niveau du département .....	15
3.3	La scolarisation des enfants et des jeunes et les effectifs scolaires.....	16
3.3.1	Des baisses marquées dans toutes les classes d'âge d'enfants .....	16
3.3.2	Des taux de scolarisation relativement élevés mais en baisse pour les moins de 18 ans	16

3.3.3	Une augmentation modérée des effectifs à l'école primaire .....	17
3.3.4	Des ouvertures et fermetures de classes en primaire.....	17
3.3.5	Les établissements d'enseignement secondaire .....	18
3.4	La santé des enfants en maternelle .....	18
3.4.1	Un meilleur dépistage des enfants en maternelle mais un moins bon état de santé 18	
3.4.2	Orientation des enfants dépistés (taux d'enfants orientés).....	19
3.4.3	Des orientations supérieures au département et qui augmentent.....	19
3.4.4	Analyse et interprétation – Que retenons-nous ? .....	20
4	L'offre de services et les actions mises en œuvre.....	21
4.1	À destination des parents .....	21
4.1.1	Un lieu d'accueil pour la parentalité avec plusieurs activités .....	21
4.2	À destination de la petite enfance .....	22
4.2.1	Une diversité de modes d'accueils pour la petite enfance .....	22
4.2.2	Un nombre d'assistant(e)s maternel(le)s en baisse.....	23
4.3	À destination de l'enfance .....	23
4.3.1	Une offre en périscolaire et extra-scolaire très développée .....	23
4.3.2	Les projets pédagogiques des accueils de loisirs .....	24
4.3.3	Des tarifs avantageux pour le matin/soir et plus élevés les mercredis par rapport aux communes voisines.....	25
4.3.4	Un faible taux de fréquentation des accueils du matin.....	27
4.3.5	Une fréquentation des accueils du matin en baisse constante .....	27
4.3.6	Un taux de fréquentation plus élevé le soir .....	28
4.3.7	Un taux de fréquentation du soir à nouveau en hausse .....	29
4.3.8	Un taux de fréquentation dans la moyenne le mercredi, et plus élevé chez les maternelles .....	29
4.3.9	Une reprise de la fréquentation le mercredi depuis 2019.....	30
4.4	À destination de la jeunesse.....	30
4.4.1	Une offre développée pour la jeunesse, mais une fréquentation limitée .....	30
4.5	À destination des publics scolaires.....	32
4.5.1	L'Education artistique et culturelle (EAC) : une nouvelle offre .....	32
4.5.2	L'Education artistique et culturelle (EAC) : bilan et perspective.....	32
4.6	À destination de tous les publics.....	33
4.6.1	Une répartition inégale des équipements, une « spécialisation » des quartiers 33	
4.6.2	Des équipements dédiés aux "Solidarités" .....	34

4.6.3	Une offre de loisirs diversifiée .....	34
4.6.4	Une offre culturelle très développée .....	34
4.6.5	Zoom sur les actions menées par la médiathèque .....	35
4.6.6	Une fréquentation importante de l'offre culturelle mais qui ne concerne pas les habitants de tous les quartiers.....	36
4.6.7	Villejuif, Terre de jeux.....	36
4.6.8	Une "Ville active et sportive" qui mène une politique du "sport pour tous" .....	37
4.6.9	Les équipements sportifs .....	37
4.6.10	Une pratique sportive plus importante chez les 10-14 ans et chez les hommes	38
4.6.11	Une pratique genrée des sports .....	38
4.6.12	Des actions de prévention à l'attention des enfants, adolescents et jeunes.....	39
4.6.13	De nombreux espaces verts.....	39
4.6.14	Un territoire avec de nombreuses associations .....	40
4.6.15	Analyse et interprétation – Que retenons nous ? .....	40
4.7	Tableaux d'engagement 2020-2026 et budgets 2021-22.....	41
4.7.1	Tableau d'engagements 2020-2026.....	41
4.7.2	Projets des Directions.....	43
4.7.3	Projets – Direction des Affaires Culturelles.....	46
5	ANALYSE DIAGNOSTIQUE .....	47
5.1	Entretiens, temps d'observation, analyse de pratiques.....	47
5.1.1	Méthodologie .....	47
5.1.2	Analyse AFOM – Enfants .....	49
5.1.3	Analyse AFOM – Parents.....	50
5.1.4	Analyse AFOM - Acteurs éducatifs.....	50
5.1.5	Analyse AFOM – Acquis de l'analyse de pratiques .....	51
5.2	Acquis des ateliers diagnostics thématiques.....	52
5.2.1	Méthodologie .....	52
5.2.2	Analyse AFOM – Favoriser le bien-être des enfants et des jeunes.....	53
5.2.3	Analyse AFOM – Autonomie et émancipation.....	55
5.2.4	Analyse AFOM – Relations adultes-enfants .....	57
5.2.5	Analyse AFOM – Coopérations au sein de la communauté éducative .....	59
5.3	Acquis des ateliers de quartier .....	60
5.3.1	Analyse AFOM – Les points forts et points faibles de la situation des 0-18 ans par quartiers	60

5.3.2	Analyse AFOM – Les leviers et points de blocage à la co-éducation par quartiers	62
5.3.3	Analyse et interprétation – Que retenons nous ?	63
6	Mise en perspective – proposition d’arbre d’impacts et d’objectifs	65
6.1	Effet recherché 1	65
6.2	Effet recherché 2	65
6.3	Effet recherché 3	66
7	LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT	67
8	LE PLAN MERCREDI	70
8.1	Les objectifs qualitatifs et quantitatifs	71
8.2	Les moyens humains	73
8.3	Les locaux	74
8.4	Une journée de fonctionnement	74
9	L’évaluation du PEDT/Plan mercredi	78
9.1	La fonction d’évaluation	78
9.2	Les indicateurs d’évaluation du PEDT	78
9.3	Les modalités de mise en œuvre de la démarche d’évaluation	79
9.3.1	La démarche d’évaluation	79
9.3.2	Les acteurs de l’évaluation et leurs contributions	79
10	SIGNATURE	80
11	Annexe 1 :Fiches actions	81
12	Annexe 2 : les locaux Plan mercredi	117

## 1 PRESENTATION DE VILLEJUIF

VILLEJUIF, ville en pleine expansion de plus de 60 000 habitants, profite d'une position stratégique unique grâce à de nombreuses infrastructures la reliant à Paris, l'aéroport d'Orly et au marché international de Rungis. Dotée d'équipements médicaux de renommée mondiale (3 ensembles hospitaliers), elle offre également à ses habitants un cadre de vie agréable avec de nombreux espaces verts. Sa proximité géographique avec Paris (environ 1 km) lui offre un avantage incontournable, d'autant que 2 nouvelles stations du Grand Paris Express et de la Ligne 14 en feront l'un des secteurs le mieux desservi par les transports en commun. Résolument tournée vers l'avenir, les engagements de la nouvelle équipe municipale portent sur l'écologie, la solidarité et la citoyenneté.

Plus de 20% de la population a moins de 18 ans, Villejuif reste une commune jeune. Si les moins de 18 ans sont légèrement sous-représentés par rapport au département (-1,6%), les 18-24 ans sont quant à eux légèrement surreprésentés (+1,4%).

Du point de vue des structures familiales, Villejuif se situe dans des moyennes proches de la Métropole du Grand Paris et du département du Val de Marne avec 5,2% de personnes seules, 36% de couples sans enfant, 41% de couples avec enfants à charge et 17,8% de familles monoparentales.

Le taux de scolarisation connaît une décrue significative entre les 15-17 ans et 18-24 ans (il passe de 97,8% à 68,9%), tout en se maintenant dans des proportions qui sont assez élevées. Malgré tout, la population est pour 54,3% d'entre elle titulaire de diplômes supérieurs au Bac ou à un brevet professionnel. Néanmoins, la médiane du revenu disponible par unité de consommation se situe en dessous de la moyenne nationale, et on relève une disparité très forte des revenus et pratiquement de 1 à 4 entre le premier et le dernier décile.

Dotée de 12 crèches publiques dont 7 municipales et 4 crèches privées, 14 écoles maternelles, 12 écoles élémentaires, 5 collèges et 2 lycées (dont 1 lycée privé), et de plusieurs établissements d'enseignement supérieur, la Ville est engagée en faveur de l'éducation, la mettant au centre de ses priorités.

## 2 PILOTAGE ET COORDINATION DU PEDT

### 2.1 Le PEDT

Le PEDT formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducatives.

Les temps périscolaires et extrascolaires s'inscrivent dans le prolongement direct du temps scolaire. Les projets développés sur ces temps, et les activités qui en découlent doivent nourrir et enrichir les apprentissages des enfants.



Le décret n°2018-647 du 23 juillet 2018 modifie la définition des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires pour tenir compte de la possibilité d'organiser la semaine scolaire sur quatre journées. L'accueil de loisirs organisé le mercredi sans école devient un

accueil de loisirs périscolaire dont les taux d'encadrement sont fixés compte tenu de l'âge des enfants, de la durée de l'accueil de loisirs et de la conclusion d'un projet éducatif territorial permettant l'organisation d'activités.

## 2.2 La gouvernance du PEDT

La gouvernance du PEDT se compose d'un Comité de Pilotage et d'un comité technique. Le Comité de pilotage se réunira tous les trimestres. Les comités locaux par secteur de ville seront associés afin de mieux prendre en compte la diversité des acteurs et au premier plan les parents. Cette organisation pourra être réinterrogée en fonction des évolutions constatées (cf. fiche 1.1.2.). Le projet est piloté par la Direction générale adjointe à l'Education et à l'Epanouissement.

## 2.3 Membres du comité de pilotage

NOM	Prénom	Fonction
GARZON	Pierre	Maire
LAMBILLIOTTE	Julie	5ème Maire-Adjointe Petite Enfance, Enfance et en charge du PEDT
LEYDIER	Anne-Gaëlle	1ère Maire-Adjointe Ressources Humaines et Participation
WILSON	Claire	IEN
MOURE	Cécile	Directrice de l'école primaire des Hautes Bruyères
BROUX	Nicolas	Directeur de l'école Jolio Curie élémentaire
JASSEY	Stéphanie	Directrice de l'école Marcel Cachin maternelle
MAS	Salomé	Présidente de l'APE (Liste indépendante) Cachin maternelle
BARILLET	Emilie	Présidente de l'APELI George Sand élémentaire
CAPO-CHICHI	Sophie	Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse, SDJES 94
OTHILY	Vlassilis	Inspecteur jeunesse et sport
SALENGH	Marjorie	Médecin PMI EDS

DRIF	Lamia	Conseillère territoriale CAF
SEQUEIRA	Alvaro	Président de l'office municipal des sports
ROTZSTEIN	François	Directeur du conservatoire de musique
INGERT	Dorothee	DGA Education Epanouissement à la ville de Villejuif

## 2.4 Périmètre et Public du PEdT

Tranche d'âge : de la naissance à 18 ans. Tous les enfants et les jeunes de la ville sont concernés.

# 3 LE CONTEXTE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DE VILLEJUIF

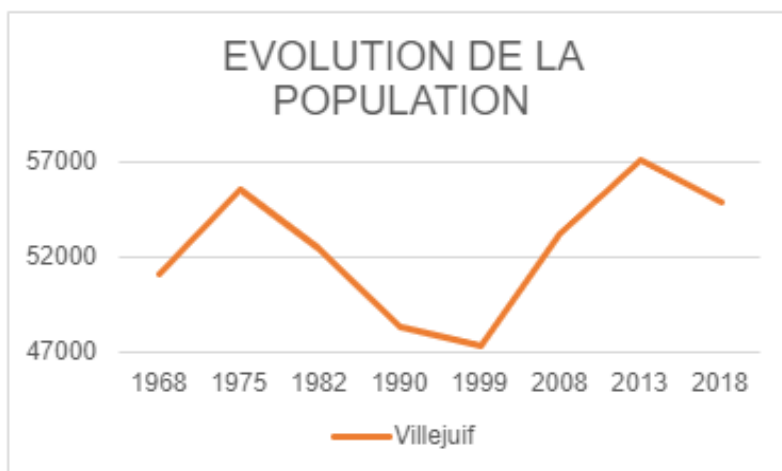
## 3.1 Les situations socio-économiques

### 3.1.1 Un territoire qui voit sa population diminuer et partir depuis 2013

En 2018, selon l'INSEE, la ville comptait **54 964 habitants**, ce qui représente **4% de la population du département**.

Après avoir augmenté de **+20%** entre 1990 et 2013, celle-ci a diminué de **-3,9%** entre 2013 et 2018, contrairement au département dont la population augmente depuis 1990 (+10% entre 1999 et 2013 et +3,1% entre 2013 et 2018).

Entre 2013 et 2018, la **variation annuelle moyenne de la population** était de **-0,8%** contre **+0,6%** au niveau du département. Elle est notamment due au **solde apparent des entrées sorties (-1,7% sur la période)**, beaucoup plus important qu'au niveau du département (-0,3%). **La population a tendance à quitter le territoire.**



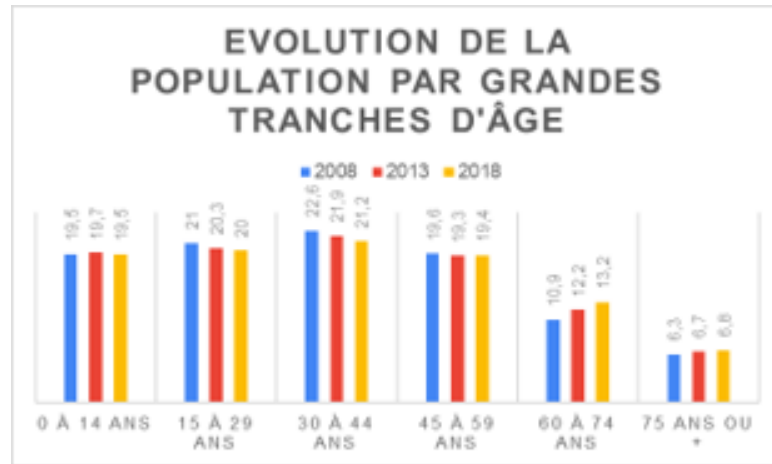
### 3.1.2 Une population qui reste jeune mais qui a tendance à vieillir



La pyramide s'apparente à celle du département et de la région.

En 2018, la population est plutôt jeune : les moins de 30 ans représentent 40% de la population (ce qui est proche du département et de la région) et les 60 ans ou plus 20,3% (légèrement au-dessus des niveaux des autres échelles). Les 0-19 ans représentent près de 24,5% de la population, ce qui est un peu plus bas qu'au niveau du département (-1,2 point).

Si la part des moins de 30 ans avait tendance à augmenter entre 2008 et 2013 (+0,7 point), elle a diminué entre 2013 et 2018 (-2,1 points). La part des 60 ans ou plus, elle, a par contre augmenté (+3,4 points entre 2008 et 2018). Il s'agit donc d'une population vieillissante.



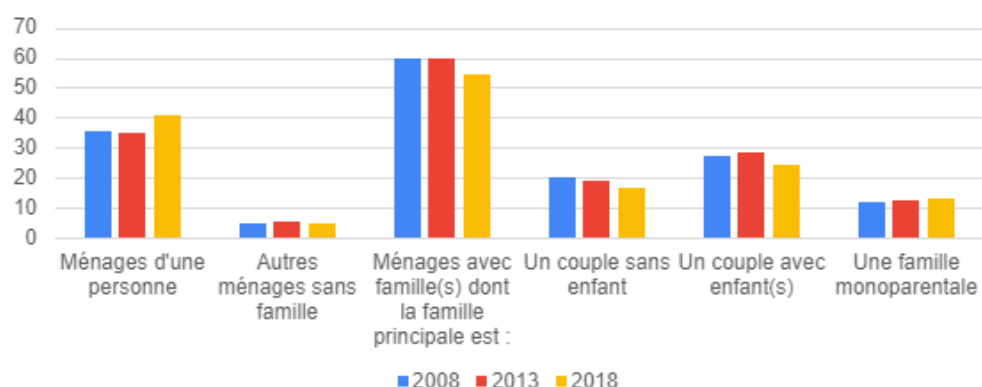
### 3.1.3 Une hausse du nombre des ménages : plus de ménages d'une personne

Si le nombre de ménages a augmenté depuis 2008 (+7,4%), cette augmentation est essentiellement due à la hausse des ménages d'1 personne (+22,5% entre 2008 et 2018 contre +14% pour le département). En 2018, ils représentent ainsi 40,8% des ménages en 2018 (+4,3 points par rapport au département).

Entre 2008 et 2018 :

- le nombre de ménages avec famille a baissé de -2,2% (+5,6 pour le département). Ils représentent 54,4% des ménages (-6,3 points par rapport au département).
- le nombre de couples diminue, qu'ils soient sans enfant(s) (-11,7% contre -1,5% pour le département) ou avec enfant(s) (-4,1% contre +4,7% pour le département).
- le nombre de familles monoparentales augmente (+17,8%);
- En 2018, les couples sans enfant représentent 16,7% des ménages (+2,9 points par rapport au département), ceux avec enfant(s), 24,4% des ménages (-4,2 points par rapport au département) et les familles monoparentales 13,3% (+0,8 point par rapport au département)

### EVOLUTION DE LA COMPOSITION DES MENAGES (en %)



### 3.1.4 Plus de familles monoparentales et de familles nombreuses

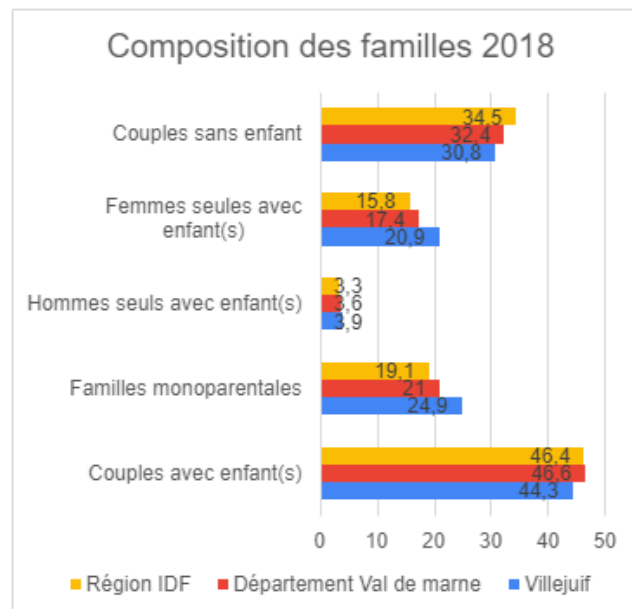
En 2018, les familles avec enfants représentent **69,2% des familles**.

Entre 2008 et 2018, leur constitution a évolué :

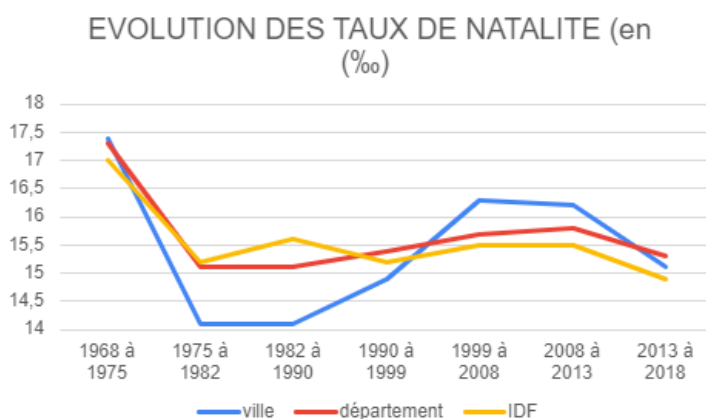
- **Moins de couples** : ils voient leur nombre (-4% contre +5% pour le département) et leur part diminuer (-1 point). Ils **représentent ainsi 44,3% des familles** (-2,3 points par rapport au département).
- **Plus de familles monoparentales** : leur nombre (+18%) et leur part augmente (+4,2 points). Elles représentent **24,9% des familles** (+3,9 points par rapport au département). Parmi ces familles, on compte **84,3% de femmes seules avec enfants**.

Concernant le nombre d'enfants, sur la même période :

- On compte **plus de familles nombreuses** : leur nombre (+9,5) et leur part augmentent (+1,3 point). Elles représentent **12,3% des familles** (+0,6 point par rapport au département).
- Les familles avec 1 ou 2 enfants voient leur part diminuer (-1,1 pt et -1pt).



### 3.1.5 Une diminution du taux de naissance, suivant les tendances départementale et nationale



Après avoir baissé de 1968 à 1990 (de 17,4 à 14,1), le **taux de natalité** a augmenté de 1990 à 2008 (de 14,1 à 16,3), avant de **baïsser à nouveau entre 2008 et 2018** (de 16,3 à 15,1). Cette nouvelle baisse est **plus importante qu'aux autres échelles territoriales**.

De 2013 à 2018, les familles de la commune font globalement moins d'enfants qu'au niveau du département, mais plus qu'au niveau de la région.

Le **nombre de naissances a tendance à diminuer** (-173 entre 2014 et 2020), mais l'inflexion est moins marquée qu'au niveau du département.

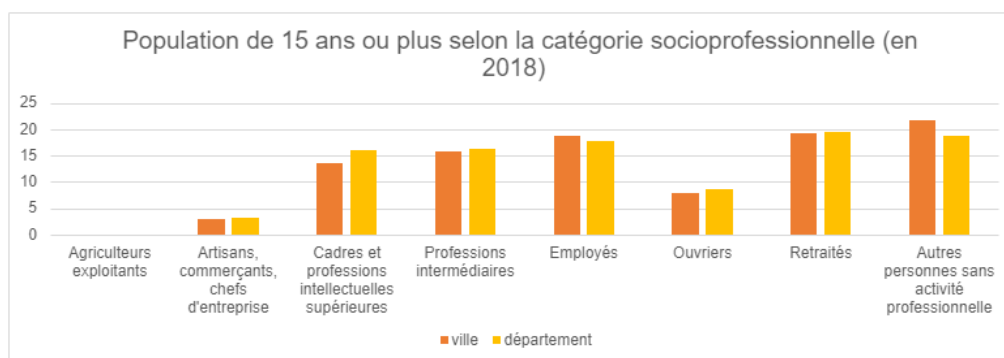
### 3.1.6 Une population moins diplômée, avec moins de cadres et plus d'employés qu'au niveau du département

En 2018, au niveau des diplômés :

- **23,3% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus n'a aucun diplôme** (+3,6 points par rapport au département)
- **38,7 % a le niveau bac ou moins** (-0,5 point par rapport au département)
- **38% a un diplôme supérieur au bac** (-3 points par rapport au département)

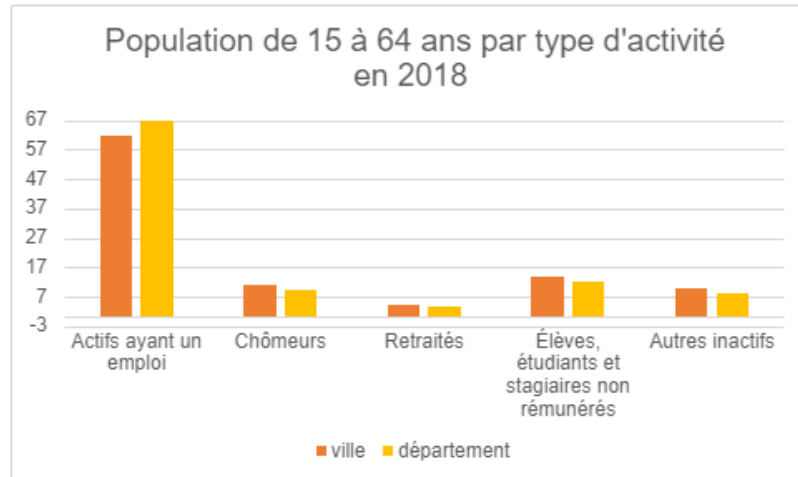
La représentation des catégories socio-professionnelles est proche de celle du département. On note cependant :

- **une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures** (16,5% des ménages, soit -3,4 points par rapport au département)
- **une légère sur-représentation des employés** (21% des ménages, soit +2 points par rapport au département)
- une légère sous-représentation des retraités (-1,1 point).



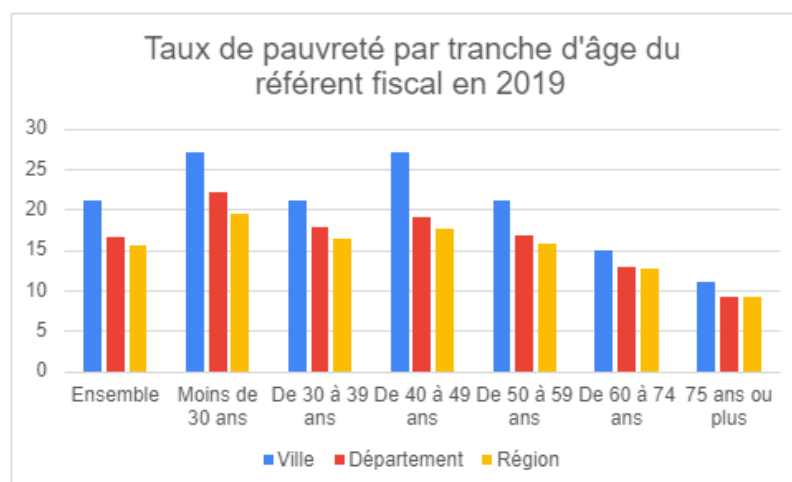
### 3.1.7 Activité et chômage : moins d'actifs et plus de chômeurs qu'au niveau du département

- Entre 2008 et 2018, **la part des actifs a diminué** (-0,7 point), elle est plus faible qu'au niveau du département (-3,4 points).
- **La part des actifs ayant un emploi y est inférieure** (61,6% contre 66,5% au niveau du département).
- **La part de chômeurs y est supérieure** (11%, contre 9,5% au niveau du département)
- **Le taux de chômage est particulièrement élevé chez les jeunes de 15 à 24 ans** (26,2% contre 24,4% au niveau du département)
- Et ce, malgré un indicateur de concentration d'emploi de 95,4 en 2018 contre 83,3 au niveau du département.



### 3.1.8 Des ressources plus faibles et davantage de pauvreté qu'au niveau du département

- En 2019, **la médiane du revenu disponible par unité de consommation est inférieure à celles des autres échelles** : 20 590 € contre 23 060€ pour le département 24 060€ pour la région.
- **La part des ménages fiscaux imposés est aussi plus faible** : 63% contre 67,7% au niveau du département et 69,2% au niveau de la région.



- Le rapport interdécile est de 3,9 contre 4,1 au niveau du département et 4,4 pour la région. **Les disparités entre les plus riches et les plus pauvres sont donc moins importantes à celle échelle qu'aux autres.**

- **Les taux de pauvreté de toutes les tranches d'âge sont supérieurs à ceux du**

département (+4,4 points pour l'ensemble, +4,9 points pour les moins de 30 ans et jusqu'à 7,9 points pour les 40-49 ans)

### 3.1.9 Focus : sur les quartiers prioritaires de la ville (QPV)

- **La ville compte 3 QPV** (sur les 42 définis sur le département). Ils sont rattachés au contrat de ville de la communauté d'agglomération de Val de Bièvre :
  - «Alexandre Dumas»,
  - «Lozaitz Nord-Grimau-Armand Gouret »,
  - «Lebon-Hochart-Mermoz (Lozaitz Sud)» qu'elle partage avec la commune de l'Haÿ-les-Roses.
- En 2018, 5 462 personnes vivent dans ces quartiers, soit près de **10% de la population de la commune.**



### 3.1.10 Les QPV : des territoires plus fragiles

	Alexandre Dumas	Lebon - Hochart - Mermoz (Lozaitz Sud)	Lozaitz Nord - Grimau - Armand Gouret	Commune
Part des 0-14 ans dans la population	28,1%	23,5%	21,8%	18,2%
Taux d'emploi	63,0%	50,3%	52,5%	61,6%
Taux d'activité des 15-24 ans	n.d.	29,5%	51,9%	35,2%
Taux de chômage (au sens du recensement)	11,5%	22,3%	28,1%	15,2%
Part de la population sans diplôme	38,9%	49,7%	49,3%	23,30%
% de la population ayant le niveau bac ou moins	40,1%	36,8%	36,2%	38,70%
Taux de scolarisation des 15-24 ans	44,7%	72,5%	59,3%	74%
Part des familles monoparentales	20,7%	n.d.	35,3%	24,90%

Part des ménages imposés (%) Insee 2017	27,9%	31,5%	31,4%	63%
Médiane des revenus disponibles mensuels des ménages par unité de consommation	1 180	1 190	1 230	1716
taux de pauvreté (2018)	41,70%	42,70%	34,30%	21%

## 3.2 Les allocations de la CAF

### 3.2.1 Plus de familles allocataires et dépendantes de la CAF qu'au niveau du département

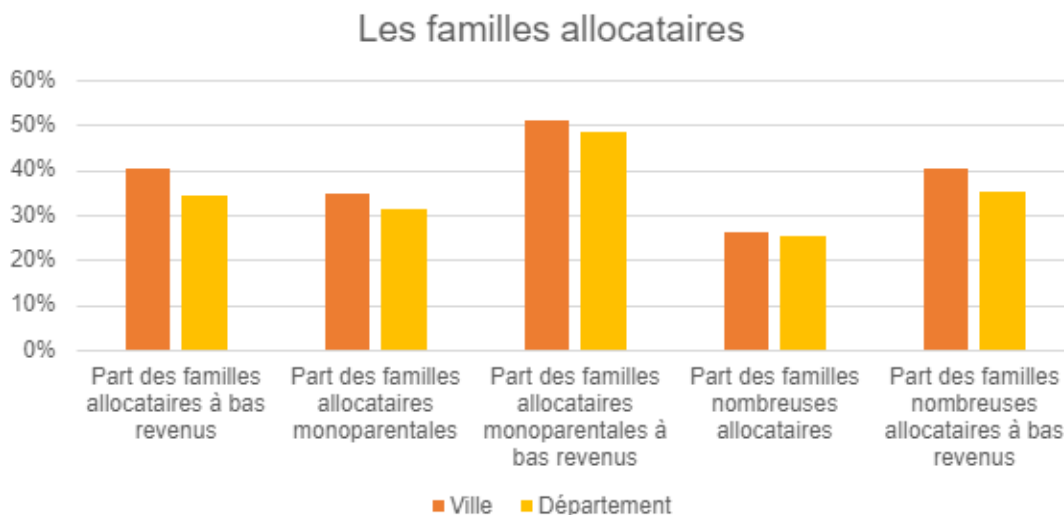
- Entre 2015 et 2019, **le nombre d'allocataires de la CAF a plus augmenté à Villejuif qu'au niveau du département** (21,9% soit +3,1 points par rapport au département), mais pas le nombre de familles (+1,2% contre +3,7%).
- **Le taux de couverture allocataires est également plus élevé** (57,3% contre 52,5%), mais la part des allocataires avec enfants à charge est plus basse (43,4% contre 54,2%).
- En 2019, les parts d'allocataires à bas revenus, au RSA ou bénéficiaires de la prime d'activité sont proches de celles du département, voire légèrement plus basses.
- Ce n'est pas le cas pour **la part des familles bénéficiaires du RSA qui est plus élevée qu'au niveau du département** (16,2% contre 13,8%, soit +2,4 points), tout comme **la part des familles bénéficiaires de la prime d'activité** (26,1% contre 22% au niveau du département, soit +3,9 points).
- **La part des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus est de 24,1% en 2019, contre 23,6% au niveau du département.** Elle monte à **58,6% pour les familles avec enfant(s)** (contre 50,7% pour le département, soit +7,9 points).
- En 2019, **le revenu médian des allocataires est plus bas** qu'au niveau du département (993€ par mois contre 1252€)

### 3.2.2 Les familles allocataires monoparentales et nombreuses sont sur-représentées, et encore plus lorsqu'elles sont à bas revenus

En 2019, **les parts des familles allocataires monoparentales ou nombreuses sont à chaque fois plus importantes qu'au niveau du département** (34,8% contre 31,3 soit +3,5 points pour les premières, 26,2% contre 25,4 soit +0,8 point pour les secondes).

Cette **sur-représentation est encore plus importante quand on considère celles à bas revenus** (40,3% contre 34,2% soit +6,1 points) :

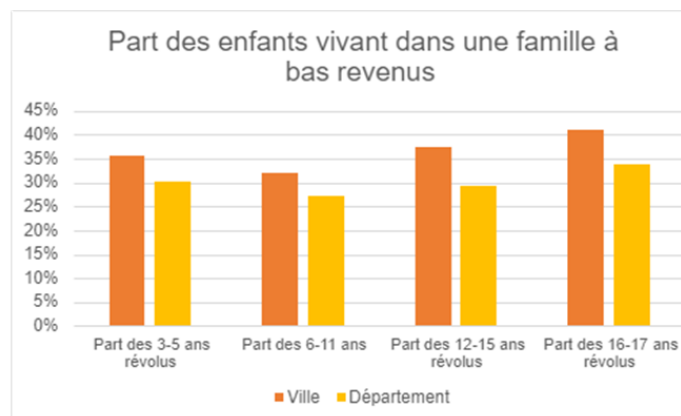
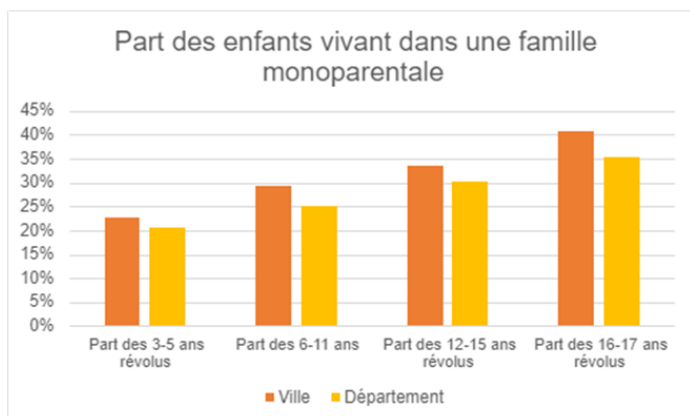
- +2,8 points pour les familles allocataires monoparentales à bas revenus
- +5,2 points pour les familles nombreuses allocataires à bas revenus aussi.



### 3.2.3 Les enfants vivent davantage dans des familles monoparentales ou nombreuses qu'au niveau du département

En 2019, parmi les familles allocataires ayant au moins un enfant de 0 à 2 ans révolus, on compte 19,1% de familles monoparentales (+1,1 point par rapport au département) et 27,8% de familles nombreuses (+1,3 point).

Les parts des enfants de 3 à 17 ans révolus vivant dans une famille monoparentale ou à bas revenus sont à chaque fois plus importantes qu'au niveau du département.



### 3.2.4 Moins de femmes actives qu'au niveau du département

- En 2019, le taux d'activité féminine parmi les couples allocataires avec ou sans enfants est plus faible qu'au niveau du département (64,2% contre 70,1%), le taux d'activité des mères monoparentales allocataires est lui, à peine plus bas (-0,4 point).
- La part des femmes actives allocataires avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus est moins élevée qu'au niveau du département (62% contre 65,8% soit -3,8 points), tout comme la part des familles allocataires biparentales avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus dont les deux parents travaillent (36,2% contre 41,8%, soit -5,6 points)

### 3.3 La scolarisation des enfants et des jeunes et les effectifs scolaires

#### 3.3.1 Des baisses marquées dans toutes les classes d'âge d'enfants

Entre 2013 et 2017, selon l'INSEE, toutes les classes d'âge d'enfants connaissent des inflexions marquées contrairement au département qui les voit toutes augmenter (sauf les 0-2 ans).

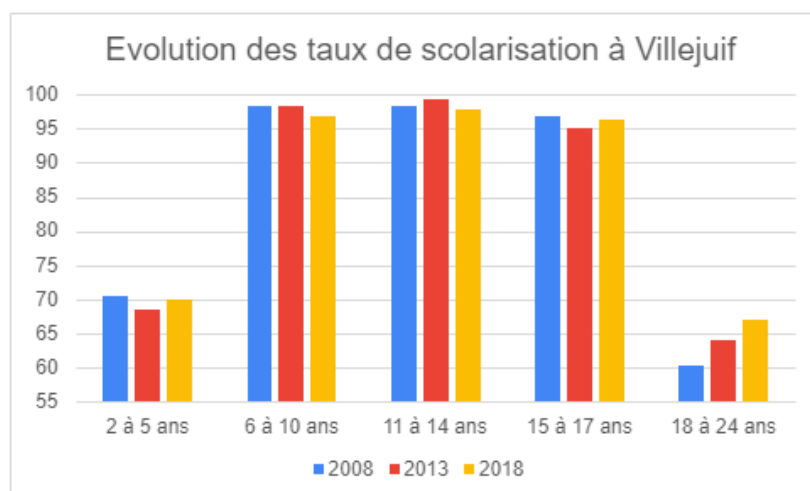
	Villejuif 2017	Evolutions 2013-2017	
		Ville	Département
Nombre d'enfants de 0 à 2 ans révolus	2072	-14,2%	-0,9%
Nombre d'enfants de 3 à 5 ans révolus	1992	-13,10%	2,80%
Nombre d'enfants de 6 à 17 ans révolus	7 780	-7,70%	3,40%
Nombre d'enfants de 18 à 24 ans révolus	5 708	-9,60%	0,5 %

#### 3.3.2 Des taux de scolarisation relativement élevés mais en baisse pour les moins de 18 ans

En 2018, les taux de scolarisation des 2 à 17 ans sont légèrement inférieurs à ceux du département :

- il est relativement faible de 2 à 5 ans (69,9%, -1,5 point par rapport au département)
- puis passe au-dessus des 96,2% pour les enfants de 6 à 17 ans
- et baisse à nouveau à partir de 18 ans, passant à 67%, tout en restant assez élevé.

Néanmoins, on observe qu'entre 2008 et 2018, les taux de scolarisation





diminuent pour toutes les tranches d'âges de 2 à 17 ans :

- de -0,7 pt (pour les 2-5 ans et les 11-14 ans)
- à -1,7 pt (pour les 6-10 ans).

Ils augmentent après 18 ans, +6,8 points pour les 18-24 ans.

### 3.3.3 Une augmentation modérée des effectifs à l'école primaire

Secteur	Effectifs 2015	Effectifs 2017	Effectifs 2020	Evolution 2015-20
Sand	456	425	366	-90
Hautes Bruyères	330	350	356	+26
Wallon	599	557	556	-43
Curie	533	565	529	-4
Vilar	553	587	592	+39
Pasteur	570	552	456	-114
Pelloutier / Cachin	539	525	521	-18
Robespierre	551	500	419	-132
Vaillant-Couturier	513	484	494	-19
Langevin	462	463	489	+27
Lebon / Marx	480	490	469	-11
Veil			190	+190

La ville est dotée de **14 écoles maternelles** et **12 écoles élémentaires**. Au niveau des équipements, la ville est donc dans la moyenne de ces voisines (avec un peu + d'élèves par classe, mais un peu moins par établissements).

**8 d'entre elles**, 5 maternelles (K. Marx, R. Lebon, P. Langevin, F. Pelloutier, M. Cachin) et 3 élémentaires (R. Lebon, P. Langevin, Marcel Cachin), soit presque 1/3 sont classées en

REP.

Entre 2008 et 2020, les effectifs de primaire ont augmenté de **+3%** (+0,3% pour les maternelles et +5% pour les élémentaires).

### 3.3.4 Des ouvertures et fermetures de classes en primaire

**Le maillage du territoire communal par les écoles est plutôt performant**, c'est l'équipement municipal qui offre le plus de présence dans les quartiers avec de surcroît, des locaux plutôt généreux en surfaces.

Pour répondre à l'augmentation des effectifs scolaires, **un nouveau groupe scolaire (Simone Veil) a été construit en 2017 et inauguré en septembre 2019.**

En 2020, de nouvelles classes ont été ouvertes (1 de maternelle, 1 UEMA\* et 2 d'élémentaire).

En 2021, **les écoles du territoire comptaient 240 classes** (\* Hors pôle TPS et hors classes spécialisées non pris en compte pour les mesures de carte scolaire jusqu'à présent) **dont 92 en maternelle et 148 en élémentaire.**

Selon les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2022 :

- 7 classes de maternelle pourraient fermer (1 ferme et 6 conditionnelles), et 1 conditionnelle pourrait ouvrir (P. Langevin, Simone Veil)
- 3 classes en élémentaire pourraient également fermer (2 fermes et 1 conditionnelle) , 3 ouvertures fermes et 2 conditionnelles

**\*Les unités d'enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) :** Ces unités d'enseignement sont des classes rattachées à des établissements médico-sociaux, ouvertes en maternelle pour proposer un cadre de scolarisation adapté pour des enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement. Cette classe accueille 7 enfants âgés de 3 à 6 ans.

### 3.3.5 Les établissements d'enseignement secondaire

La ville compte :

- **5 collèges :** Aimé Césaire, Guy Môquet, Jean Lurçat, Karl Marx, Pasteur
- **2 lycées :**

- Lycée Darius Milhaud, sur la commune du Kremlin-Bicêtre, avec 1850 élèves dont une majorité de Villejuifois.

- Lycée privé Saint Joseph

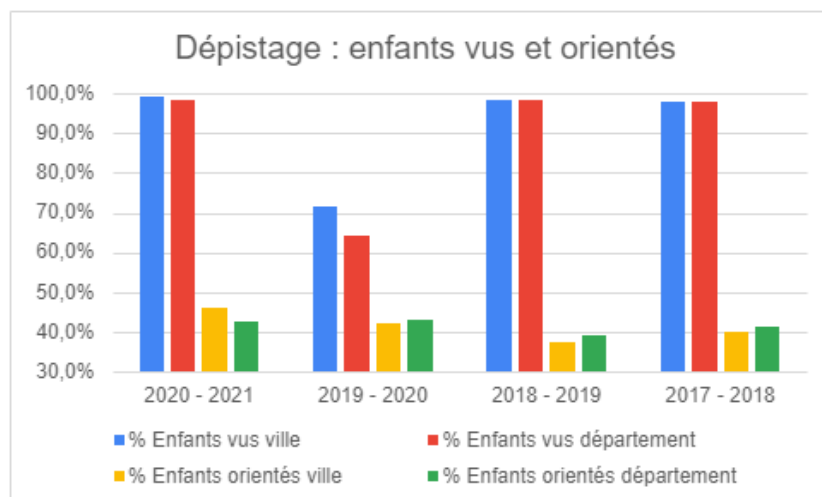
## 3.4 La santé des enfants en maternelle

### 3.4.1 Un meilleur dépistage des enfants en maternelle mais un moins bon état de santé

Dans l'ensemble, que ce soit au niveau du département ou de la ville, **la quasi-totalité des enfants de 4 ans maternelle sont dépistés**. On note une baisse importante du dépistage sur l'année **2019-20** (année des confinements), de 98,2% à 71,6% pour Villejuif (-7,6 points contre -34,4 pour le département). La ville a donc mieux réussi à assurer la continuité du dépistage que le département durant la pandémie.

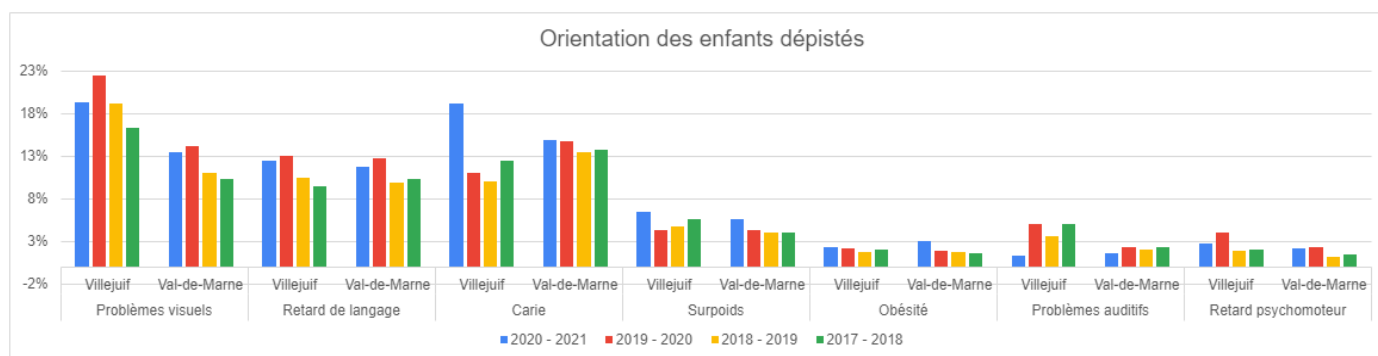
En 2020-21, le pourcentage des enfants vus est **même légèrement supérieur** au niveau du département (+1 point).

Sur l'année 2020-21, le **% global d'enfants orientés pour des problèmes de santé est de 46,1%**, il est plus élevé qu'au niveau du département (+3,7 points). Il augmente depuis 2017 et de façon plus importante qu'au niveau du département (6,3 points contre 1,2). Rapporté au



nombre total d'enfants, il y en a donc proportionnellement plus avec des "problèmes" de santé à Villejuif qu'au niveau du département.

### 3.4.2 Orientation des enfants dépistés (taux d'enfants orientés)



### 3.4.3 Des orientations supérieures au département et qui augmentent

	Situation 2020-21	Evolution sur la période	Comparaison avec le département
Vaccination	> 90%	Celui-ci reste <b>relativement stable</b> sur la période 2017-2021, <b>hormis pour le BCG</b> , qui passe à 85,5% en 2020-21 (-10 points par rapport à l'année précédente, et le <b>DTCP (-1,9 points)</b> .	Il est légèrement <b>inférieur à celui du département</b> (-2,2 points pour le DTCP, -1,7 pour l'hépatite B).  Le taux de couverture du BCG est <b>plus élevé que celui du département</b> (+18 points).
Problèmes visuels	19,3%	<b>Il n'a cessé d'augmenter depuis 2017</b> , avec un <b>pic sur l'année 2019-20</b> (+3,3 points par rapport à l'année précédente)	Il est chaque année <b>plus élevé qu'au niveau du département</b> (+5,9 points en 2020-21, +8,2 entre 2019-20).
Retard de langage	12,4%	Le taux augmente sur la période (+2,9 points, avec un pic à 13,1% en 2019-20).	<b>Il dépasse légèrement les niveaux du département</b> depuis 2018 (+0,6 points en 2020-21).
Carie	19,1%	<b>Il a augmenté de +8,1</b>	Il est <b>plus élevé qu'au niveau du</b>

		points par rapport à l'année précédente.	département (+4,2 points) où il est plutôt stable.
Surpoids	6,5%	Après avoir diminué de 2017 à 2020, le taux a augmenté en 2020-21 (+2,2 points).	Le taux d'enfants orientés pour surpoids est légèrement supérieur à celui du département (+0,9 points).
Obésité	2,4%	Le taux augmente légèrement depuis 2019 (+0,6 points).	Il reste en dessous de celui du département (-0,7 points).
Problèmes auditifs	1,4%		Le taux d'enfants orientés pour problèmes auditifs était beaucoup plus élevé qu'au niveau du département en 2017-18 et 2020-21 (autour de 5% contre 2,4 pour le département) mais a énormément baissé en 2020-21 (1,4% contre 1,6% pour le département).
Retard psychomoteur	2,8%	Hausse importante en 2019-20 (+2,1 points par rapport à l'année précédente), puis est redescendu à 2,8% en 2020-21.	En 2020-21, il est légèrement au-dessus du département (qui est à 2,2%)

### 3.4.4 Analyse et interprétation – Que retenons-nous ?

L'action prend place dans un contexte socialement très « fragile ». On relève notamment:

- Une part importante de familles monoparentales, qui représente 29,4% des familles, dont 84,3% correspondent à des femmes seules avec enfants
- Une proportion importante de familles nombreuses qui représentent 12,3% des familles
- Une part importante de la population non scolarisée de 15 ans ou plus qui n'a aucun diplôme (23,3%)
- Des taux de pauvreté importants pour toutes les tranches d'âge et une médiane du revenu disponible par unité de consommation assez basse
- Un taux de chômage au-dessus de la moyenne départementale et particulièrement élevé chez les jeunes de 15 à 24 ans,

- On relève une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures par rapport à d'autres échelles de comparaison.

Cette fragilité se reflète particulièrement dans les états de santé des enfants, qui ont tendance à se dégrader.

Il convient néanmoins de relever que le territoire de Villejuif se caractérise avant tout par la **grande diversité socio-économique de ses habitants et par une mixité sociale forte.**

## 4 L'offre de services et les actions mises en œuvre

### 4.1 À destination des parents

#### 4.1.1 Un lieu d'accueil pour la parentalité avec plusieurs activités

**Il existe 1 lieu d'accueil dédié à la parentalité, la Maison des parents, accompagné et labellisé par la Caisse des Allocations Familiales du Val-de-Marne de façon inédite tant ses actions sont pluridisciplinaires et intergénérationnelles.**

**Elle propose en effet des activités fortement ancrées sur le territoire et sa souplesse lui a permis d'adapter ses pratiques et actions au contexte de la crise :**

- Espace Parents-bébés et Futurs parents, qui a pu se décliner en visioconférences et a généré une newsletter (environ 1500 abonnés individuels et un nombre croissant de partenaires) permettant de maintenir le lien et la démarche de prévention
- Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)
- Ateliers Parents-enfants et Parents-bébés, dont des ateliers de confection, D.I.Y., mais aussi bien-être (massages, portage...)
- Rencontres : café biberon, café des parents, cycle parentalité
- Loisirs familiaux, par des ateliers sur site, des sorties et le partenariat avec l'association Cultures du Cœur
- Trocante Solidaire et Espace de Gratuité : organisation d'événements permettant aux familles d'intégrer le cercle vertueux de la consommation raisonnée, par dons et contre-dons, qui a su également s'adapter à la situation pandémique en accueillant les associations d'action sociale (Restaurs du Cœur, Secours Populaire, Epicerie Solidaire) et a maintenu durant le confinement les collectes et distributions de produits de première nécessité aux familles (en cliquer-collecter).
- Aide et accompagnement :
  - garderie éphémère Solimôme, le mardi après-midi par l'association SCOP E2S pour 12 enfants, sur orientation partenaires (Pôle Emploi, EDS, P.R.E., C.M.P.P., P.M.I....)
  - médiation familiale par l'association Espace Droits Familles
  - Accompagnement social et administratif par une chargée d'accompagnement spécifiquement dédiée, en lien avec les institutions partenaires

## 4.2 À destination de la petite enfance

### 4.2.1 Une diversité de modes d'accueils pour la petite enfance

En 2017, l'INSEE comptait sur Villejuif 2 072 enfants de 0 à 2 ans révolus. Leur nombre par place en équipe d'accueil collectif est légèrement inférieur à celui du département (3,2 contre 3,6).

Différents modes d'accueil s'offrent aux parents, pour leurs enfants âgés de moins de 4 ans :

- 6 crèches municipales de 60, 40, 30 et 15 berceaux
- 2 crèches départementales de 50 et 60 berceaux
- 3 crèches hospitalières, au sein desquelles la Ville a réservé 27 berceaux pour ses administrés ayant besoin d'accueils ne horaires atypiques
- 4 crèches d'entreprise au sein desquelles la Ville a réservé 30 berceaux pour ses administrés
- 1 halte-garderie et 1 multi-accueil municipaux (12 et 15 berceaux)
- un réseau des assistantes maternelles agréées, organisé partiellement en association

Le niveau d'équipements « Petite Enfance » est relativement élevé (en comptant les crèches hospitalières). Il atteint 52% de couverture des besoins. Ils sont globalement bien réparti sur le territoire (un peu moins dans la partie ouest).

Les commissions d'attribution des places, communes à la Municipalité et au Conseil Départemental sur Villejuif, ont vu une augmentation de 37% du nombre de demandes depuis 2012. C'est pourquoi l'optimisation des structures est une priorité, afin de proposer davantage de souplesse aux familles et de s'adapter aux nouvelles formes de travail et de démarches d'insertion, en particulier suite à la crise pandémique.

La politique d'accueil développée est une politique hautement inclusive, et ce depuis 2008 puisqu'elle opère une discrimination positive à l'accueil des tout-petits en situation de handicap ou en cours d'investigations autour de besoins particuliers. L'ouverture de la crèche Lucie Aubrac en 2008 a permis de former, équiper, abonder une première équipe pour cette mission aujourd'hui développée sur l'ensemble des structures (4 sur 7 sont abondées d'un psychomotricien, 7 sur 7 en cours de développement).

La situation pandémique a généré de nombreuses évolutions dans les pratiques, et dans l'organisation des accueils des enfants. En 2022 les groupes sont partiellement décroissés, les familles sont invitées par plus petit groupe, la dynamique d'accueil est d'autant plus individualisée que les enfants à besoins particuliers sont nombreux. La vigilance sanitaire renforcée a donc été maintenue afin de permettre la sécurité et la sérénité de ces accueils inclusifs.

Les efforts se poursuivent avec un enrichissement de la pratique, une forte incitation de la Caisse des Allocations Familiales du Val-de-Marne qui subventionne à hauteur de 127000€, en sus de la Prestation de Service unique et du Bonus Handicap, les efforts consentis pas la Ville à l'équipement des structures, à l'achat de matériel spécifique, à la formation des professionnels, à l'embauche de techniciens paramédicaux ainsi qu'à des psychologues et aux liens entre le secteur crèche et le secteur scolaire.

#### 4.2.2 Un nombre d'assistant(e)s maternel(le)s en baisse

Il existe également des modes de garde à domicile, individuel (une famille) ou en garde partagée (2 familles), sont également possibles.

Selon PAJE Emploi 2021, on comptait 149 assistant(e)s maternel(le)s actif(ve)s au moins un mois dans l'année. Entre 2015 et 2019, leur nombre a baissé de -23,2% contre une baisse de -14,5% au niveau du département.

La Ville développe des services à leur intention : créneaux dédiés à la médiathèque, au café-ludo, projet d'ouverture d'un second Relais Petite Enfance... afin d'endiguer le phénomène et accompagner non seulement les Assistantes Maternelles mais aussi les Gardes A Domicile, profession qui se développe de facto.

Le Relais Petite Enfance est bien sûr en lien avec l'équipe départementale qui assure le suivi et l'accompagnement de ces professionnelles, chez elles : puéricultrices, médecin de PMI.

- La ville dispose également de 3 centres de PMI et 2 centres de Planification Familiale, qui accueillent les femmes enceintes, les enfants de moins de 6 ans et leurs parents pour leur proposer un suivi médico-social gratuit, mais aussi des sessions de Halte-Jeux et des actions de prévention. ainsi les services départementaux et municipaux se complètent pour offrir un meilleur maillage du territoire et orienter entre eux et auprès du secteur privé les familles selon leurs besoins.

### 4.3 À destination de l'enfance

#### 4.3.1 Une offre en périscolaire et extra-scolaire très développée

- Avant et après l'école et pendant les vacances scolaires, les accueils de loisirs de la Ville proposent une multitude d'activités artistiques, manuelles, culturelles, sportives et des sorties récréatives aux enfants des écoles maternelles et élémentaires.
- La ville en compte 14, implantés dans les écoles. Ils sont tous mixtes (primaires, soit maternelles + élémentaires) sauf 2 qui accueillent seulement les maternelles.

**Avant et après l'école** (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

- De 7h à 8h30
- De 16h30 à 18h30

**Le mercredi**

De 7h30-9h30 à 13h30 et/ou de 13h30 à 17h-18h30.

La Pause méridienne

**En moyenne 3350 enfants** sont accueillis durant le temps de pause méridienne. Durant les périodes scolaires, des activités quotidiennes sont proposées aux enfants des écoles élémentaires et maternelles le midi (entre 12h et 14h) : jeux sportifs, jeux de société, contes, construction, activités artistiques (dessins, peinture)... par les encadrants de la pause méridienne, ainsi que des ateliers spécifiques avec l'intervention de prestataires externes,

dans les écoles élémentaires (ateliers théâtre, ateliers de codage informatique, ateliers de conception d'un produit d'hygiène durable , magie, découverte du monde, ateliers mangas, ateliers architecture...) et dans les écoles maternelles (ateliers d'expression corporelle, ateliers éveil musical, ateliers langue des signes française, ateliers contes du monde)

Soit entre **300 et 350 ateliers spécifiques** menés par année scolaire.

Des ateliers de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire sont programmés durant la pause méridienne, dans le cadre du contrat de service public de la restauration collective.

Ce sont 20 ateliers menés par l'association Ecophylle pour sensibiliser les enfants à la notion de lutte contre le gaspillage alimentaire de façon ludique.

Durant ces ateliers, les enfants seront sensibilisés au gaspillage à ses différentes étapes et comment le réduire, au recyclage des bio-déchets (compost), les lieux de conservation des aliments, la lecture des étiquettes...

Par ailleurs, le contrat de service public prévoit la mise en place d'animations d'éducation nutritionnelle dans les classes des écoles maternelles et élémentaires (200 à 250 par an) et la mise en place de petits déjeuners équilibrés dans les accueils de loisirs durant les vacances scolaires.

### **Pendant tous les congés scolaires**

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (accueil des enfants jusqu'à 9h30), restauration incluse

En fonction des effectifs, les accueils ouverts regroupent les enfants de plusieurs écoles d'un même quartier

### **Mini-séjours d'été**

De 4 à 6 ans et de 6 ans et demi à 10 ans, sur 5 jours

Encadrement par des animateurs municipaux, que les enfants qui fréquentent la restauration et l'accueil de loisirs peuvent donc déjà connaître. Ces séjours sont par ailleurs ouverts à des enfants qui ne fréquentent pas la restauration scolaire.

### **Séjours d'été**

De 6 à 15 ans, durée de 10 à 15 jours

Séjours organisés par des prestataires ayant leurs équipes d'animateurs

Des lieux propices au repos et à la découverte (mer, montagne, campagne, Espagne...)

## **4.3.2 Les projets pédagogiques des accueils de loisirs**

Les accueils de loisirs permettent aux enfants d'apprendre à vivre ensemble, de construire et faire vivre des projets en prise directe avec l'actualité et leur environnement.



Une synthèse est issue de l'analyse des projets de service des 4 accueils de loisirs mis à disposition (*Lebon, P Langevin, Veil, Vilar*).

- Chacun découle du PEdT de 2015-2018 et intègre des objectifs communs autour de l'enfant (favoriser une ambiance conviviale, sécurisante et épanouissante, au travers de valeurs communes, partagées et acceptées), de l'activité (permettre à l'enfant de choisir et/ou de proposer une activité dans un panel riche), des parents (favoriser les échanges pour les impliquer et les associer à la vie de l'accueil de loisirs).
- Chacun des projets est élaboré, validé et évalué par l'équipe de l'accueil. Il se présente sous la forme d'un tableau avec les objectifs généraux, opérationnels, ainsi que les critères et les outils pour l'évaluation.
- Chaque animateur est chargé d'élaborer un projet d'animation, qui fait l'objet de discussions avec les enfants et au sein de l'équipe

Ex) « Découverte des différentes cultures », Création d'un film « la vie du centre en JT », « créations d'objets en bois », « L'art dans tous ses états », « Conseil d'enfants »

- Des groupes sont constitués en fonction de l'âge des enfants (maternel/élémentaire) et les activités sont adaptées à chaque tranche d'âge, en fonction des besoins des enfants, aussi bien au niveau du contenu que de la durée (30 à 45 min maximum pour les maternelles et 1h pour les élémentaires)
- Des partenariats ont été mis en place : service des sports (mise à dispo équipements, matériel, éducateurs), médiathèque (bibliothèque, malles de livres), ludothèque, séances de cinéma, stages et spectacles de la MPT.
- Les accueils/départs sont échelonnés le matin et le soir pour s'adapter aux besoins des parents
- Les planning sont affichés et communiqués oralement aux enfants ainsi qu'aux parents
- Les bâtiments sont joints aux groupes scolaires avec plusieurs salles et équipements mis à disposition
- Au niveau de l'encadrement, chaque accueil de loisirs est constitué d'une équipe avec :

- un.e directeur.trice, un.e directeur.trice adjoint.e,

- des animateurs selon les niveaux

- d'autres personnels : gardien, agents de service, agent technique... et une psychologue, recrutée dans le cadre du contrat petite enfance de la ville (joignable par téléphone avec des visites sur place possibles)

- En général, les équipes se réunissent 2fois/semaine pour préparer les activités, échanger, se former...

#### 4.3.3 Des tarifs avantageux pour le matin/soir et plus élevés les mercredis par rapport aux communes voisines

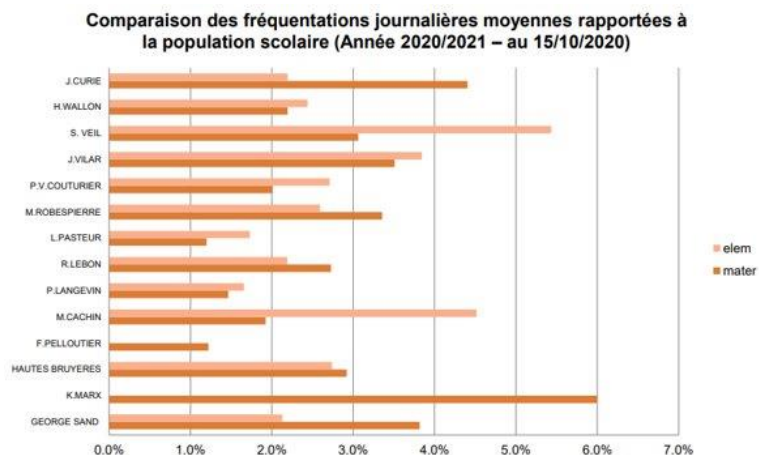
- La ville pratique des prix en fonction des quotients familiaux, ce qui n'est pas toujours le cas de certaines villes avoisinantes
- Concernant les accueils du matin et du soir, les tarifs sont, pour la grande majorité, inférieurs à ceux des villes avoisinantes.
- Les tarifs du mercredi sont quant à eux en moyenne plus élevés, tout en étant plafonnés.

	Tarif matin		Tarif soir		Tarif mercredi	
	Min	Max	Min	Max	Min	Max
Villejuif	0,20€	3,50€	0,20€	3,90€	1,95€	20,95€
Kremlin	0,51€		0,51€		2,95€	
Vitry	0,34€	5,60€	0,37€	6,19€	2,64€	11,31€
Thiais					1,80€	7,43€

#### 4.3.4 Un faible taux de fréquentation des accueils du matin

Sur l'année scolaire 2020-21, le taux de fréquentation des accueils du matin en primaire (maternelle + élémentaire) est faible.

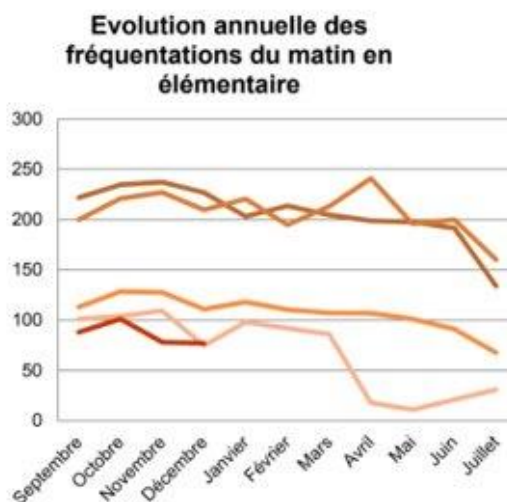
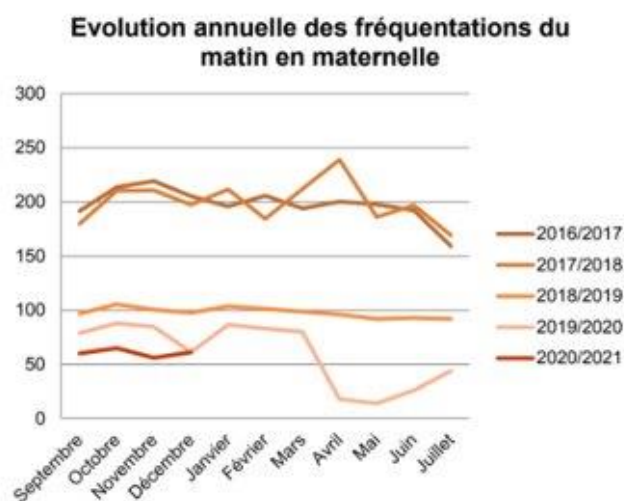
Il correspond à moins de 6% des effectifs scolaires.



#### 4.3.5 Une fréquentation des accueils du matin en baisse constante

La fréquentation annuelle connaît une baisse constante entre 2016-17 et 2020-21.

- Elle était autour de 200 entre 2016 et 2018 en maternelle, et est descendue en dessous de 100, voire même autour de 50 en 2020-2021.
- Pour l'élémentaire, elle passe de 200-250 à une fréquentation autour de 100 en 2020-21.

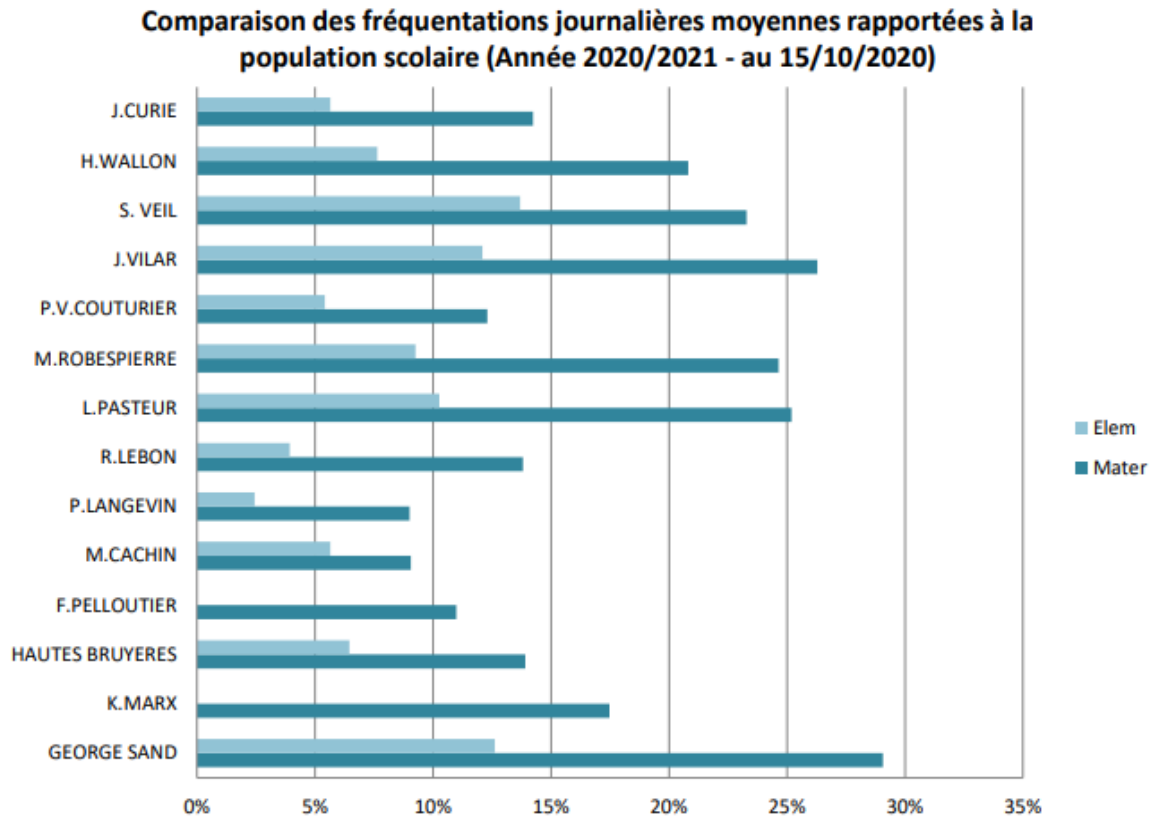


#### 4.3.6 Un taux de fréquentation plus élevé le soir

Le taux de fréquentation des accueils du soir est plus élevé.

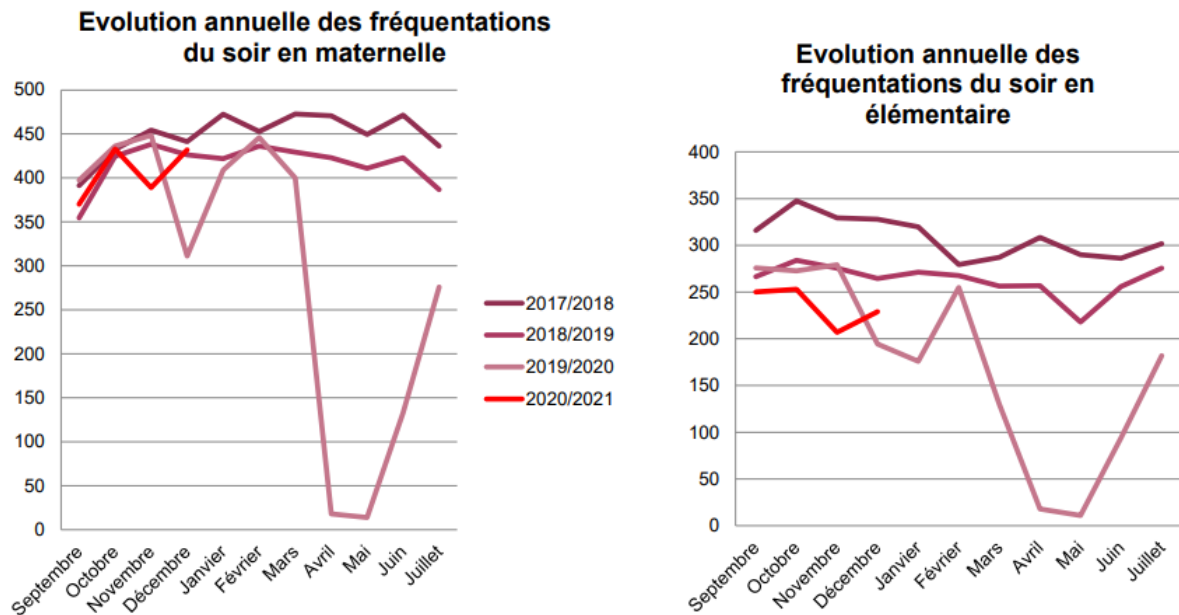
Il est en moyenne entre 5 et 15% et dépasse même les 25% dans certaines maternelles.

Les élèves de maternelle les fréquentent plus que ceux d'élémentaire.



#### 4.3.7 Un taux de fréquentation du soir à nouveau en hausse

Après une baisse de plusieurs années, et une chute violente en 2019-20 (premier confinement), la fréquentation annuelle remonte en 2020-2021 (et ce, plus pour les élèves de maternelle que ceux d'élémentaire).



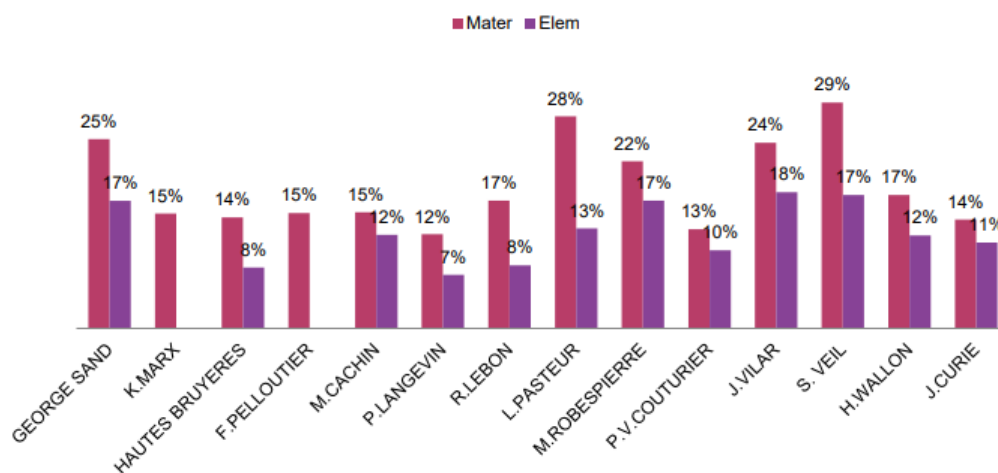
#### 4.3.8 Un taux de fréquentation dans la moyenne le mercredi, et plus élevé chez les maternelles

Le taux de fréquentation le mercredi est :

- entre 12 et 29% pour les maternelles
- Entre 7 et 17% pour l'élémentaire.

On note donc une déperdition des enfants à partir de l'élémentaire.

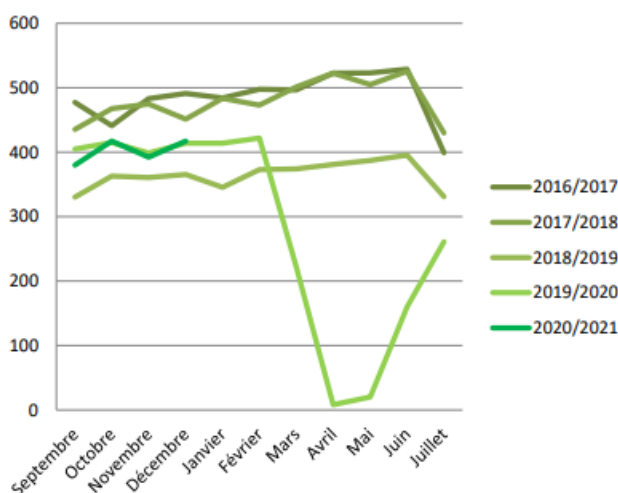
### Taux de fréquentation le mercredi au regard de la population scolarisée (1<sup>er</sup> trimestre 2019/2020)



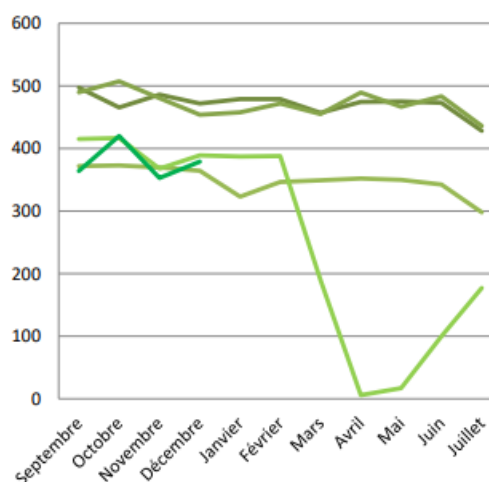
#### 4.3.9 Une reprise de la fréquentation le mercredi depuis 2019

Après une très forte baisse sur l'année 2018-2019 (-24% pour la maternelle -25% pour l'élémentaire), on observe un léger regain de la fréquentation depuis 2019-2020, notamment en maternelle +7% (contre +2% pour l'élémentaire).

Evolution des fréquentations du mercredi en maternelle



Evolution des fréquentations du mercredi en élémentaire



## 4.4 À destination de la jeunesse

### 4.4.1 Une offre développée pour la jeunesse, mais une fréquentation limitée

Pour la jeunesse, la ville propose :

- 4 antennes jeunesse : elles sont réparties dans toute la ville autour des territoires des collèges, pour proposer à tous les jeunes de 11 à 25 ans un lieu de proximité et une variété d'activités, avec des référents et des animateurs 11/17 et 16/25 ans pour l'encadrement et l'animation des activités et pour informer les jeunes ou leurs parents sur les offres de loisirs, d'accompagnements éducatifs, etc.

Selon l'étude sur les équipements publics réalisée en 2021, la capacité des sites va au-delà du nombre de jeunes accueillis. Ces sites ne couvrent que 3 zones, mais un certain nombre d'animations se font "hors les murs" : 580 jeunes par exemple ont participé aux actions des vacances d'hiver 2022. Des animateurs ont été recrutés pour former des équipes pluridisciplinaires (animateurs-éducateurs sportifs

- Des rendez-vous organisés : ateliers numériques, venue de la ludomobile, lectures, animations en tout genre pour de nombreux événements, participation à Villejuif Respire.
- Une carte jeune, à 10 euros, qui permet à tous les 11/25 ans d'accéder aux activités proposées par le service Jeunesse, sauf séjours.
- La M2IE est labellisée Point Information Jeunesse (axés sur l'insertion scolaire et professionnelle)

Des ateliers thématiques, développés et animés par les agents du service Jeunesse sont organisés dans les lycées et collèges, les Maisons pour Tous (MPT) et les équipements sportifs.

Ils sont mis en place à partir de la consultation des collégiens au titre du conseil éducatif à la santé au collège (ex: cyber harcèlement).

- Immersion digitale (sensibilisation aux conduites addictives)
- Créatifs engagés (favoriser l'éducation à l'image, initiation à la photographie)
- Parcours éco citoyen (sensibilisation au respect de l'environnement)
- Passeport solidaire (sensibilisation aux notions de solidarité)
- Solid'Art (Création d'un lien social à travers des activités culturelles, association 94ème rue)
- Tous en scène (Création et représentation d'une pièce autour de la thématique de la tolérance)
- Formation BAFA (bénéficiaire d'une formation de proximité à coût réduit)
- Jardin pour tous (sensibilisation aux métiers liés à l'agriculture)
- Conseil de jeunes (participation des jeunes à la vie locale)
- Inclusion (construction d'un parcours d'accompagnement éducatif)
- Vélo (permettre l'apprentissage du vélo)
- Accompagnement scolaire (assurer un lieu propice à des moments identifiés au travail scolaire)
- Street Art (embellissement de la ville)
- Concours de cuisine (sensibilisation à l'équilibre alimentaire)
- Concours d'orthographe (création d'une action ludoéducative, autour du vocabulaire)

- Chantier jeunes (Permettre aux jeunes de s'approprier leur espace à travers un environnement épanoui)
- Boxe éducative (apprendre à gérer le stress et évacuer la pression)

## 4.5 À destination des publics scolaires

### 4.5.1 L'Education artistique et culturelle (EAC) : une nouvelle offre

L'EAC représente un important projet éducatif porté par la Direction des Affaires Culturelles de la Ville.

L'offre EAC 2021-2022 est pluridisciplinaire et propose des éclairages artistiques, scientifiques, sociétaux, sur les enjeux actuels de notre société pour nourrir les élèves dans leur réflexion et leurs apprentissages. Ces axes sont le prolongement de valeurs portées collectivement par les services de la Direction culture et des partenaires (notamment de l'EPT) : éveil à la citoyenneté, éducation aux médias, ouverture aux arts et aux sciences sous toutes leurs formes.

L'offre comprend 5 thématiques privilégiées dans lesquelles la médiathèque s'est inscrite :

- Histoire et Mémoire (Archives)
- Récit et illustration : découvertes autour du livre et de la lecture, du travail d'un auteur illustrateur, etc.
- Monde du vivant : ateliers de culture scientifique et technique avec l'Exploradome et la Philharmonie.
- Compréhension du monde : ateliers philosophie, Education aux médias et à l'information (réalisation de 3 podcasts par des collégiens en lien avec un journaliste, portant sur les fake news, le e-sport et les femmes, le foot émancipation et récupération politique), partenariat avec le BAL autour du dispositif "La fabrique du regard" : workshop où les jeunes apprennent à déjouer les codes des images et créent un film avec un artiste.
- Arts visuels et arts vivants : Atelier cinéma (CNC), participation de collèges au Mois du film documentaire (novembre), rencontres de réalisateurs, visites du MAC/VAL.

### 4.5.2 L'Education artistique et culturelle (EAC) : bilan et perspective

#### Chiffres clefs 2021-2022

- 8 plages hebdomadaires consacrées aux classes, soit 248 créneaux (divisée par 2 avec la fermeture des Petites Unités de Lecture Publique) dans les médiathèques
- 63% de l'offre d'EAC et 74% de l'offre de services de la ville prises en charge par les médiathèques
- 270 demandes de classes sur la GRU (Gestion relation usagers/site de la ville de Villejuif) pour l'ensemble de l'offre du catalogue, c'est-à-dire l'ensemble des propositions des services de la Direction de la Culture et des partenaires.
- 138 séances / accueils de classes programmés par les médiathèques



L'année se termine par une restitution des productions enfants avec l'Ecole des Beaux-Arts, le Conservatoire de musique, les amis de la librairie Points Communs lors de la remise du Prix Lire et Elire.

### Nouvelle offre 2022-2023

Elaboration en cours à la médiathèque, avec une finalisation prévue le 11 juin, autour de 4 thématiques :

- Sciences et développement durable
- Citoyenneté mondiale et éducation aux médias
- Sport et santé
- Arts et créations (livres, musique, cinéma)

## 4.6 À destination de tous les publics

### 4.6.1 Une répartition inégale des équipements, une « spécialisation » des quartiers

**Ouest** : Faible densité d'équipements, le scolaire et la petite enfance représentent la majeure partie de la présence municipale.

**Nord** : Diversité et densité d'équipements sur un espace restreint.

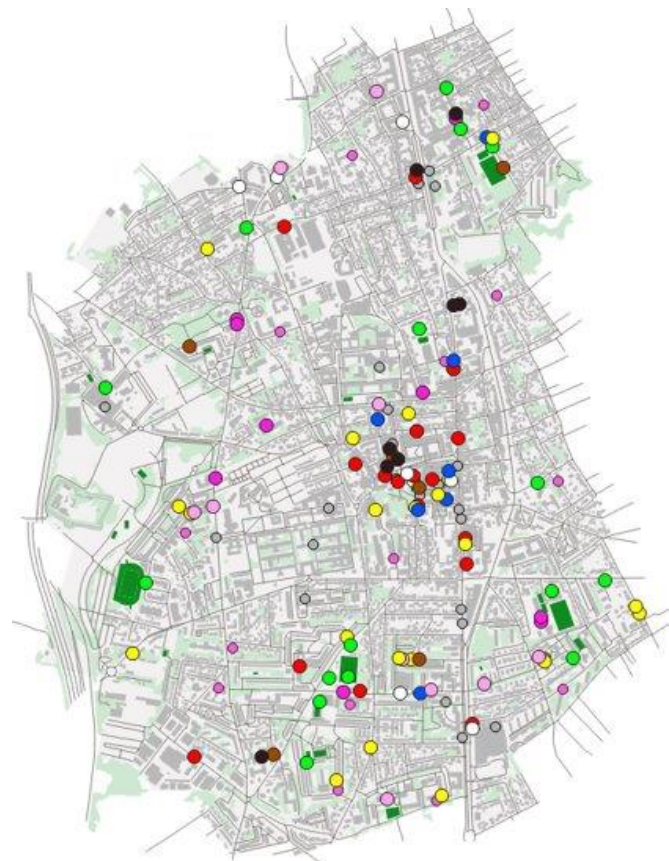
**Centre** : Le pôle administratif et commercial, présence des équipements culturels majeurs.

Peu d'installations sportives extérieures.

**Sud** : Dominante sport / écoles / Crèches

La culture repose sur la Maison pour Tous.

Moins d'équipements en partie ouest du quartier.



#### 4.6.2 Des équipements dédiés aux "Solidarités"

Pour les familles en difficultés (et autres citoyens), la ville a mis en place :

- Un centre communal d'action sociale (CCAS)
- Un service Solidarités (avec une Commission sociale)

Ces familles peuvent ainsi bénéficier de prestations municipales, d'aides légales et d'aides facultatives.

#### 4.6.3 Une offre de loisirs diversifiée

La ville met à disposition des habitants :

Le Café Ludo : un espace de jeux intergénérationnel et convivial ouvert aux familles, et aux professionnels de la petite enfance (adhésion gratuite), qui y trouvent un lieu ressources et d'accompagnement à la parentalité par le jeu, la démarche étant de favoriser le « jouer ensemble » entre parents et enfants, les enfants de 6 de 9 ans étant obligatoirement accompagnés d'un adulte sur l'ensemble des actions. La formation des ludothécaires a vocation à encourager les interactions. De même pour les Assistantes Maternelles qui peuvent ainsi s'appuyer sur l'expertise des agents pour enrichir leur approche. Il gère également un service de prêt de jeux (principalement de société), adaptation du service durant la période du confinement pour permettre aux familles isolées de fait de sortir de la focalisation sur les écrans.

Avec les jeux de société, un espace jeux vidéos est proposé ponctuellement, permettant ainsi d'amener le principal cœur de cible de ces jeux à d'autres possibles, comme les escape game, qui fidélisent les jeunes et agit également autour de la prévention du tout-écran. Le Café Ludo propose aussi des ateliers ludiques, des soirées... drainant ainsi tous types de publics.

- Une Ludomobile, qui se déplace dans les lieux publics (MPT, MAJ, médiathèque, gymnases, Accueils de Loisirs, Collèges) et sur les évènements dans la ville (Forum de rentrée, Corrida...) et propose des jeux et des animations. Celle-ci est typiquement vouée à l' « aller vers » et le désenclavement de zones à faible action publique. Le jeu étant un média à la fois culturel, social, pédagogique, cet outil est particulièrement dédié au lien intergénérationnel.
- Ces deux services travaillent en partenariat avec les institutions spécialisées du territoire : E.S.A.T., I.M.E., hôpital de Jour Paul Guiraud pour handicaps psychiques, Institut Gustave Roussy pour enfants accueillis en Oncologie, Maison Ronald Mac Donald accueillant leurs familles. Soit en se déplaçant en intra soit en accueillant les patients avec leurs soignants, permettant ainsi une démarche inclusive progressive basée sur le média jeu.
- Elle organise également des soirées jeux tous les mois à l'Hôtel de Ville.

#### 4.6.4 Une offre culturelle très développée

La ville propose une multitude d'événements culturels :

- Des grands rendez-vous : Festival cinéma jeune public Ciné-junior, L'été culturel à Villejuif, Journée des Arts de rue, Journées Européennes du Patrimoine...
- Des rendez-vous réguliers : des séances de cinéma adaptés aux (tout) petits à la MPT Gérard Philipe, un concert par mois entre jazz, blues et soul à la MPT Gérard-Philippe...

Ils ont lieu dans les différents équipements :

- La médiathèque Elsa Triollet et 2 petites unités de lecture publique (PULP) dans les quartiers
- 2 Maisons pour Tous (MPT) de quartier (Gérard Philippe et Jules Vallès)
- L'école municipale des Beaux-Arts,
- Les Archives municipales

Les établissements gérés par l'EPT Grand Orly Seine Bièvres

- Le conservatoire de Danse
- Le Conservatoire de musique Roger Damin
- Le théâtre/cinéma Romain Roland

#### 4.6.5 Zoom sur les actions menées par la médiathèque

Les médiathèques portent une politique culturelle ambitieuse, qui s'illustre par exemple en 2021-2022 par :

- La création d'un festival littéraire, *Être vivant* (novembre 2021), Événement "Partir en livre" (initiative pour laquelle Villejuif a été labellisée et subventionnée par le Centre National du Livre). 3211 personnes ont assisté aux différents temps de rencontres organisés.
- L'organisation d'un "Prix des lecteurs" depuis 2013
- Le dispositif *Villejuif Respire* (été 2021), avec des animations réalisées en partenariats (Médiathèque, (Maison des Parent, Maisons Pour Tous, Développement territorial, Citoyenneté, Direction jeunesse et sport, etc.)
- Organisation d'un cycle de conférences citoyennes, avec des intervenants experts
- Une programmation pendant les événements nationaux ou municipaux
- Des rendez-vous réguliers : animations jeunesse (ex : Les p'tits bouquineurs, 1 rdv/mois avec des histoires pour les 0-3 ans), pour les adultes (ex : 1 blind test / trimestre), des ateliers numériques...

Les médiathèques de la ville proposent également :

- Des accueils de groupe : Sur le temps scolaire ou périscolaire, les professionnels de la Petite Enfance, de l'éducation nationale, de la Santé et du secteur social, des services municipaux, des associations et des entreprises de la Ville peuvent inscrire leur groupe pour des temps de visite libre ou pour participer à des animations du réseau des

médiathèques (Ex : visite-découverte de la médiathèque Elsa-Triolet, accueils thématiques élaborés en concertation avec les médiathécaires.)

- La carte collectivités : Les personnels de la Petite Enfance, de l'Education nationale, de la Santé et du secteur social, les services municipaux, les associations et les entreprises de la Ville peuvent bénéficier d'une carte collectivités. Elle permet l'emprunt de livres jeunesse et adultes pour une durée de 2 mois et de faire la demande d'une malle thématique.
- Le fonds collectivités : Il s'agit d'un fonds de livres (malle de livres thématique) spécialement constitué pour répondre aux besoins des enseignants et des éducateurs. Ils peuvent en faire la demande auprès du personnel de la médiathèque Elsa-Triolet et en disposer pour une durée de 3 mois.

#### 4.6.6 Une fréquentation importante de l'offre culturelle mais qui ne concerne pas les habitants de tous les quartiers

Selon l'étude sur les équipements publics :

- Le niveau d'équipement est élevé en lecture publique mais faible en cinéma et salles de spectacles. Ces équipements sont plutôt centralisés (avec la médiathèque qui centralise la majorité des services et des fréquentations), même si les Petites Unités de Lecture Publiques (PULP) permettront à la réouverture une diffusion sur les quartiers. La fréquentation est supérieure à la moyenne nationale rapportée à la population.
- Concernant l'Ecole Municipale des Beaux-Arts et les Conservatoires, les locaux sont insuffisants (pour l'EMBA), et un nombre important d'élèves sont sur liste d'attente. Les taux d'utilisation sont assez importants. Situés au nord de la ville, ils accueillent principalement des habitants des quartiers nord et un peu du centre, les habitants des quartiers sud et ouest sont très peu représentés dans les effectifs.
- Concernant les Maisons pour Tous, les taux d'inscrits sont faibles au regard de la population des quartiers.

#### 4.6.7 Villejuif, Terre de jeux

- La commune de Villejuif, ville Sportive et Culturelle humaniste, au travers des activités et des actions qu'elle propose, privilégie une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité.
- Forte de son label Ville Active et Sportive, qui récompense son engagement, Villejuif poursuit avec ambition sa politique sportive au service de toutes et de tous et se prépare à accueillir les Jeux Olympiques de 2024.

#### 4.6.8 Une "Ville active et sportive" qui mène une politique du "sport pour tous"

- Elle propose une variété d'événements, tout au long de l'année : semaine olympique et paralympique, meeting d'athlétisme, course d'endurance scolaire, Corrida..
- Un Service Municipal des Sports accompagne les associations sportives et propose des animations ou stages sportifs à l'attention des 6-15 ans durant les vacances scolaires mais aussi fait découvrir plusieurs disciplines aux enfants de 6 à 10 ans tout au long de l'année (école municipale des sports).
- Un Fonds d'Aide Communale à la Pratique Sportive (FACPS) a été créé pour favoriser la pratiques sportive. Cette aide est majorée de 50% pour les filles. Elle complète celles qui existent déjà au niveau de la CAF (forfait loisirs jeunes), de l'Etat (tous en club), les coupons sports ANCV.

Selon l'étude sur les équipements publics de 2021, le niveau d'équipement est globalement adapté pour répondre quantitativement aux besoins (sauf les stades, qui ne sont que dans le sud et les petits espaces extérieurs peu répandus). On note une forte concentration dans le Sud, moins sur le centre et l'ouest. Les taux d'utilisation sont plutôt élevés.

#### 4.6.9 Les équipements sportifs

Outre le stade nautique Youri Gagarine géré par l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, la Ville a développé et dispose aujourd'hui de nombreux équipements sportifs :

##### Des complexes sportifs

- La Halle des Sports Colette Besson (Volley-ball, escalade...)
- Le Complexe sportif Guy-Boniface (Basket, volley, rugby, tennis, gymnastique, lutte, judo, karaté, aikido, jiu-jitsu, Taïchi,...)
- Le Complexe sportif Maurice-Baquet (Handball, basket, volley, futsal, judo)

##### Des Gymnases

- Le Gymnase Daniel-Féry (Volley)
- Le Gymnase Maximilien-Robespierre (Tir à l'arc, éducation physique, taïchi)
- Le Gymnase Les Olympiades (Badminton)
- Le Gymnase Louis-Pasteur (Volley, basket, futsal, badminton)
- Le Gymnase Paul-Langevin (Volley, roller skating)

##### Des Salles et terrains spécialisés

- La Salle de boxe Marcel-Cerdan (*Boxe française, Kick Boxing, boxe anglaise*)
- La Salle sportive du collège Guy-Môquet (*Escrime*)
- Le Terrain de tennis Camille-Desmoulins (*Pas de tir à l'arc*)
- Le Terrain de pétanque Paul-Dubuisson
- La Piste de roller-skate Gabriel-Thibault
- L' Institut Médico-Educatif (IME) Louis le Guillant

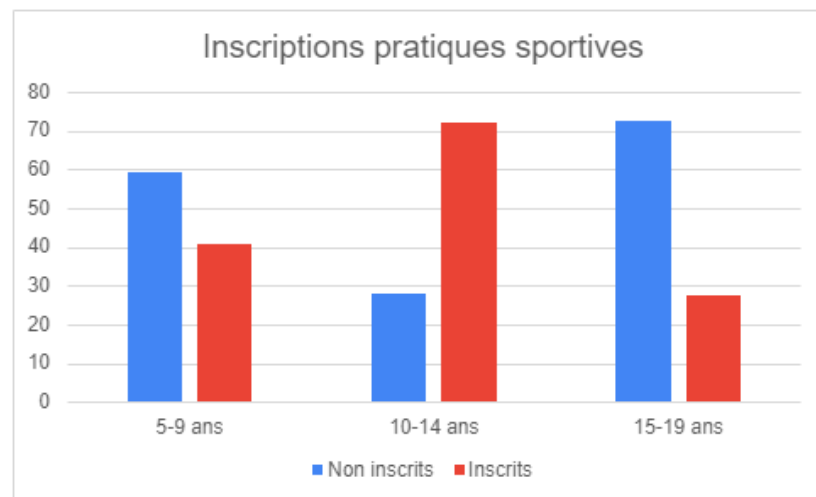
## ❑ Des Stades

- Le Stade Karl Marx (Football)
- Le Stade Gabriel-Thibault (Football, basket, handball, skate-park)
- Le Stade Louis-Dolly (Athlétisme, football, musculation)

### 4.6.10 Une pratique sportive plus importante chez les 10-14 ans et chez les hommes

Le taux d'inscription dans des pratiques sportives est de 40,6% pour les 5-9 ans, il monte à 72,1% pour la tranche des 10-14 ans et redescend à 27,6% chez les 15-19 ans.

La part des femmes est moins élevée que celle des hommes. Elle augmente légèrement entre 9 et 14 ans (1/3 des licenciés) puis diminue (1/4 des 15-19 ans).

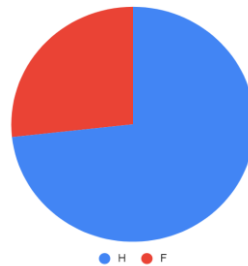


### 4.6.11 Une pratique genrée des sports

Répartition des licences entre les Hommes et les Femmes (10-14ans)



Répartition des licences entre les Hommes et les Femmes (15-19ans)



- On observe une division genrée des sports, sauf pour le judo et le basket.
- Le Football est plébiscité par les hommes (entre 24 et 28,6% des garçons à tous les âges ont une licence) ainsi que le judo chez les plus jeunes (22,6% des licences), le basket et le tennis.
- Les pratiques des jeunes femmes sont plus hétérogènes : équitation (12% des licences des femmes de 10 à 14 ans sont des licences rattachées à la fédération d'équitation), judo athlétisme, basket.

#### 4.6.12 Des actions de prévention à l'attention des enfants, adolescents et jeunes

Est mise en œuvre sur le territoire de Villejuif une action conjuguée Mission Prévention/Police Nationale/Police Municipale/Associations/Animateurs et Educateurs Jeunesse et Sports/Education Nationale, se traduisant notamment par les actions suivantes:

- Les expositions interactives et itinérantes : « Moi jeune citoyen » pour les élèves âgés de 9 à 13 ans, et « Questions de justice » de 13 à 18 ans
- La lutte contre le harcèlement (cyber-harcèlement, relations filles/Garçons...): dans les écoles et collèges, sur demande des enseignants, pour écoles et collèges
- Le « permis internet » ; public scolaire, du CE2 au CM2, pour prévenir et conseiller les enfants face aux dangers et pièges de la toile.
- Le projet « roule » dans le cadre de l'APER pour les élèves de CM2
- Le « Village sécurité routière », pour les collégiens de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

Par ailleurs est menée une action conjuguée autour des usages de la route, avec les Ambassadeurs du Vélo (SDJES en vue du programme « savoir rouler à vélo » du Conseil Départemental)

#### 4.6.13 De nombreux espaces verts

Villejuif compte sur son territoire 6 parcs et 6 squares municipaux et un grand parc départemental :

- Parc du 8 mai 1945
- Parc Pablo-Neruda
- Parc Normandie-Niemen
- Parc des Lilas
- Parc Emile-Zola
- Jardin municipal des Plantes
- Parc départemental des Hautes Bruyères, qui abrite 85 jardins familiaux ainsi qu'un jardin de plantes médicinales.
- Square Condorcet
- Square de la Charmoie
- Square des Guipons, qui comprend un parcours dédié aux personnes malvoyantes avec des plantes odorantes et des panneaux écrits en brail.
- Square Jean-Ferrat
- Square Pasteur
- Square des Sapeurs-Pompiers

#### 4.6.14 Un territoire avec de nombreuses associations

La ville compte 238 associations, dont :

- 34 pour la jeunesse / enfance / scolaire (Maison de l'adolescence, APE, foyer socio-éducatif..)
- 65 autour de la culture et des loisirs
- 49 autour de la solidarité
- 38 autour de la santé et de la prévention
- Une centaine avec des objectifs variés
- Un tissu associatif dont l'activité a fortement souffert de la pandémie en 2020 et 2021, mais qui se remobilise très activement depuis ce printemps;
- Des grands temps associatifs récurrents organisés par la ville:

- Le Forum de la rentrée, en centre-ville: un évènement populaire et familial, tenue de stands par les associations, présentation de leur activités, des associations d'entraide locales et nationales, etc.

- Villejuif Respire : des animations sont organisées gratuitement durant l'été par la ville, et/ou portées par les associations, basées sur le Droit aux Vacances pour Tous ; le projet Respire porte également un important dispositif de sorties à la mer, qui au sortir de la période de crise prend un sens particulier et parfois vital pour les familles. Ainsi 3 sites ont été choisis pour offrir une « respiration » aux Villejuifois, un dispositif spécifique est mis en place pour les enfants et adultes souffrant de T.S.A. avec un accompagnement et un équipement dédiés, sur ces mêmes sites.

#### 4.6.15 Analyse et interprétation – Que retenons nous ?

On constate :

- La densité des équipements sportifs, de loisirs, sociaux et culturels existants à l'échelle de la Ville,
- La richesse de l'offre existante en ce qui concerne la parentalité, la petite enfance, les accueils péri et extrascolaires
- Le grand nombre d'associations présentes sur le territoire
- La diversité des activités proposées au plan sportif et culturel
- L'attention de la commune à « animer » la ville en proposant des évènements sportifs, ludiques et culturels attractifs.

Dans le même temps, on relève:

- Une répartition assez inégale des équipements sur le territoire communal
- Des taux de fréquentation des accueils du matin et du soir, marqués, comme sur tout le territoire national, par l'impact de la crise sanitaire, mais qui sont, en règle générale très inférieurs aux moyennes nationales. En revanche, les taux de fréquentation des accueils du mercredi se rapprochent de la moyenne nationale



- Des taux de fréquentation importants des activités sportives, mais qui:
  - Laissent supposer l'existence de pratiques sportives en dehors de manière non encadrée
  - Accusent une déperdition manifeste du public à partir de 15 ans
  - Ne parviennent pas à dépasser le caractère social et genré de la pratique sportive.
  - Un bel impact de l'action culturelle, et notamment des activités liées à la lecture publique, mais, en revanche, un impact territorial limité de l'Ecole Municipale des Beaux-Arts et des Conservatoires, d'une part, des Maisons pour Tous, d'autre part.

## 4.7 Tableaux d'engagement 2020-2026 et budgets 2021-22

### 4.7.1 Tableau d'engagements 2020-2026

La majorité municipale a défini un tableau de 79 engagements en lien avec les thèmes suivants : Ecologie, Citoyenneté, Solidaire.

22 de ces engagements concernent directement la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Thèmes	N°	Sous-thème	Engagements
<b>Ecologie</b>	5	La nourriture, c'est la santé	Dans les écoles et crèches : repas en circuit court, 100 %bio avec l'objectif d'être cuisinés à Villejuif, choix possible d'un repas sans viande, petit déjeuner gratuit, création d'une 2ème AMAP
<b>Citoyenneté</b>	37	La jeunesse, une attention particulière à la jeunesse villejuifoise	De nouvelles structures pour la jeunesse dans les quartiers avec la construction de projets éducatifs et de loisirs
<b>idem</b>	38	idem	Charte des stages entre les jeunes et les entreprises
<b>idem</b>	39	idem	Contrats de réussite solidaire pour les projets citoyens et professionnels des jeunes

idem	40	idem	Aide à l'insertion et à la réinsertion
Citoyenneté	41	La jeunesse, une attention particulière à la jeunesse villejuifoise	Accompagnement des projets professionnels avec la M2IE et la mission locale
idem	42	idem	Soutien aux associations d'aide aux devoirs
Solidaire	51	Lutte contre la pauvreté	Mieux accompagner les associations d'aide aux plus démunis. Pour qu'aucun enfant villejuifoise ne vive sous le seuil de pauvreté, nous mettrons en place d'ici la fin du mandat, en partenariat avec le Conseil départemental et les associations de solidarités, un minimum social garanti, visant en priorité les familles monoparentales.
Solidaire	59	Enfance	Nouvelles places d'accueil : création d'une crèche publique, d'une crèche parentale, d'une garderie à horaires décalés ; nouveaux Relais et Maisons d'Assistants Maternelles
Solidaire	60	idem	Création d'une Ludothèque, rétablissement de la Ludomobile
Solidaire	67	La culture pour tous et dans tous les quartiers	Ouverture d'une 3ème MPT
idem	68	Ecoles - un travail en commun avec les parents et les associations, les enseignants et l'inspection académique pour une école accueillante	Des classes en nombre suffisant dès la rentrée. Refus des fermetures de classes et/ou d'écoles (Karl-Max-Pelloutier) programmées par l'Education nationale
idem	69	idem	Révision du portail famille, du quotient familial et des modalités de paiement
idem	70	idem	Gratuité des fournitures scolaires et des petits déjeuners

idem	71	idem	Plan santé dans les écoles
Solidaire	72	idem	Accompagner les parents dans leur demande d'auxiliaire de vie scolaire
Solidaire	73	Ecoles - un travail en commun avec les parents et les associations, les enseignants et l'inspection académique pour une école accueillante	A la cantine : circuit court, produits bio, introduction de repas végétarien. Déjeuners gratuits pour les familles les plus modestes
Idem	74	idem	Plan + d'ATSEM
Idem	75	idem	Aide à l'accès au numérique
Idem	77	idem	Plan de rénovation des écoles
Idem	78	idem	Sécurité sanitaire pour les enfants :toilettes propres(savon, papier toilette...)
Idem	79	idem	Former à l'égalité Fille-Garçon

#### 4.7.2 Projets des Directions

Les différentes directions de la ville ont défini leurs objectifs en lien aux engagements de la majorité municipale suivants :

	Evolution / Bilan 2021-2022	Projets 2022
Direction de l'Education	L'essentiel porte sur les frais de personnel : (près de 380 postes et environ 15 000 000€ MS) augmentation relative des dépenses, notamment induite par « dédoublement » des classes	<u>Direction de l'Education</u> : Développement du projet « Démon » avec la Philharmonie de Paris, formations sur le handicap, l'éducation non genrée, lancement du PEdT <u>Service Restauration scolaire</u> : alimentation bio, suppression bacs plastiques, reprise des petits-déjeuners, tri des bio-déchets, 2e poste de coordination sur la pause méridienne <u>Service scolaire</u> : départ de tous les CM1 en classe

	<p>de découverte, baisse relative des recettes (-20%) en raison de perception d'indus CAF en 2021, et donc des réfections en 2022, mais recettes complémentaires possibles (accompagnement PEdT)</p>	<p>environnement, pochettes scolaires gratuites, réévaluation des dotations de fournitures scolaires, dé-doublement du poste de coordination ATSEM (actuellement 1 cadre pour 65 agents et 14 sites), expérimentation d'une enveloppe de subvention aux coopératives scolaires</p> <p><u>Service Enfance</u> : reprise des activités, budget pour le CME + travail droits de l'enfant, création d'une enveloppe investissement pour l'amélioration des matériels, renforcement attractivité ADL avec refonte du PEdT, reprise des séjours vacances, renforcement de la coordination pour mieux accompagner les projets et les équipes</p> <p><u>Service entretien ménager des bâtiments</u> : budget à la hausse, rachat de matériel, amélioration du suivi des cadres</p>
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	Evolution / Bilan 2021-2022	Projets 2022
<p>Direction Petite Enfance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des équipes pour renforcer le suivi pendant la Covid (nouvelles formes : visio, capsules, jeux, info, masques inclusifs..., brocante et prêt de jeux par réservations dématérialisées..)</li> <li>- Reprises activités (Café ludo et ludomobile été 2021)</li> <li>- Reconnaissance par la CAF des efforts faits pour l'inclusion des enfants en situation de handicap (extension présence des psychomotriciens et processus d'inscription particulier)</li> <li>- Formations DD (alimentation, perturbateurs endocriniens),</li> <li>- Encadrement renforcé des crèches privées</li> <li>- Accroissement des permanences d'accueil aux familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- continuum éducatif avec l'adoption du nouveaux PEdT et nouveau mode de financement CTG</li> <li>- ouverture de 80 places supplémentaires <ul style="list-style-type: none"> <li>-développement politique de recrutement, remplacement postes de direction, redéfinition profils de poste EJE</li> <li>-Réécriture projets pédagogiques harmonisés</li> </ul> </li> <li>- Diversification des ressources (appels à projets..)</li> <li>- Aide à la parentalité : diversification des points d'accueil et des relais familles (Relais Petite Enfance, Maison/Cafés des Parents...), réseau PMI qui participera aux travaux autour du Projet Educatif de Territoire</li> <li>- Lancement du marché pour la création d'un Pôle Petite Enfance Lamartine (services intégrés dans un espace ouvert aux initiatives citoyennes : crèche, Halte-Garderie, Relais Petite enfance (ancien RAM), Lieu d'Accueil Enfants-Parents, salle des rencontres intergénérationnelles, potager...</li> <li>- Renforcement soutien à la parentalité par</li> </ul>

		<p>la Maison des Parents, création d'un poste d'accueillant familles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- remplacement vaisselle plastique, couches bio 100%, actions de sensibilisation à l'environnement dans 100% des structures</li> </ul>
Direction Jeunesse et Sports	<p>Objectif 2021 : Redynamiser les activités pour permettre l'épanouissement des jeunes. Ex) Halle Colette Besson qui a permis d'élargir l'offre des associations sportives, ouverture des MAJ pour retrouver les jeunes de 11 à 17 ans (1 coordinateur et 3 animateurs) Dispositif jobs « aide aux projets » 130 jeunes accompagnés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mutualisation des moyens, plus de coopération entre les services (service des sports, service jeunesse)</li> <li>- Conserver les projets 2021 et réaliser ceux qui n'ont pas pu se faire <ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre en place des projets innovants : projets transversaux (CORRIDA, Golden block, Job aide aux projets, Villejuif respire, etc...), accompagnement de projets portés par les jeunes, accueil des JO 2024, sport au féminin, gala de boxe, rénovation structures jeunesses, projet de réorganisation, réactualisation/suivi de projets pédagogiques pour chaque structure, projet éducatif en lien avec le PEDT...</li> <li>-Actions dans les collèges: pauses méridiennes (avec Ludomobile), liens par recrutements d'animateurs éducateurs sportifs</li> <li>-Nouvelles actions de prévention avec budget dédié, cyber-harcèlement, réseaux sociaux, e-game</li> <li>-Accompagnement du projet tiers-lieu</li> </ul> </li> </ul>

	Evolution / Bilan 2021-2022	Projets 2022
Direction de l'Action Sociale	<p>Hausse du budget avec la crise sanitaire : moyens humains auprès des personnes âgées, aides aux particuliers</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversifier l'aide aux particuliers</li> <li>- Se doter de moyens de réponse aux situations d'urgence</li> <li>- Soutenir les associations de solidarité</li> <li>- Porter des projets transverses et co-construits avec d'autres directions</li> <li>- développement des projets inter-</li> </ul>

		générationnels
Direction sécurité, prévention, médiation	Priorisation et développement des actions de prévention dans les écoles	Achat de matériel pédagogique. Par ailleurs la ville sollicite des subventions dans le cadre du Plan Départemental d'Action à la Sécurité Routière (PDASR) et du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) qui rapporte entre 5 000 et 10 000 euros par an.
Direction de la citoyenneté	<p><u>Démocratie citoyenne</u> : Démarche design des cours d'école d'un nouveau genre, Assises de la mobilité</p> <p><u>Vie associative</u> : soutien aux associations, fonds de soutien Covid, soutien Semgest aux associations, Forum de rentrée</p> <p><u>Cohésion sociale</u> : développement de deux dispositifs CLAS (troc, aide à la parentalité, ateliers socio-linguistiques, couture) avec les familles dans le quartier Sud.</p> <p><u>Politique de la ville</u> : budget pas entièrement consommé</p> <p><u>Egalité femmes/hommes</u> et lutte contre les discriminations : 8 mars, opération Place aux femmes, aides sociale femmes victimes de violence, soutien asso...</p> <p><u>Culture de paix</u> : surtout sur les commémorations...</p>	<p><u>Démocratie citoyenne</u> : Lancement effectif des conseils de quartier, Préparation du budget participatif pour septembre 2022, Consultations ciblées (Alexandre Dumas, Lamartine ORU)</p> <p><u>Vie associative</u> : maintien de l'enveloppe de subventions, prestation logistique, forum, investissements de développement des pôles associatifs</p> <p><u>Réussite éducative</u> (budget CCAS) : augmentation du budget PRE (augmenter le temps d'intervention des professionnels, développer les projets), création effective du second poste de référent, amélioration des conditions d'accueil des familles</p> <p><u>Cohésion sociale</u> : Budget en hausse dans le sud (collégiens et lycéens), et dans le nord et l'ouest pour les projets de développement, Demande des familles en soutien scolaire dans le Sud pas encore complètement couverte, Révision de l'offre de vacances pour tous.</p> <p><u>Politique de la ville</u> : sortir d'une logique de guichet, meilleure coordination</p> <p><u>Egalité femmes / hommes</u> : budget identique, accent sur femmes / sport, plan de lutte contre les discriminations</p> <p><u>Culture de paix</u> : renouvellement des subventions, nouveaux projets..</p>

#### 4.7.3 Projets – Direction des Affaires Culturelles

	Evolution / Bilan 2021-2022	Projets 2022
--	-----------------------------	--------------

<p>Direction des Affaires Culturelles</p>	<p><u>Ecole Municipale des Beaux-Arts (EMBA)</u> : augmentation du nb d'ateliers (36 contre 34) et de stages durant l'été (22 au lieu de 15), création d'un espace numérique pour valoriser sa formation, maintien du soutien et de la valorisation de projets artistiques (fresque rampe RD7 ; Lamartine...)</p> <p><u>Les 2 Maisons pour tous</u> : stages pendant les vacances, spectacles, représentations de contes, cinéma jeune public...</p> <p><u>Le réseau de lecture publique</u> : Rendez-vous jeunesse animés par les bibliothécaires, ateliers numériques, festivals (Etre vivant, les sciences des livres...), prix des lecteurs, mise en place des EAC...</p> <p><u>Archives municipales et documentation</u> : valorisations journée du patrimoine, supports numériques..</p>	<p><u>EMBA</u> : poursuite des actions de sensibilisation à l'art visuel avec les écoles (projets d'éducation artistique et culturelle), ouverture de l'école dans la ville (mise en valeur RD7, accès au kiosque, projet de Work in Progress en lien avec le DD - résidence de 3 mois pour les écoles, ADL..., animations en Stop Motion, exposition...)</p> <p><u>Le Réseau de lecture public</u>, Elsa-Triolet, PULP Nord et PULP Sud : nouveaux événements (Nuit de la lecture, le Prix des lecteurs...), animations en lien avec d'autres services ville/département (les Sciences des livres, Ciné-junior..), poursuite des séance EAC réétudiées à l'aune du PEDT..., nouvelles acquisitions de livres, achat de ressources numériques, dispositif de médiathèque mobile</p> <p><u>Les 2 Maisons pour tous</u> : développement de 2 nouveaux projets avec les habitants (ateliers « web radio » dans la sud, des ateliers sérigraphie dans le nord), réflexion sur le projet global des structures.</p> <p><u>Les Archives municipales et service de documentation</u>: mise en valeur de 10 lieux de mémoire propres à Villejuif,</p>
-------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 5 ANALYSE DIAGNOSTIQUE

### 5.1 Entretiens, temps d'observation, analyse de pratiques

#### 5.1.1 Méthodologie

Liste des entretiens réalisés et caractéristiques des personnes rencontrées :

- 47 enfants : 5 élèves en maternelle et 15 élèves en élémentaire de l'école Langevin, 27 élèves en élémentaire à Lebon
- 15 Parents d'élèves auditionnés : (6 en maternelle et 8 en élémentaire) de l'école Vilar
- Les directeurs et les directeurs adjoints du Service Enfance
- 2 responsables des temps de repas (personnel technique) à Langevin
- 2 animatrices (1 en maternelle et 1 en élémentaire) de l'accueil Lebon
- Une demi-journée d'observation à l'Accueil de Loisirs Simone Veil

- L'équipe du périscolaire matin et soir de l'école Vilar
- L'équipe de la pause méridienne de l'école Vilar - échange avec les 2 coordinateurs
- L'équipe du PRE
- L'équipe du MAJ Sud – avec rencontre des jeunes et de l'équipe
- L'équipe de la Maison des parents – suivi d'un atelier enfant/parent
- Le service enfant pour les analyses de pratiques
- Les services Jeunesse et sports pour les analyses de pratiques
- Les principaux des 5 collèges
- Le proviseur du lycée de secteur Darius Milhaud



### 5.1.2 Analyse AFOM – Enfants

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Points de vigilance
Des enfants plutôt épanouis dans leur famille avec leurs amis	Des disputes, tensions, voire insultes et violence entre enfants à l'école  Des frictions entre jeunes au pied de certains immeubles		Des rapports de pouvoir entre enfants (obligation à faire certains jeux)
Un déplacement vers l'école que les enfants font généralement à pied			
Une pratique du sport très développée	Peu d'activités autres (culturelles, artistiques...)  Une proportion importante d'enfants sans activités  Une interruption de celles-ci pendant la Covid		
	Le turnover des adultes  Des cours d'écoles perçues comme exiguës, et ne proposant pas assez de jeux (toboggan, balançoires...)  Une dimension ludique peu présente dans les classes (pas assez de jeux)	Des attentes diversifiées en termes d'activités (sport, culture, voyage...), d'aide aux devoirs, de mieux-vivre ensemble	Des enfants assez sensibles aux enjeux sociaux (racisme, logements pour tous), et environnementaux (pollution).

### 5.1.3 Analyse AFOM – Parents

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Points de vigilance
	Un PEdT non connu	Une reconnaissance de la richesse de l'offre en direction de la jeunesse, notamment sportive	
De nombreuses coopérations existantes et partenariats "culturels" (médiathèque, théâtre, spectacle..) avant la Covid			
		Chez certains parents, des attentes d'activités "écologiques" (jardinage, contact avec les animaux), de solidarités (visite d'hôpitaux, maison de retraite, orphelinat) et d'apprentissage de la citoyenneté (autonomie, respect des règles...)	Une crainte partagée d'une dégradation des conditions et de la qualité de l'enseignement (classes surchargées, nombre et formation des enseignants, apprentissages fondamentaux, numérisation extrême, perte de la dimension "humaine"...)

### 5.1.4 Analyse AFOM - Acteurs éducatifs

Atouts	Faiblesses	Points de vigilance
Une diversité culturelle des enfants accueillis		
les locaux au sein des écoles plus ou moins dédiés et adaptés à l'accueil périscolaire		

<p>Une dynamique de travail en transversalité entre le périscolaire et l'école (en suspend suite à la Covid) : lien aux enseignants, avec le service enfance</p>	<p>Une difficulté à mobiliser les équipes dans l'écriture des projets pédagogiques</p>	<p>Une nécessité de construire des coopérations entre la Ville de Villejuif et le lycée (utilisation des équipements sportifs, affichages et présentation de l'offre culturelle, actions conjointes sur la parentalité, visite des MAJ, implication des éco-délégués)</p>
<p>L'existence d'un PRE (67 enfants de 4 à 16 ans accompagnés)</p> <p>Une équipe pluridisciplinaire permettant un travail en transversalité avec les écoles</p>	<p>Une perception plutôt négative par d'autres familles des familles accompagnées dans le cadre du PRE</p> <p>Des coopérations à renforcer (avec certaines associations, les travailleurs sociaux de la commune et de l'EDS)</p>	<p>La nécessité d'une attention spécifique vis-à-vis des enfants des familles primo-arrivantes</p> <p>La barrière de la langue (ex : pour la prise en charge de parents rencontrant des difficultés psychologiques et ne maîtrisant pas la langue)</p>

#### 5.1.5 Analyse AFOM – Acquis de l'analyse de pratiques

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Points de vigilance
<p>Des MAJ très ancrées dans la vie des quartiers</p>	<p>Des difficultés persistantes au niveau des MAJ à capter d'autres jeunes et à « capter » les jeunes dans la durée</p>	<p>Un lien sport et jeunesse en cours de construction, de premières actions menées en commun</p>	<p>La nécessité de faire évoluer l'image des MAJ, en tant que lieu éducatif, et de convaincre les familles dont les enfants ne fréquentent pas les MAJ</p>
<p>Des animateurs conscients de l'importance des valeurs, des attendus éducatifs de l'action mais....</p>	<p>Un primat donné à la fréquentation de la structure (sur l'impact social et éducatif)</p> <p>Un défaut d'identification des attentes quantitatives et qualitatives relatives</p>		<p>Une nécessité que le quotidien ne prenne pas le pas sur le sens du projet, ce qui suppose un accompagnement managérial fort</p> <p>Une nécessité de renforcer les savoir-faire des animateurs sur les aspects administratifs</p>

	à leur action Un défaut d'anticipation et réflexion continue sur les projets, les pratiques		
Des animations sportives tous publics Des actions de découverte d'activités sportives au niveau des accueils de loisirs La mise en place de stages multisports en direction des 11 ans et plus		Une attention des encadrants à poser les règles, à inclure les nouveaux venus dans le groupe, à développer un esprit de solidarité entre jeunes	Des pratiques sportives ponctuelles qui ne débouchent pas sur des inscriptions en club sportif
Des démarches d'inclusion des jeunes exclus du collège au niveau des MAJ	Une logique dominante d'offre d'activités (versus accompagnement d'un parcours éducatif)	Une volonté des MAJ de passer d'une démarche de structure ouverte à un travail en mode projet (inscription sur des activités avec un objectif clair s'inscrivant dans la durée)	La nécessité de mieux cerner les besoins des jeunes d'un point de vue éducatif et de revisiter, de ce point de vue, le temps de l'accueil (premier entretien)

## 5.2 Acquis des ateliers diagnostics thématiques

### 5.2.1 Méthodologie

Les pages suivantes sont le résultat du travail de diagnostic partagé ayant mobilisé de nombreux acteurs de la communauté éducative (élus, responsables de service, directeurs d'écoles et de collège, animateurs, parents,...).

S'étant déroulé les 21 et 29 mars 2022, ces ateliers ont porté sur les thématiques suivantes:

- Autonomie et émancipation,
- Relations adultes-enfants,
- Bien-être des enfants et de leur famille, notamment dans le contexte « post » crise sanitaire,

- Coopération au sein de la communauté éducative.

Les acquis de ces ateliers thématiques ont été complétés par les acquis des ateliers de quartier qui se sont déroulés respectivement les 11 avril et 21 avril 2022.

En l'état, les diapositives suivantes restituent « tel quels » et de manière volontaire les résultats des analyses co-construites au cours des ateliers diagnostics.

Elles reflètent tout autant des constats « objectifs » que les perceptions que les acteurs éducatifs ont de la situation éducative sur la commune de Villejuif.

### 5.2.2 Analyse AFOM – Favoriser le bien-être des enfants et des jeunes

ATOUS	FAIBLESSES	POINTS DE VIGILANCE
Des offres multiples : ludomobile, service jeunesse, découverte cuisine, culture potagère sur balcon Une adaptation des équipes et des repères pour les enfants Une réappropriation des espaces de vie extérieurs Une pratique du sport en extérieur et de façon libre Des cours aérées Un lien social maintenu grâce aux écrans Une certaine autonomie dans l'apprentissage	Un respect partiel du protocole sanitaire (taille du réfectoire) Un manque de contacts physiques en maternelle Une absence d'éducation à la transition écologique	Une gestion non anticipée des impacts éducatifs post-crise (adultes masqués) Une augmentation de l'anxiété et de l'addiction (ex : écrans), des phénomènes de cyberharcèlement Des problèmes de retard dans l'apprentissage du langage Des difficultés de réadaptations aux règles extérieures / aux autres Des violences intra-familiales Des problèmes de sédentarité, d'obésité

ATOUS	FAIBLESSES
<p>L'existence d'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)</p> <p>L'existence de plusieurs structures et dispositifs gratuits : soutien psychologique (CMPP, CTPP), PMI, CEPF, addiction (Maison des addictions et de la santé mentale, des consultations jeunes consommateurs, Cap écoute jeune), des infirmières scolaires, une bonne couverture hospitalière</p> <p>Une Maison des parents,</p> <p>L'existence d'un PRE</p> <p>La réalisation de bilans santé en maternelle</p>	<p>Un manque de places en crèche, et donc de dépistage précoce</p> <p>Un manque de places et de professionnels de santé : CMS, psychologues et infirmières scolaires, désert médical (pour les enfants)</p> <p>Un manque de suivi sur les aspects santé sur les différentes tranches d'âges</p> <p>Un problème d'inclusion en milieu ordinaire (AESH)</p> <p>Une communication sur les démarches MDPH à améliorer</p> <p>Une communication intra-structure à améliorer</p> <p>Un problème de coordination</p> <p>Des doublons au niveau des compétences</p>
<p>Un grand nombre et une diversité d'associations sportives</p> <p>De nombreuses structures sportives sur la ville</p> <p>Beaucoup d'activités en extérieur</p> <p>Des activités Piscine et sportive à l'école</p> <p>Des stages multisports pendant les vacances</p> <p>Beaucoup de filles présentes sur les activités extérieures</p>	<p>D'un point de vue quantitatif :</p> <p>Une implantation non homogène des structures sportives dans la ville</p> <p>Des parcours sportifs à élargir sur d'autres parcs (ex : accrobranche)</p> <p>Un manque de pistes cyclables</p> <p>D'un point de vue qualitatif :</p> <p>Un manque de variété dans l'offre proposée</p> <p>Un manque d'activités pour les enfants en situation de handicap (ex: création d'un parc des senteurs)</p> <p>Une absence d'espaces pour les 0-3 ans</p> <p>Peu de pratiques de sport débutant pour les ados</p> <p>Des équipements surtout fréquentés par les garçons</p> <p>Pas assez d'activités enfants/parents</p> <p>Peu d'activités en lien avec la nature, le jardinage</p> <p>Une accessibilité des structures sportives à améliorer (transport et horaires), ouverture tardive des parcs, espaces publics à sécuriser</p> <p>Un manque de communication sur les offres, notamment envers les parents</p> <p>Une politique tarifaire à développer</p>

### 5.2.3 Analyse AFOM – Autonomie et émancipation

ATOUS	FAIBLESSES	POINTS DE VIGILANCE
Des parents de plus en plus ouverts à l'autonomie	<p>Des postures des parents qui sont encore à faire évoluer</p> <p>Des attitudes attentistes des « publics »</p> <p>Des inégalités d'accès au numérique (matériels, compétences)</p> <p>Une mobilité territoriale (et vers Paris) difficile</p>	<p>Une insécurité des espaces publics avec des inéquités d'un point de vue géographique et en termes de mobilité</p> <p>Une importance de médiations/formations en direction des parents par rapport au numérique</p>
<p>Le Conseil Municipal des Enfants</p> <p>Le dispositif Ordival, qui, au collège, favorise l'acquisition de nouvelles techniques d'apprentissage</p> <p>Le programme d'éducation aux médias au collège</p> <p>Une offre culturelle diversifiée et sportive conséquente s'appuyant sur de nombreuses infrastructures</p>	<p>Une absence de conseil de la jeunesse</p> <p>Pas d'apprentissage délibéré à l'autonomie (ménage, finances + budget, cuisine) au niveau de l'école et des centres de loisirs</p> <p>Une communication non adaptée ou pas assez régulière, « humanisée »</p>	Une disparité géographique des services avec une offre plus faible sur le Nord
<p>Des espaces d'expression et de décisions des enfants et des jeunes, mais investis de façon disparate (exemple: CME) et non systématique</p> <p>Des propositions d'actions et d'expériences « d'ouverture » mais un manque de places et/ou des modalités d'inscriptions complexes et/ou limitées (exemple: conservatoire)</p>		<p>Une méconnaissance des « possibles »</p> <p>Un manque d'investissement, d'appropriation de la ville et de ses propositions</p>
De nombreux projets partenariaux fédérateurs proposés sur les temps scolaires voire périscolaires	Un encadrement et des cadres qui visent à la conformité	

ATOUPS	FAIBLESSES
<p>Des réponses visant à favoriser l'accès à la culture : spectacles dans les crèches, Ciné goûter, mercredis contés, mercredis-moi une histoire,...les spectacles proposés au Théâtre Romain Rolland, les animations de la médiathèque (ex: Nuits de la lecture)</p> <p>La Maison des parents</p> <p>La généralisation, chaque année, d'un séjour en classe de découverte</p>	<p>Un manque d'accès à l'information Antenne Jeunesse, pas de communication numérique en continu – facebook, mailing-list, site de la ville – défaut d'affichage et de tracts en primaire et au collège</p> <p>La nécessité d'une communication « hybride »</p>
<p>Une offre structurée sur l'accès à la citoyenneté en direction des différentes tranches d'âge (6-12 ans) : Conseil municipal des enfants – Café Ludo et Ludomobile pour apprendre à jouer tout en respectant les règles/ les 4 antennes jeunesse pour les 11-25 ans</p> <p>Une invitation à 18 ans des nouveaux électeurs</p>	<p>Un accès limité à la culture via les Antennes Jeunesses (pas de visites de musée, peu de sorties vers des lieux d'exposition)</p> <p>Une absence de lieux d'exposition sur Villejuif</p> <p>Des problèmes de localisation des actions avec un secteur Nord et Est très dépendant des transports en commun</p> <p>Une absence d'information des jeunes électeurs qui s'inscrivent sur les listes électorales par Internet</p>
	<p>Un manque de liens et de cohérence dans les actions et entre les services</p> <p>Un manque de transversalité</p>



## 5.2.4 Analyse AFOM – Relations adultes-enfants

ATOUS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	POINTS DE VIGILANCE
<p>Beaucoup de familles participent aux activités proposées (médiathèque, ludothèque)</p> <p>Un fort investissement des parents dans les APE</p> <p>Un investissement des parents pour envoyer leurs enfants à l'aide aux devoirs</p>	<p>Toujours les mêmes familles qui participent</p> <p>Une moindre implication des papas au quotidien et dans les APE</p> <p>Un nombre élevé de familles monoparentales</p> <p>Un nombre important de familles dépendantes des prestations sociales</p> <p>Des familles qui ne sortent pas du quartier</p> <p>Des temps trop longs passés dans les accueils</p> <p>Une tendance à beaucoup attendre des animateurs qui doivent être "irréprochables"</p> <p>Des formes d'autorité « négatives », avec l'enfant qui n'est pas toujours considéré comme une personne</p> <p>Des adolescents qui sont trop souvent dans la rue</p>	<p>Une participation croissante des couples, et des papas (télétravail)</p> <p>Un renforcement du vivre-ensemble et de l'entraide pour s'occuper des enfants dans certaines familles avec la COVID</p>	<p>Un repli, avec la Covid, vers l'intrafamilial</p> <p>Des tensions parents/enfants dues au confinement et à l'isolement</p> <p>Un défaut de flexibilité pour être vraiment à l'écoute des besoins de l'enfant et de la famille</p> <p>Une forme de "déresponsabilisation collective"</p> <p>Une posture de "consommation de services" sans autre investissement</p> <p>Une vie "dure et chère", qui piège la relation parents/enfants</p>

ATOUPS	FAIBLESSES	POINTS DE VIGILANCE
<p>De multiples dispositifs, gratuits et de qualité e x : Maison des parents, MAJ</p> <p>Une offre culturelle et de loisirs importante : MPT, médiathèque, <i>Ludomobile</i>, <i>café ludo</i>, partenariat avec le Théâtre</p> <p>La présence de psychologues de la petite enfance et de psychomotriciens dans les ADL</p> <p>L'existence d'un PRE</p> <p>La Covid qui a bousculé les habitudes, conduit à des expérimentations</p>	<p>Une absence d'espace de convivialité parents / enfants / personnel dans les crèches</p> <p>Un nombre insuffisant de structures / places (ex : crèches, conservatoire, structures sportives) ou mal réparties</p> <p>Un manque de pédibus/transports pour relier les structures et les quartiers</p> <p>Pas de formations pour les agents</p> <p>Pas de transversalité : pas de partenariat Crèches / Maison des parents, Maison du handicap / ADL</p>	<p>Pas de soutien en direction des pédagogie nouvelles orientées vers le bien-être des enfants et des parents</p> <p>Épuisement des équipes après la COVID</p> <p>Un éloignement des parents des ADL et des écoles, une augmentation de la défiance et des exigences</p> <p>Un manque d'accompagnements/ et d'appuis concernant les effets négatifs du confinement sur le climat familial et la santé mentale</p>

ATOUPS	FAIBLESSES
<p>Une envie de bien faire, des savoir-être et savoir-faire</p> <p>Une adaptation et un fort engagement pendant la COVID</p> <p>La coopération avec les enfants</p> <p>Le sens de l'écoute (quand il y a du temps)</p> <p>L'efficacité</p> <p>L'existence du Conseil local de santé mentale et d'une équipe EPS</p>	<p>Le manque d'écoute, de temps, de qualification, d'une définition claire des missions, de savoir-être et savoir-faire</p> <p>Un manque de personnel : animateurs, enseignants, coordonnateurs, médecins, ATSEM</p> <p>Une usure du personnel conséquente de la gestion du protocole sanitaire et de l'adaptation des locaux pendant la COVID</p> <p>Le manque de connaissance des autres structures et de liens crèche/école maternelle, pro/parents</p> <p>L'absence de portage d'un projet de société tourné vers l'humain, l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'intelligence relationnelle</p> <p>Une absence d'accompagnement des parents sur l'évolution de leurs pratiques pédagogiques</p>

## 5.2.5 Analyse AFOM – Coopérations au sein de la communauté éducative

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	POINTS DE VIGILANCE
<p>Des composantes structurées de la communauté éducative, mais...</p>	<p>Un manque de temps et de lieux pour faire communauté, se connaître, se former (sur la diversité culturelle, l'analphabétisme des parents, les personnes en situation de handicap,...)</p> <p>Une instabilité des référents, des partenaires (municipaux, associatifs) rendant difficile la constitution de la communauté</p>	<p>De nombreux acteurs qui ont envie de travailler ensemble</p> <p>Le travail sur le PEdT</p> <p>Les moyens consacrés à l'éducation sur Villejuif</p>	<p>Une difficulté à mobiliser tous les parents</p> <p>Une défiance de certains parents vis-à-vis de l'institution scolaire</p> <p>Des parents démunis quant au fait de « savoir être parent aujourd'hui »</p> <p>Des risques de postures d'opposition</p>
<p>L'existence de temps d'échange et de préparation dans chaque équipe (accueils de loisirs, enseignants,...)</p>	<p>Des cloisonnements métiers, par tranches d'âge, institutionnels, géographiques</p> <p>Des acteurs de la communauté éducative laissés de côté (exemple: agents d'entretien)</p> <p>Une absence de passerelles entre les tranches d'âge invitant à favoriser l'implication des parents pour assurer avec d'autres acteurs le continuum éducatif</p>		<p>Un manque de lisibilité des champs d'intervention de chacun</p> <p>Une incompréhension des circuits d'information et de communication permettant à tout un chacun d'être force de proposition</p>

### 5.3 Acquis des ateliers de quartier

#### 5.3.1 Analyse AFOM – Les points forts et points faibles de la situation des 0-18 ans par quartiers

Quartiers	ATOUS	FAIBLESSES
<p><b>QUARTIER SUD</b></p>	<p>La multiculturalité</p> <p>Des solidarités</p> <p>Une forte pratique sportive, quelquefois pratiquée en autonomie, hors association</p> <p>Des parents investis dans la scolarité de leur enfant</p>	<p>Peu d'espaces verts</p> <p>Des besoins alimentaires et d'accès à la santé</p> <p>Le défaut de mixité sociale</p> <p>Peu d'accès à la culture</p> <p>Des pratiques différenciées d'éducation des garçons et des filles</p> <p>Des enfants seuls dans la rue à partir de 5 ans</p> <p>Pas ou peu de fréquentation des structures de soutien à la parentalité (ex : crèche, Maison Des Parents, ....PULP)</p> <p>Des parents pouvant avoir peur des différentes institutions</p> <p>Un manque d'engagement « citoyen » dans la vie locale</p>
<p><b>QUARTIER NORD OUEST</b></p>	<p>Une diversité de parcs (parc des hauts de bruyères, parc du 8 mai), un jardin partagé, et des initiatives locales d'animation des espaces (Carnaval Chasse aux Œufs, Collectif des Lutins, Corrida, Café Ludo..)</p> <p>De nombreux espaces et infrastructures pour les petits et les grands</p> <p>Des dynamiques d'entraide</p>	<p>Une tendance à l'enclavement du quartier</p> <p>L'existence de deals dans les parcs</p> <p>Des jeunes qui ne vont pas spontanément vers le Centre-Ville dans un contexte où il n'y a pas de voie vélo sécurisée et les transports en commun ne sont pas très fréquents</p> <p>Des outils informatiques utilisés principalement pour jouer (versus accès à l'information et à la connaissance)</p>

<p><b>QUARTIER CENTRE</b></p>	<p>Une bonne accessibilité des structures environnantes pour les enfants et de nombreux « services » proposés : médiathèque, théâtre, parc Neruda, places de la médiathèque et du marché</p> <p>Une circulation aisée avec beaucoup de zones piétonnes</p> <p>Une vie sociale riche grâce notamment au parc à la sortie de l'école Vilar, l'Esplanade</p> <p>Une mixité culturelle assez forte tout au long de la scolarité</p>	<p>Des enfants qui ne sortent pas du quartier ou de la cité</p> <p>Une mixité sociale très forte (enfants très défavorisés et à fort capital culturel), ce qui peut générer des difficultés pour les enseignants</p> <p>Une socialisation comprenant de l'intergénérationnel et orienté vers la culture (cinéma, médiathèque) et le sport</p>
<p><b>QUARTIER EST</b></p>	<p>Une proximité des transports</p> <p>Quelques lieux de rencontre (Place Paul Eluard)</p>	<p>Une circulation plus difficile (N7, trottoirs étroits, voies rapides) dans l'espace public et l'existence d'une fracture urbaine avec la N7 qui coupe le quartier Est du Centre</p> <p>Une nécessité de sortir du quartier pour participer à des activités</p> <p>Des enfants qui ne sortent pas du quartier</p> <p>Des problématiques et l'existence de bandes</p> <p>Une socialisation dans un "entre-soi" clivant (avec l'existence de bandes)</p> <p>Des enfants qui « se suivent » de la crèche au collège, avec peu d'apports extérieurs</p>
<p><b>NORD-EST</b></p>	<p>Une mixité culturelle forte</p> <p>Des gymnases et équipements sportifs</p> <p>Des terrains de foot en accès libre</p> <p>Une proximité du métro qui favorise l'autonomie</p> <p>Des parents disponibles pour accompagner les activités des enfants</p>	<p>Des poches de précarité et d'insalubrité</p> <p>Un manque d'espaces verts</p> <p>Des problèmes de sécurité routière et des nuisances liées aux travaux</p>

### 5.3.2 Analyse AFOM – Les leviers et points de blocage à la co-éducation par quartiers

Quartiers	LEVIERS	POINTS DE BLOCAGE
QUARTIER SUD	<p>Des initiatives collectives avec implication en amont de différents acteurs du quartier (ex : Prépa Corrida, fête de quartier, etc.)</p> <p>Le projet de renouvellement urbain</p>	<p>Un manque de temps d'échange entre les partenaires autour de l'enfant</p> <p>Un tissu associatif faible</p> <p>Un manque de communication sur les projets</p>
QUARTIER NORD OUEST	<p>L'école, en tant que levier de communication et de mise en lien et dans un réseau partenarial avec les parents</p> <p>Le parc (lieu de rencontre et d'échange, beaucoup d'activités)</p> <p>La mise en place de communications « opérationnelles » (cf utilisation du sms)</p> <p>Le PRE, Corrida (en tant que cette action permet de fédérer les acteurs autour d'un projet utile et concret)</p>	<p>L'absence d'un recensement des acteurs</p> <p>Une méconnaissance réciproque</p> <p>Un manque de communication et de compréhension quant aux rôles, missions et actions de chacun</p> <p>L'absence de temps de rencontre dédiés pour partager et croiser les regards</p> <p>Un manque de confiance entre acteurs</p> <p>Un manque de lieu ressource de proximité pour les projets, les initiatives des enfants et des jeunes</p> <p>Le défaut d'offre construite à destination des familles et enfants en situation de handicap</p>
QUARTIER CENTRE ET EST	<p>Une coordination entre Education Nationale et accueils de loisirs</p> <p>Une implication forte des Associations de Parents d'Elèves (mais petits effectifs d'enfants plutôt favorisés)</p> <p>Une mixité culturelle assez forte tout au long de la scolarité (quartier Centre)</p>	<p>Des problèmes de communication et de lisibilité des différentes missions des acteurs et dispositifs du territoire vis-à-vis des différents acteurs (et notamment APE, associations)</p> <p>Une absence d'identification d'un objectif commun entre tous les acteurs ex) délinquance, lutte contre les inégalités</p> <p>L'absence de structure identifiée pour garantir une co-éducation, qui ne repose que sur des volontés individuelles,</p> <p>Des fonctionnements métiers par métiers (éducation nationale, enseignants, ATSEM, animateurs...)</p>

		<p>La nécessité d'élargir le champ des acteurs concernés (parents, enseignants, associations, police municipale, commerçants, résidents), d'élargir leurs champs d'intervention, de s'ouvrir sur les actions des autres acteurs</p> <p>Un manque d'implication des parents et des enfants qui arrivent ou partent en cours d'année à Paul Vaillant Couturier + des enfants qui ne fréquentent pas régulièrement l'école (Gens du voyage)</p> <p>Un manque de projets de co-éducation</p>
NORD-EST	<p>L'existence d'un partenariat fort entre écoles et service culturel sur les projets « EAC » (Education Artistique et Culturelle)</p> <p>Une « multi-disciplinarité » des acteurs</p> <p>Un dialogue et une communication entre les acteurs mais qui reste informelle et ponctuelle</p>	<p>L'absence d'une définition partagée de la co-éducation</p> <p>De nombreux acteurs éducatifs « nouveaux arrivants » qui ne connaissent pas le territoire et son histoire</p> <p>Un défaut de claire visibilité de l'offre et des activités proposées par quartier</p> <p>Une absence de démarche « d'aller vers » les écoles de la part des acteurs socio-culturels</p> <p>L'absence d'interactions entre l'Ecole des Beaux Arts, le Conservatoire et les autres acteurs éducatifs</p>

### 5.3.3 Analyse et interprétation – Que retenons nous ?

Les résultats des entretiens, des ateliers diagnostics et des ateliers de quartier font ressortir un certain nombre d'idées fortes.

Ils confirment l'existence d'infrastructures et d'équipements nombreux, comme la diversité des activités proposées sur la commune.

Ils mettent en outre en évidence la volonté de la Ville de construire un continuum éducatif de la petite enfance à l'âge adulte, et d'investir la diversité des problématiques que cela suppose.

Dans le même temps, ces résultats font ressortir:

- Une méconnaissance assez forte, par la diversité des acteurs éducatifs, de l'offre existante et des activités proposées comme de leurs différents interlocuteurs possibles au sein de la communauté éducative, alliée à une conscience manifeste de la

« richesse » de ce qui est proposé. On note en outre à ce propos un défaut de valorisation et de communication des actions pour et par les enfants.

- L'absence de vision partagée des finalités éducatives de l'action mise en œuvre sur la commune,
- Un travail semble t'il assez en silo, tout à la fois entre la Ville et l'École, mais aussi entre services de la Ville et structures, qui, s'il peut pour partie se comprendre comme un effet de la crise sanitaire, nous semble être pour l'essentiel lié à un passif d'animation des coopérations, comme à l'absence de définition d'objectifs territoriaux partagés,
- Le rôle semble t'il assez peu « nodal » de l'école dans la construction des coopérations éducatives, qui, en règle générale, relèvent de collaborations ponctuelles et sur projets spécifiques, plus que d'un travail visant à garantir, sur la base d'un dialogue continu entre les acteurs concernés, des continuités éducatives entre temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Plus encore, il semble qu'il existe sur ce territoire, et malgré les investissements conséquents qui ont pu être faits et qui sont faits en la matière, comme un passif de réflexion comme de méthode sur la mise en œuvre d'une action éducative de territoire.

On constate notamment que de nombreux acteurs raisonnent en termes d'accès à des équipements ou à des activités et dans une logique occupationnelle, plutôt qu'ils ne raisonnent en termes d'accompagnement éducatif des enfants et de leurs familles.

En outre, à l'exception des structures qui visent spécifiquement les parents, ces derniers semblent assez peu associés à l'action éducative menée auprès de leurs enfants dans les temps péri et extrascolaires. La logique de service semble ici prendre le pas sur celle de co-éducation.

Il en est manifestement de même en ce qui concerne les méthodes d'intervention mises en œuvre auprès des jeunes.

Enfin, le tissu associatif de la commune, semble assez sous-convoqué pour jouer un rôle dans l'accueil des nouveaux arrivants, en termes de mixité sociale, et d'animation de la vie sociale des quartiers.

Enfin, il semble évident que la crise de la COVID a manifestement fortement délité la dynamique collective qui était à l'œuvre sur le territoire et il sera important, dans la phase de mise en œuvre du PEdT, de poursuivre la dynamique engagée dans sa phase d'élaboration.

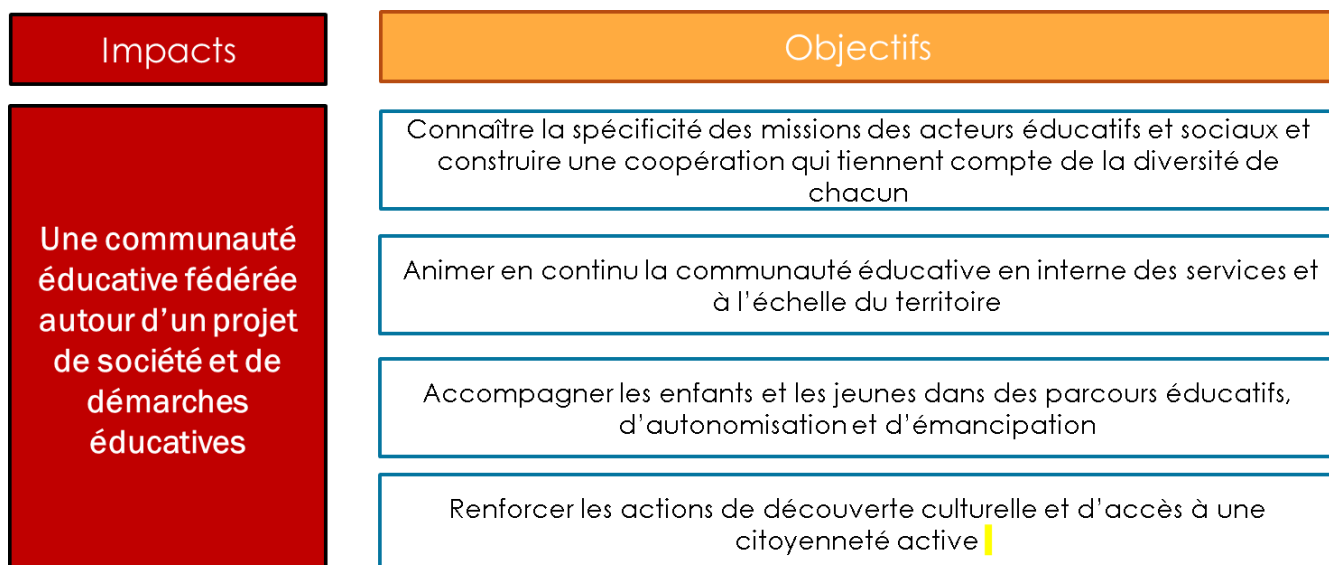
Cette crise de la COVID rend par ailleurs très urgent de s'emparer des problématiques auxquelles un certain nombre d'enfants, de jeunes et de parents sont sans doute confrontés (apprentissage du langage, tensions familiales, intégration du numérique dans la vie familiale, problèmes de santé mentale, cumul de difficultés économiques et sociales....).

Cela suppose, à n'en pas douter tout à la fois de s'emparer des problématiques de parentalité, comme d'engager des actions ciblées, dans des logiques d'aller vers, vers les parents les plus fragilisés par la crise sanitaire.

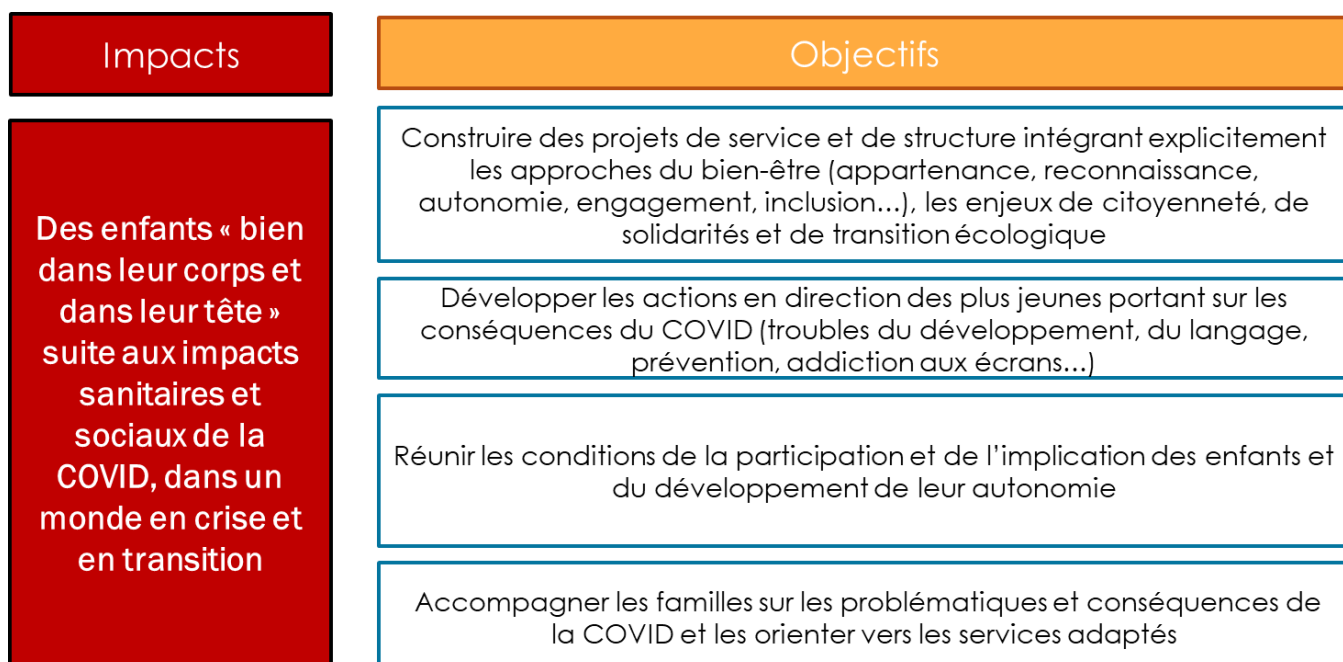


## 6 Mise en perspective – proposition d’arbre d’impacts et d’objectifs

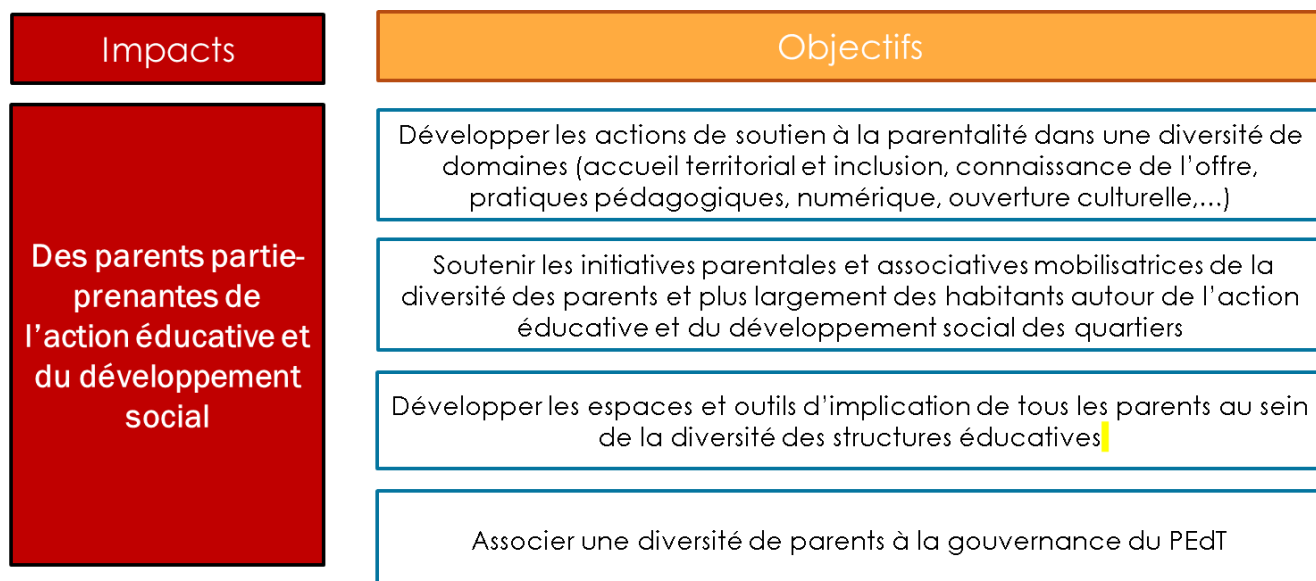
### 6.1 Effet recherché 1



### 6.2 Effet recherché 2



### 6.3 Effet recherché 3



Ces objectifs ont conduit à l'élaboration de fiches actions opérationnelles, co-construites lors d'ateliers participatifs (Fiches en annexe 1).

## 7 LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT

Impacts	Objectifs	Actions structurantes	2022			2023		2024		2025	
			S2			S1	S2	S1	S2	S1	S2
Une communauté éducative fédérée autour d'un projet de société et de démarches éducatives	Connaître la spécificité des missions des acteurs éducatifs et sociaux et construire une coopération qui tiennent compte de la diversité de chacun	Cartographier les acteurs = dis-moi qui tu es ! [Fiche 1.1.1]		Recensement précis des acteurs (par type)	Recensement précis des acteurs (par type)	Construction d'un outil collaboratif	Illustration et restitution dynamique (vidéo...)		Actualisation continue		
		Portons notre projet [Fiche 1.1.2]	Création d'une instance	Travail en lien aux projets du PEdT		En continu					
	Animer en continu la communauté éducative en interne des services et à l'échelle du territoire	Se rencontrer autrement ("rêvons ensemble") [Fiche 1.2.]		Réunir les acteurs		Construire des événements	Coordination "tournante" du projet qui évolue en fonction des envies et des idées			En continu	
	Accompagner les enfants et les jeunes dans des parcours éducatifs, d'autonomisation et d'émancipation	Moi dans la cité - Devenir acteur de son projet [Fiche 1.3.1]		Création d'un réseau d'acteurs par quartiers (instance opérationnelle)		Formation des acteurs autour de la Notion de parcours du jeune : posture de l'adulte dans l'accompagnement de l'enfant	Accompagner chaque jeune (de 0 à 18 ans) avec toutes les actions / activités pour qu'il soit acteur de son propre parcours	En continu		En continu	
	Renforcer les actions de découverte culturelle et d'accès à une citoyenneté active	"Villejuif Game" [Fiche 1.4.1]				Organisation de balades de "repérage" citoyen					
"Culture pour Tous" [Fiche 1.4.2]				Recueil de l'existant et de tous les médias de diffusion	Création d'un lieu ressources itinérant	Mise en place d'un "Pass Culture"					
		"ville amie des enfants" {fiche 1.4.3}			Préparation des éléments nécessaires ( plan d'actions...)		signature de la convention				

Impacts	Objectifs	Actions structurantes	2022		2023		2024		2025	
			S2		S1	S2	S1	S2	S1	S2
Des enfants « bien dans leur corps et dans leur tête » suite aux impacts sanitaires et sociaux de la COVID, dans un monde en crise et en transition	Construire des projets de service et de structure intégrant explicitement les approches du bien-être (appartenance, reconnaissance, autonomie, engagement, inclusion...), les enjeux de citoyenneté, de solidarités et de transition écologique	Les professionnels acteurs [Fiche 2.1.1]	mise en place d'un plan de formation à partir des besoins repérés		Formation des professionnels et échanges de pratiques		En continu			
		Je suis acteur [Fiche 2.1.2]	Sensibilisation handicap		Mise en place d'ateliers de Théâtre forum/débat/médiation...					
			Sensibilisation au harcèlement/discriminations				Sensibilisation souffrances psychiques			
	Accompagner les familles sur les problématiques et conséquences de la COVID et les orienter vers les services adaptés	Sensibiliser et Prévenir [Fiche 2.2.1]				Recherche de partenaires spécifiques et accompagnants				
				Repérage et formalisation du constat	Planification d'actions répondant aux thématiques abordées					
	Développer les actions en direction des plus jeunes portant sur les conséquences du COVID (troubles du développement, du langage, prévention, addiction aux écrans...)	Ouvrir et Socialiser [Fiche 2.2.2]	Développer des séjours et des sorties collectives d'ouvertures sur le monde		Développer des séjours et des sorties collectives d'ouvertures sur le monde	Faire se rencontrer les enfants et <b>notamment</b> sur les périodes de transition (passerelle)				
	Bien manger, bien bouger [Fiche 2.2.3]	actions/animations autour de l'alimentation			Mettre en relation les équipes d'encadrement et les animateurs sportifs	associations dès l'entrée en collège afin qu'elles continuent leurs pratiques sportives notamment au-delà de 15 ans				
Réunir les conditions de la participation et de l'implication des enfants et du développement de leur autonomie, en travaillant sur leur information, la prise en compte du choix de l'enfant, leur	L'enfant acteur et citoyen [Fiche 2.3]	Renforcer la place du CME au sein de la vie démocratique		Former les acteurs à « l'enfant acteur de ses loisirs »		Mettre en œuvre des processus de changement (méthodes d'association de l'enfant dans la prise de décision)		Réfléchir à la mise en place d'un CMJ		

Des parents partie-prenantes de l'action éducative et du développement social	Développer les actions de soutien à la parentalité dans une diversité de domaines (accueil territorial et inclusion, connaissance de l'offre, pratiques pédagogiques, numérique, ouverture culturelle,...)	Parents...Parlons-en ! [Fiche 3.1]		Organisation d'un forum de lancement (pendant le forum Rentrée avec un aménagement spécifique)		À poursuivre	À poursuivre	
				Création d'un espace dédié (site de la ville) alimenté en continu				
				Mise en place d'une caravane itinérante dans les quartiers sur la base d'une concertation quant aux choix des lieux de				
	Soutenir les initiatives parentales et associatives mobilisatrices de la diversité des parents et plus largement des habitants autour de l'action éducative et du développement social des quartiers	Les APE s'organisent [Fiche 3.2.1]	Optimiser les moyens de communication existant entre APE	Mettre à disposition du matériel partagé entre les différents APE (Disques Durs)		À pérenniser et faire évoluer		
				Rendre les appels à projets accessibles à tous				
		Com'Action [Fiche 3.2.2]		Déterminer des actions inattendues et fédératrices (ex. : fête du quartier, concours de cuisine, goûter devant les	Co-construire des événements existants (veiller à la gratuité) ou des événements nouveaux	À poursuivre	À poursuivre	
	Développer les espaces et outils d'implication de tous les parents au sein de la diversité des structures éducatives	Les parents gardent le lien [Fiche 3.3.1]	Création d'un groupe de travail sur les modalités de communication souhaitées par les parents		Informier et faire participer les parents	Mise en œuvre d'un support ou d'une application interactive entre les parents et les		
	Parents acteurs [Fiche 3.3.2]	Création d'un groupe projet composé de parents et de structures		Élaboration d'un calendrier des temps forts de l'année			À poursuivre	
				Mise en place des événements spécifiques				
Associer une diversité de parents à la gouvernance du PEdT	Associer une diversité de parents à la gouvernance du PEdT	À chaque comité de quartier faire un point sur les actions menées/à venir et permettre aux parents de prendre part à la gouvernance				À poursuivre		

## 8 LE PLAN MERCREDI

**PREAMBULE :** La labellisation Plan Mercredi, convention annexe au PEdT a vocation à faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec les enseignements scolaires. Le « droit de soufflage de l'enfant » et la continuité éducative sont au cœur du Plan Mercredi. Ils reposent sur le lien étroit créé entre les écoles et les structures de loisirs, et sur l'organisation d'activités périscolaires de qualité.

Le décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifie la définition des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires pour tenir compte de la possibilité d'organiser la semaine scolaire sur quatre journées.

L'accueil de loisirs organisé le mercredi sans école devient un accueil de loisirs périscolaire dont les taux d'encadrement sont fixés compte tenu de l'âge des enfants, de la durée de l'accueil de loisirs et de la conclusion d'un projet éducatif territorial permettant l'organisation d'activités.

**La signature de la convention PEdT et Labellisation du Plan mercredi** engage les signataires à organiser des accueils de loisirs périscolaires du mercredi satisfaisant à la charte qualité du Plan Mercredi et permet d'obtenir un label qualité « Plan mercredi » (charte en Annexe 3).

Pour s'inscrire dans un Plan mercredi, la collectivité de Villejuif remplit les trois conditions cumulatives :



1. Conclure un projet éducatif territorial (PEdT) intégrant le mercredi afin de maintenir une cohérence éducative des activités périscolaires organisées dans les conditions de l'article R .551-13 du code de l'éducation.	Construire un projet éducatif, signer une convention avec les partenaires concernés.  Les services de l'Etat sont garants de la sécurité des enfants dans le cadre proposé et de la qualité éducative des activités périscolaires.
2. Organiser un accueil de loisirs périscolaire défini à l'article R.227-1 du code de l'action sociale et des familles dont les activités du mercredi respectent la charte qualité du Plan mercredi.	L'accueil de loisirs du mercredi doit être déclaré pour être recevable au titre du plan mercredi.  Une organisation en mode "garderie" (matin, soir, mercredi) n'est pas recevable au titre du plan Mercredi.
3. S'engager à respecter la charte qualité plan mercredi. Cet engagement doit être formalisé par la collectivité avec les services de l'Etat et la caisse d'allocations familiales. L'organisation de l'accueil peut être confiée par la collectivité à un autre organisateur comme une association.	Fait l'objet d'une convention (PEdT) entre les services de l'Etat, la CAF et la collectivité.  La charte de qualité doit être signée et jointe au PEdT.

## 8.1 Les objectifs qualitatifs et quantitatifs

Les objectifs relatifs au « Plan Mercredi », issu de ce PEdT, ainsi que les moyens mis en œuvre pour la réussite de ce projet sont spécifiés dans les projets pédagogiques des ACM de la Ville de Villejuif.

Des fiches travaillées avec l'équipe d'animation permettent de tenir compte de la spécificité du mercredi et d'identifier :

- Les partenaires (Appui sur les ressources locales et l'environnement : équipements, associations, intervenants, patrimoine ...)
- Les objectifs éducatifs du Plan partagés par les partenaires
- Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs définis au regard des objectifs visés
- L'articulation entre Plan Mercredi et les projets d'écoles
- Un protocole d'accueil des enfants handicapés ou à besoins particuliers, reposant sur la mise en place d'une commission mixte

Les activités proposées sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives). Elles reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice mais demeurent à visée pédagogique. L'ouverture des activités sur le territoire est recherchée.

## 8.2 Charte plan mercredi »

### CHARTRE DE QUALITE PLAN MERCREDI

Dans le cadre du Plan mercredi, les accueils de loisirs du mercredi intégrés dans un projet éducatif territorial doivent être déclarés comme accueils collectifs de mineurs à la SDJES du département où ils sont organisés.

Leur projet doit répondre aux critères suivants :

**Définition et place des projets éducatifs et pédagogiques périscolaires mis en œuvre les mercredis:**

- **Le projet de l'accueil périscolaire du mercredi est intégré dans le projet éducatif territorial et figure en annexe de ce dernier.** L'élaboration d'un seul projet pour l'ensemble des accueils périscolaires, incluant tous les jours ouvrés de la semaine, est préférable.
- Le projet tient compte de la place du mercredi comme un temps de relâche dans la semaine : la spécificité du mercredi est bien présente dans le projet qui veille aux rythmes de vie des enfants, à leurs envies et à leur fatigue.
- La collectivité assure la bonne coordination du projet de l'accueil du mercredi avec le projet éducatif territorial et veille, dans la mesure du possible, à la stabilité et la permanence de l'équipe le mercredi ainsi que sur l'ensemble des temps de loisirs périscolaires.

Dans les projets périscolaires mis en œuvre les mercredis seront recherchés :

#### **1 La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant**

- Mise en cohérence du (ou des) projet(s) d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs.
- Déclinaison des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires.
- Collaboration équipe enseignante/équipe d'animation (notamment lien inter-directions), présentation du projet pédagogique périscolaire de l'année au conseil d'école, présentation du projet d'école à l'équipe d'animation. Mutualisation des locaux, du matériel pédagogique grâce à une charte d'utilisation et d'occupation.
- Intégration de l'équipe d'animation aux différentes instances de pilotage du projet éducatif territorial (comité, commission, etc.).

## **2 L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)**

- Inclusion des enfants en situation de handicap (assurer la continuité de l'encadrement des enfants en situation de handicap par les AESH, apporter les aménagements nécessaires, concevoir des activités accessibles).
- Développement de la mixité sociale.
- Application de la Tarification en fonction du barème départemental sur l'Alsh du mercredi
- Mise en place d'une politique d'information des familles, notamment sur le site Internet de la collectivité (fonctionnement de l'accueil, tarification, règlement intérieur, programme d'activités et des sorties).

## **3 Mise en valeur de la richesse des territoires**

- Découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties.
- Construction de partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc.), les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles, les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques).
- Implication des habitants dans les projets pédagogiques (intervention ponctuelle des parents, des bénévoles, des agents territoriaux, etc.).
- Rôle pivot de l'accueil dans l'organisation des loisirs des enfants : il établit des liens avec d'autres structures socioculturelles et sportives.

## **4 Le développement d'activités éducatives de qualité**

- Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives). Elles reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice, et sont ponctuées de sorties.
- Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, etc.). Elles sont élaborées en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances.
- La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille.
- Les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, et aboutissent régulièrement à une réalisation finale selon la nature de l'activité (spectacle, objet, jeu, livre, tournoi, œuvre artistique, etc.).



La déclaration de l'accueil de loisirs périscolaire à la DDCS du département où il se déroule implique une vérification systématique de l'honorabilité de tous les intervenants ainsi qu'un contrôle régulier de l'accueil par les agents de l'État.

Le projet éducatif territorial, dans lequel est intégré le projet pédagogique de l'accueil du mercredi, est formalisé par la signature conjointe d'une convention entre le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale (Epci), le préfet de département, le directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen) et le directeur de la CAF.

Ce cadre contractuel permet l'évaluation initiale des critères qualitatifs nécessaires à la validation du projet.

Au moment de l'examen des projets éducatifs territoriaux, les services de l'État et les Caf tiendront compte de l'antériorité de la collectivité en matière d'organisation d'accueils de loisirs et de politiques éducatives locales, de ses (degrés d'isolement et d'enclavement notamment) pour adapter le niveau d'exigence à la situation locale.

### 8.3 Les moyens humains

L'ensemble des accueils de loisirs de la ville sont concernés (cf tableau ci-dessous et annexe pour les locaux) par le Plan mercredi.

Nombre d'animateurs Accueil de loisirs	Maternel	Elémentaire	Directeur	Directeur adjoint
	GEORGE SAND	5	3	1
HAUTES BRUYERES	3	2	1	1
CACHIN	3	3	1	1
PELLOUTIER	2		1	
LANGEVIN	4	2	1	0
LEBON	3	2	1	0
KARL	3		1	
PASTEUR	7	3	1	1
ROBESPIERRE	5	2	1	1
P.V. COUTURIER	4	3	1	1
VILAR	7	6	1	1
VEIL	5	2	1	1
WALLON	6	4	1	1
CURIE	7	3	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>35</b>	<b>14</b>	<b>10</b>

## 8.4 Les locaux

La description des locaux figure en annexe 2

## 8.5 Une journée de fonctionnement

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h00 à 18h30 le mercredi, avec trois modalités de fréquentation :

- A la journée entre 7h00 e 18h30
- A la matinée avec le repas entre 7h00 et 13h30
- Pour l'après midi sans le repas, entre 13h30 et 18h30.

### **LE TEMPS D'ACCUEIL 7h00 - 9H30**

Il s'agit d'un accueil échelonné, permettant ainsi à la famille de différer son rythme et à l'enfant de bénéficier d'une souplesse dans ce temps particulier.

Les enfants et parents se présentent auprès de l'animateur ou une personne de la direction chargée de l'accueil à l'entrée principale de l'école élémentaire. L'enfant est inscrit sur le listing ou la tablette, sa fiche sanitaire est vérifiée. C'est un temps de transmission des informations particulières, partagées avec l'équipe pour individualiser l'accueil (autorisations exceptionnelle de sortie, etc.).

Sur les panneaux d'affichage, les familles peuvent consulter le planning d'activités, et obtenir des informations sur les sorties, le fonctionnement du centre, etc.

Dès l'accueil, l'enfant doit se sentir acteur de sa journée, il a à sa disposition, selon le rythme dont il aura besoin d'imprimer sa journée, des activités favorisant sa motricité, son repos, sa créativité (animateur dans la cour pour les enfants cherchant à se défouler, animateur dans un coin calme pour les enfants ayant besoin de se reposer, écouter un récit, se poser, animateur à une table disposant de jeux libres ou de règles...).

### **APPEL ET PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE 9h30-9h45**

L'accueil des enfants se fait jusqu'à 9h30. Les enfants se réunissent dans les différents coins de rassemblement pour que leur soit présentée les animations de la journée.

Le rassemblement permet :

- de connaître le nombre d'enfants présents.
- de connaître l'effectif du groupe d'enfants qui partira à 13h30.
- C'est aussi l'occasion de chanter, de raconter une histoire ou une anecdote par exemple, fédérer le collectif des enfants, leur permettre de prendre attache avec les autres avec lesquels il ne passe pas son quotidien scolaire, interagir donc différemment avec ses camarades présents sur cette journée

### **LE TEMPS LIBRE 9h45 – 10h15**

Les enfants peuvent aller dans la cour, le préau ou la salle du centre. Ce temps est essentiel car il permet aux enfants de débiter la journée à leur rythme et d'échanger avec leurs camarades.

### **LE TEMPS D'ACTIVITES 10h15-12h00**

C'est un temps où les enfants sont sensibilisés à différentes pratiques, c'est le moment d'explorer de découvrir et de laisser parler son imaginaire et sa créativité de partager des connaissances et de s'épanouir en trouvant sa place singulière au sein du groupe. La durée de présence dans l'activité ne devra pas excéder 30 à 45 min pour les maternelles et 1h pour les élémentaires.

#### **LE REPAS 12h00-13h00**

Le repas a lieu dans le réfectoire. Les enfants doivent se servir avec ou sans l'aide d'un adulte, ils participent aussi au débarrassage des tables. Le repas est un moment convivial, d'échange, de calme et de détente. Le menu est accroché sur les panneaux d'affichage. Le nombre d'enfants accueilli étant plus allégé que le reste de la semaine, ce temps de repas du mercredi permet davantage d'individualisation, est moins soumis à une contrainte horaire impérative. Les animateurs peuvent aussi proposer une organisation exceptionnelle, selon les conditions météorologiques et le nombre d'enfants (repas à thème, pique-niques...)

#### **LE TEMPS CALME / LA SIESTE 13H00-13h30**

Le repos simple ou la sieste permettent le bon développement de l'enfant. Juste après le repas, les enfants sont invités à se reposer dans un dortoir, ou dans les salles du centre de loisirs. Il est important de former des petits groupes et de se répartir dans différentes salles, la qualité du temps calme ne sera que meilleure.

#### **LE TEMPS LIBRE / DEPARTS-ARRIVEES 13h30-14h00**

Les enfants peuvent aller dans la cour, les préaux, les salles de l'accueil Nous privilégions toujours les petits groupes, grâce à un accompagnement bienveillant.

Arrivés et départ des enfants entre 13h15 et 13h30.

Un animateur accueille et dépointe les enfants qui arrivent et partent de la structure.

#### **LE TEMPS D'ACTIVITES 14h00-16h30**

C'est un temps où les enfants sont sensibilisés à différentes pratiques, c'est le moment d'explorer, de découvrir, de laisser parler son imaginaire et sa créativité, de partager des connaissances et de s'épanouir en trouvant sa place singulière au sein du groupe. La durée de présence dans l'activité ne devra pas excéder 15 à 20 minutes pour le groupe des petits et 30 à 45 min pour le groupe des moyens/grands en maternelles et 1h pour les élémentaires. Il est important de s'assurer que le mode d'inscription aux activités soit clair et accepté de tous.

Des projets artistiques collectifs peuvent être mis en place au long cours (fresque collective, thématiques partagées en lien avec les projets d'écoles) voir quelques exemples ci-dessous.

#### **LE GOUTER 16h30-17h00**

C'est un temps de restauration et de pause dans l'après-midi. Il réunit enfants et adultes dans un climat convivial

#### **LE TEMPS D'ACCUEIL DU SOIR 17h00-18h30**

Les parents viennent chercher les enfants. Ils sont en temps libre ou en petites activités selon les désirs des enfants. Un planning d'activité est mis en place par session. Les départs enfants se font de manière échelonnée.

## **SORTIES DU MERCREDI**

Pour les sorties qui ont lieu le matin, les parents sont conviés à se présenter, avec leur enfant avant 9h afin d'organiser la liste de sortie. Les enfants se réunissent dans le coin rassemblement. Après l'appel des enfants sur le listing, un badge d'identification ou un foulard de l'accueil de loisir leur est remis. Passage aux toilettes, habillement et rangement du groupe d'enfant dans le couloir, comptage des enfants avant de partir. Une fiche de sortie est accrochée sur le panneau dans le bureau et les deux autres sont gardées par l'animateur (une pour le chauffeur de car si sortie en car). On n'oublie pas la pharmacie et les PAI, gilet jaune et bon de paiement si besoin.

### **Exemples de temps d'activités :**

#### Les droits de l'enfant

Chaque année, la Ville met à l'honneur les Droits des enfants.

Les équipes d'animation, en partenariat avec différentes directions de la Ville (Petite Enfance, Culture, Jeunesse, Sports...)

Un temps fort a lieu le 20 novembre. Pour ce faire le projet prend vie tout au long de l'année et notamment les mercredis.

#### Sensibilisation à l'environnement

Plusieurs ACM ont mis en place et entretiennent un potager avec les enfants.

#### Parcours sportifs

En collaboration avec la direction des Sports, ainsi que les piscines du territoire, divers stages sportifs sont organisés chaque mercredi de l'année, pour l'ensemble des ACM :

- Parcours Savoir Nager
- Stages sportif Bacquet
- Stage de rink hockey,

#### Découverte de la programmation et de la robotique

Initié par une équipe en particulier, le projet est voué à s'étendre grâce à la mutualisation et le partage de compétences.

Les enfants de maternelle comme d'élémentaires sont amenés à découvrir la programmation (notamment via le logiciel Scratch), ainsi que la robotique (via des outils tels que les ozobots, blue-bots Thymio, ou makey makey).

### **Inclusion des enfants porteurs de handicap en accueil de loisirs.**

La Ville de Villejuif met tout en œuvre pour assurer un accueil pour tous.

Aussi, les enfants porteurs de handicap, scolarisés dans les écoles de la ville, ou en instituts médicalisés ou spécialisés, peuvent faire la demande auprès de la direction de l'Éducation d'un accueil en accueil de loisirs ou sur les temps de pause méridienne.

Après un échange avec la direction d'accueil sur les besoins de l'enfant et de la famille, un temps de test pourra être proposé afin de s'assurer que :

- l'accueil de l'enfant reste compatible avec son évolution sociale, physique au sein d'un accueil collectif de mineurs,
- les aménagements matériels, voire humains sont suffisants et restent raisonnables pour la Ville à mettre en place.

A l'issue de la période d'observation de l'enfant, l'accueil pourra être :

- pérennisé,
- proposé sur un temps aménagé et progressif,
- refusé lorsque cela montre une réelle incompatibilité pour le bien-être de l'enfant, avec possibilité de révision de la situation chaque année.

### **Création d'une communauté éducative autour de l'enfant**

L'école et l'accueil de loisirs apportent des réponses propres aux besoins de l'enfant. Si les enjeux de bien-être et de développement de l'enfant sont partagés, les modalités d'actions se diversifient. Les temporalités de l'école et de l'accueil de loisirs sont complémentaires. Il en va de même pour les profils d'acteurs et les moyens pour mener son action.

En cela, il est important que chacun se croise et fasse communauté éducative.

Afin d'apporter une réponse cohérente, mais aussi de mettre en œuvre des projets pédagogiques complémentaires :

- les équipes d'animation, selon la nature du projet, peuvent être amenées actuellement à travailler communément avec des enseignants ou directeurs d'école (exemple : mise en place d'ateliers de programmation en classe, en collaboration avec un animateur)
- les équipes d'animation et d'enseignement seront prochainement, et dans le cadre du PEDT amenées à se rencontrer de manière systématique. A minima pour amener à un échange régulier permettant un suivi conjoint des enfants, mais aussi selon les besoins à mettre en œuvre davantage de complémentarité des actions

Répondre à l'objectif de développement de projet de société et de démarche éducative

Afin de répondre aux objectifs suivants :

- Accompagner les enfants dans des parcours éducatifs d'autonomisation et d'émancipation,
- Renforcer les actions de découverte culturelle et d'accès à une citoyenneté active

Plusieurs actions ont été ou sont en cours de développement par les équipes d'animation à titre d'exemple, le **Conseil municipal des enfants** :

Action menée en collaboration avec l'Education nationale, vise à intégrer les enfants dès le CE2, dans une démarche citoyenne active.

Le mercredi a été identifié comme le jour des conseils, mais aussi de la réalisation d'actions, d'animations internes ou menées par des intervenants, de jeux et de visites.

Plusieurs actions sont proposées au cours de l'année :

- Des temps de « formation » des enfants élus, à la citoyenneté, par des ateliers d'expression, des visites des grandes Institutions et des interventions comme celle des Jeunes Ambassadeurs des Droits de l'Enfant (JADE).
- La mise en œuvre et la réalisation des projets débattus en commission. Selon la nature du projet, il pourra aussi être proposé à tous les enfants des ADL, par exemple des plantations dans l'espace public, des actions de sensibilisation ou de solidarité, etc.

Au volontariat des enseignants et équipes d'animation, des enfants de 3 ACM et 6 écoles y participent.

Les fiches PEDT répondant aux objectifs du plan mercredi sont : Portons notre projet [Fiche 1.1.2], Se rencontrer autrement ("rêvons ensemble") [Fiche 1.2.], Moi dans la cité - Devenir acteur de son projet[Fiche 1.3.1], Les professionnels acteurs [Fiche 2.1.1], Je suis acteur [Fiche 2.1.2], Sensibiliser et Prévenir [Fiche 2.2.1], Ouvrir et Socialiser [Fiche 2.2.2], Bien manger, bien bouger [Fiche 2.2.3], L'enfant acteur et citoyen [Fiche 2.3]

## 9 L'évaluation du PEDT/Plan mercredi

### 9.1 La fonction d'évaluation

Le PEDT/Plan Mercredi est un projet qui a vocation à évoluer.

Son évaluation ne doit pas se limiter au bilan des activités mais interroger d'autres dimensions du projet comme la continuité éducative, les temps de transition, le fonctionnement du comité de pilotage, ...

C'est pour cette raison que le comité de pilotage doit associer largement les différents acteurs (municipalité, parents, enseignants...).

L'évaluation passe d'abord par la récolte de données via différents outils. Ceux-ci doivent permettre à chacun, par une complémentarité d'approches, d'établir une analyse objective.

Le suivi est assuré par le Comité de pilotage du PEDT qui se réunira à minima 3 fois par an.

### 9.2 Les indicateurs d'évaluation du PEDT

A partir des outils qui seront élaborés (ou perfectionnés en se basant sur le schéma de développement), il est envisagé que les membres du COPIL soient sollicités pour contribuer à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation en réalisant les actions suivantes :

	Evaluation qualitative	Evolution quantitative
Le collectif d'élus	Analyser si les propositions correspondent au souhait du mandat Analyser si l'implication des partenaires correspond aux souhaits	Le nombre d'actions proposées correspond-il à la volonté politique ? Les actions culturelles, sportives sont-elles suffisantes ?
Les représentants de parents élus	Questionner leurs pairs sur le retour qualitatif fait par les enfants Remplir les questionnaires de satisfaction ou autres supports	Questionner leurs pairs sur le retour quantitatif fait par les enfants Remplir les questionnaires de satisfaction ou autres supports
Les représentants de l'Education Nationale	Analyser si l'offre qualitative est en cohérence avec le projet de circonscription Analyser le lien entre les projets dans le cadre du plan mercredi	Analyser le nombre d'activités mise en œuvre dans le cadre du « vivre ensemble »
Les services municipaux	Faire un retour sur les actions proposées qui répondent au PEDT (outil basé sur le schéma de développement)	Faire un retour sur les actions proposées qui répondent au PEDT (outil basé sur le schéma de développement)
Le SDJES	Accompagner la ville dans l'analyse des objectifs et de l'évolution du PEDT	Accompagner la ville dans l'analyse quantitative des actions (répondent-elles aux besoins) ?
La CAF	Accompagner la Ville dans l'analyse des objectifs et de l'évolution du PEDT	Accompagner la ville dans l'analyse quantitative des actions (répondent-elles aux besoins) ?
Les équipes d'animation	Réaliser des bilans sur chaque projet	Réaliser des bilans d'actions sur chaque projet et le nombre d'enfants impactés

## 9.3 Les modalités de mise en œuvre de la démarche d'évaluation

### 9.3.1 La démarche d'évaluation

On procèdera par étapes avec la constitution d'un planning d'évaluation :

- 1) Présentation de la démarche d'évaluation
- 2) Présentation des outils de recueil des données
- 3) Organisation de temps d'analyse partagée en comité technique
- 4) Finalisation de l'analyse et prospective
- 5) Restitution en comité de pilotage

### 9.3.2 Les acteurs de l'évaluation et leurs contributions

Chaque acteur contribuera, à son niveau, à l'évaluation.

- Les directeurs de structure et leurs équipes
- Les intervenants lors de l'évaluation des actions
- Les membres du « Comité Technique » ont pour mission la mise en œuvre concrète des projets. Au regard des thématiques abordées, il est proposé des comités techniques thématiques (par exemple sur la santé des professionnels de santé partenaires ou internes aux services municipaux seront amenés à faire partie du comité technique thématique)

- Les membres du Comité de Pilotage se réunissent à minima 3 fois par an afin de valider les orientations et de s'assurer de l'avancée des projets.



## 10 Annexe 1 :Fiches actions



FICHE ACTION N°1.1.1

**Groupe projet de référence :  
GER 1**

**Equipe projet spécifique : Oui**

### **INTITULE DE L'ACTION :**

**Cartographier les acteurs = dis-moi qui tu es !**

#### **CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort, tout à la fois, :

- ⇒ Une richesse de l'offre existante en ce qui concerne la parentalité, la petite enfance, les accueils périscolaires et extrascolaires (des infrastructures et équipements nombreux, une diversité des activités proposées)
- ⇒ Une méconnaissance assez forte, par la diversité des acteurs éducatifs, de l'offre existante et des activités proposées comme de leurs différents interlocuteurs possibles au sein de la communauté éducative, alliée à une conscience manifeste de la « richesse » de ce qui est proposé
- ⇒ Un défaut de valorisation et de communication des actions pour et par les enfants.

#### **ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

L'enjeu de cette action est de répondre à l'objectif 1 "Connaître la spécificité des missions des acteurs éducatifs et sociaux et construire une coopération qui tiennent compte de la diversité de chacun"

Il s'agit de permettre aux professionnels de s'identifier entre eux, de connaître leur environnement afin de mieux orienter les familles et faire réseau.

#### **DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Recenser précisément les acteurs (par type, thématiques, quartiers)
- Construire un outil collaboratif

- Illustrer et restituer la richesse de l'existant de façon dynamique (vidéo...).

Il s'agira d'être particulièrement vigilant à l'actualisation des informations disponibles par les acteurs eux-mêmes.

### **PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ Les services de la ville
- ✓ Les associations

### **COUT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

Un financement pourra être envisagé si le choix est fait de confier cette mission de pilotage et d'animation de la cartographie à un référent spécifique.

De même, en fonction des outils choisis – que ce soit pour l'outil collaboratif ou pour les supports de restitution « dynamiques » - un budget pourra également être nécessaire (logiciel, compétences techniques).

### **ECHEANCIER DE L'ACTION**

L'action se déroulera dès le démarrage du PEdT au 2<sup>ème</sup> semestre 2022. Il s'agira ensuite d'actualiser les données tout au long du PEdT.

### **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Nombre et type d'acteurs recensés
- Nombre et type d'utilisateurs de l'outil collaboratif
- Actualisation des données
- Nombre et types d'événements ou de supports de restitution mis en place
- Baromètre auprès des usagers et des professionnels sur le développement de leur connaissance des structures



FICHE ACTION N°1.1.2

**Groupe projet de référence :  
GER 1**

**Equipe projet spécifique : Non**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Portons notre projet !**

**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort, tout à la fois, :

- ⇒ Une richesse et une diversité des actions proposés par les différents acteurs
- ⇒ Un travail semble-t-il assez en silo, tout à la fois entre la Ville et l'Ecole, mais aussi entre services de la Ville et structures, qui, s'il peut pour partie se comprendre comme un effet de la crise sanitaire, nous semble être pour l'essentiel lié à un passif d'animation des coopérations, comme à l'absence de définition d'objectifs territoriaux partagés,
- ⇒ Le rôle nous semble-t-il assez peu « nodal » de l'école dans la construction des coopérations éducatives, qui, en règle générale, relèvent de collaborations ponctuelles et sur projets spécifiques, plus que d'un travail visant à garantir, sur la base d'un dialogue continu entre les acteurs concernés, des continuités éducatives entre temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin de permettre aux acteurs de "se connaître et construire des coopérations avec la diversité des acteurs éducatifs et sociaux", il s'agit de construire "formellement" les outils et moyens de la coopération.

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Créer une instance de pilotage du PEdT, réunissant l'ensemble des acteurs concernés, et donnant lieu, si possible, à la constitution d'un groupe projet par effet recherché
- Eventuellement, créer des instances spécifiques par quartiers, permettant la rencontre avec les habitants

- Organiser des temps d'échanges autour du suivi du PEdT, de la mise en œuvre de nouveaux projets des actualités des uns et des autres.

### **PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ Les parents
- ✓ Les services de la ville
- ✓ Des représentants des établissements scolaires
- ✓ Les associations

### **COUT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

Le financement de ces instances ne nécessite pas, en soi, de financement spécifique,

sauf si le choix est fait de créer un poste de coordinateur / animateur.

Un budget pourra être alloué en fonction des projets communs qui émergeront.

### **ECHEANCIER DE L'ACTION**

L'instance sera mise en place dès le 2nd semestre 2022. Elle aura pour mission de piloter la feuille de route, et, au travers des Groupes projet effets recherchés de mettre en place des actions prévues comme de veiller à ce qu'elles atteignent leurs objectifs et l'effet rechercher. Elle pourra également initier de nouveaux projets en lien avec le PEdT dès son lancement. Son action se déploiera en continu sur toute la durée du PEdT.

### **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Constitution effective de l'instance, nombre et type de participants
- Rythme et régularité des rencontres
- Nombre et types de nouveaux projets identifiés et mis en œuvre en lien avec le PEdT
- Nombre de rencontres organisées dans les quartiers



FICHE ACTION N°1.2

**Groupe projet de référence :**  
**GER 1**

**Equipe projet spécifique : Oui**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Se rencontrer autrement**

**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort, :

- ⇒ Un délitement de la dynamique collective
- ⇒ Peu ou pas d'événement fédérateur qui réunisse l'ensemble des acteurs

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin d'animer en continu la communauté éducative en interne des services et à l'échelle du territoire, il a été envisagé de créer des événements qui soient à la fois fédérateurs et festifs.

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Réunir des acteurs volontaires, issus de tous les horizons (parents, enfants, services, associations ...)
- Les inviter à co-construire des événements (ex : temps de restitution des productions des enfants, café des partenaires...)
- Instaurer une coordination "tournante" selon les projets définis

**PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ Habitants : parents, enfants et jeunes
- ✓ Associations
- ✓ Services de la ville

- ✓ Etablissements scolaires

### **COUT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

Afin de lancer l'action, il serait pertinent de fixer une enveloppe budgétaire en année 1, qui pourrait être ré-évaluée à l'aune des événements organisés et de leur impact. En année 1 d'expérimentation elle pourrait être fixée autour de 10 000€.

### **ECHEANCIER DE L'ACTION**

L'appel à volontaires se fera dès 2023, en lien avec la mise en place d'un budget participatif.

Dès le 2nd semestre 2023, un autre acteur pourra assurer la coordination du projet suivant plébiscité, et de même sur le reste de la période du PEdT.

### **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Actions de communication mises en place pour identifier des volontaires
- Constitution effective d'un groupe de volontaires, nombre et type de participants
- Nombre de projets identifiés et portés
- Effectivité de la coordination "tournante"
- Budget alloué



FICHE ACTION N°1.3

**Groupe projet de référence :**  
**GER 1**

**Equipes projets spécifiques :**  
**Oui**

### **INTITULE DE L'ACTION :**

**Moi dans la cité - Devenir acteur de son projet dans la cité**

#### **CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort, :

- ⇒ Une tendance de nombreux acteurs à raisonner en termes "d'accès à des équipements ou à des activités" et dans une logique occupationnelle, plutôt que de raisonner en termes d'accompagnement éducatif des enfants et de leurs familles.
- ⇒ Que les parents sont peu associés à l'action éducative menée auprès de leurs enfants dans les temps péri et extrascolaires, avec une logique de service qui semble ici prendre le pas sur celle de co-éducation.
- ⇒ Une certaine déperdition des jeunes à partir de 15 ans (diminution d'inscrits dans des clubs sportifs)

#### **ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin « d'accompagner les enfants et les jeunes dans des parcours éducatifs, d'autonomisation et d'émancipation », il s'agit ici de mobiliser les acteurs locaux pour qu'ils puissent les accompagner dans leur parcours éducatif.

#### **DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Créer un réseau d'acteurs constituée en équipe projet (une instance qui soit très opérationnelle) à raison d'une par quartier
- Former ces acteurs autour de la notion de "parcours du jeune" et des postures nécessaires de la part de l'adulte dans l'accompagnement de l'enfant et du jeune

- Accompagner chaque jeune (de 0 à 18 ans) en s'appuyant sur toutes les actions / activités existantes pour qu'il soit acteur de son propre parcours

Il pourra également être envisagé d'intégrer des parents et des jeunes dans ces réseaux d'acteurs.

### **PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ Les acteurs des quartiers : services de la ville, associations, établissements scolaires
- ✓ Les enfants et les jeunes

### **COUT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

Le financement de ces instances, de ces réseaux, ne nécessite pas, en soi, de financement spécifique, au regard de la dynamique de comité de quartier portée par la ville

Un budget à destination des professionnels devra être mobilisé et intégré dans le plan de formation. Pour l'année 1, un budget de 10 000€ semble cohérent.

Il est également possible, que selon les projets portés par les jeunes, il soit nécessaire de disposer d'un budget supplémentaire.

### **ECHEANCIER DE L'ACTION**

L'identification des acteurs du réseau par quartier se fera dès la fin de l'année 2022.

La mise en place des formations se fera au premier semestre 2023 et sera donc suivie de l'accompagnement des projets des jeunes.

Celui-ci se fera ensuite en continu sur toute la période du PEdT.

### **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Nombre et type de participants
- Elaboration et effectivité du plan de formation, nombre de professionnels en ayant bénéficié et taux de satisfaction
- Nombre et types de projets de jeunes accompagnés





FICHE ACTION N°1.4.1

**Groupe projet de référence :**  
**GER1**

**Equipe projet spécifique : Oui**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Villejuif Game**

**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort :

- ⇒ Un bel impact de l'action culturelle, et notamment des activités liées à la lecture publique, mais un impact territorial limité de l'Ecole Municipale des Beaux-Arts, des Conservatoires, des Maisons pour Tous
- ⇒ Des taux de fréquentation importants des activités sportives, mais qui accusent une déperdition manifeste du public à partir de 15 ans, et l'existence de pratiques sportives de manière non encadrée
- ⇒ Un patrimoine riche de la ville, peu connu des habitants
- ⇒ Un défaut de valorisation et de communication des actions pour et par les enfants.

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin de renforcer les actions de découverte culturelle et d'accès à une citoyenneté active et environnementale", il s'agit ici :

- D'apporter de façon ludique des informations sur la culture de la ville, pour les nouveaux arrivants comme pour les anciens
- Permettre que tous puissent se repérer dans leur environnement, et notamment les jeunes

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Organiser des balades de "repérage" citoyen
- Créer un parcours historique et patrimonial, et le faire évoluer

L'action pourra se faire en lien avec la direction de la culture qui travaille sur un projet proche.

### **PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ Architectes, archivistes
- ✓ Associations de personnes âgées
- ✓ Ecoles, hôpitaux, et tous les acteurs du PEdT

### **COUT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

L'organisation de balades citoyennes ne nécessite pas, en soi, de financement.

Néanmoins, la mobilisation des architectes et archivistes pour la création du parcours (et la création de supports qui en découlera), nécessitera un budget, qui devra être défini par l'équipe projet qui sera mise en place.

Il en va de même pour la mise en place technique de ces balades (applications, QR code, Plaque d'identification...)

### **ECHEANCIER DE L'ACTION**

Le lancement de l'action se fera au début de l'année 2023, avec, en parallèle, l'organisation des balades citoyennes et la création du parcours. Celui-ci pourra être testé avant la fin de l'année 2023, pour ensuite être amélioré en fonction des premiers retours.

### **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Nombre et types de personnes engagées sur le projet
- Nombre et types de ressources / lieux / anecdotes répertoriés sur le territoire
- Nombre de personnes ayant suivi le parcours
- Perceptions des personnes ayant participé aux balades citoyennes



FICHE ACTION N°1.4.2

**Groupe projet de référence :**  
**GER 1**

**Equipe projet spécifique :**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Culture pour tous**  
**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort :

- ⇒ Un bel impact de l'action culturelle, et notamment des activités liées à la lecture publique, mais un impact territorial limité de l'Ecole Municipale des Beaux-Arts, des Conservatoires, des Maisons pour Tous
- ⇒ Une méconnaissance assez forte, par la diversité des acteurs éducatifs, de l'offre existante et des activités proposées
- ⇒ Un défaut de valorisation et de communication des actions pour et par les enfants

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin de "renforcer les actions de découverte culturelle et d'accès à une citoyenneté active et environnementale", il s'agit ici de :

- Permettre à toutes les familles, quelle que soit leur situation socio-économique, de s'autoriser l'accès à la culture, et donc de rompre la "fracture culturelle"
- D'apporter des informations complètes à l'ensemble des acteurs relatives à l'offre et à la découverte culturelle.

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Faire un recensement de l'existant et de tous les médias de diffusion
- Créer un lieu ressources itinérant afin de favoriser l'accès à la culture

- Mettre en place d'un "pass culture", une carte gratuite pour les familles les plus fragiles (1 entrée spectacle MPT, 1 entrée atelier, 1 entrée Théâtre, 1 entrée cinéma...)

### **PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ Tous les services et associations culturelles
- ✓ Les partenaires du PEdT

### **COUT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

Le recensement ne nécessite pas, en soi de financement spécifique, sauf s'il est décidé de confier cette mission à un référent spécifique.

La création du lieu ressources itinérant ne nécessitera pas d'un budget spécifique si elle est groupée avec d'autres projets d'aller-vers

Au contraire, la mise en place d'un "pass culture" aurait un coût financier conséquent, qui pour le moment ne peut pas être apprécié. Il faudra d'abord définir les modalités techniques d'attribution.

### **ECHEANCIER DE L'ACTION**

Le recensement sera réalisé durant le 2nd semestre 2022, le lieu ressource et la pass culture en 2023

### **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Effectivité du recensement, nombre et types de structures, d'actions et de médias de diffusion identifiés
- Création effective d'un lieu ressources itinérant, typologie des accueillants, taux de fréquentation
- Effectivité de la mise en place du "pass culture", nombre et type de bénéficiaires
- Satisfaction des usagers



FICHE ACTION N°1.4.3

**Groupe projet de référence :**  
**GER 1**

**Equipe projet spécifique : Oui**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Ville amie des enfants**

**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort :

- ⇒ La collectivité a déjà été en convention avec l'UNICEF dans le cadre de la démarche VAE
- ⇒ De nombreuses actions menées par l'éducation nationale, les équipes d'animations ou les associations partenaires entrent dans le cadre la VAE et pourraient être plus valorisées grâce à cette convention.
- ⇒ Lors des différents ateliers permettant l'élaboration de ce PEDT, notamment concernant l'impact relatif à l'enfant, à plusieurs reprises, les participants ont exprimé les volontés suivantes :
  - ⇒ Lutter contre l'exclusion et les discriminations
  - ⇒ Assurer le bien-être de chaque enfant
  - ⇒ Permettre un parcours éducatif de qualité
  - ⇒ Prendre en compte la participation et l'engagement
  - ⇒ Respecter et faire vivre les droits de l'enfant

Ces notions fortes sont identiques aux 5 engagements relatifs à la convention. Certaines ont même, déjà, une fiche dédiée.

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin de "renforcer les actions de découverte culturelle et d'accès à une citoyenneté active et environnementale", la Ville souhaite être labellisée à nouveau "Ville amie des enfants".

Elle souhaite ainsi prendre des engagements forts pour faire respecter les droits de l'enfant sur le territoire de vie qui est le leur.

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Prendre contact avec le comité local UNICEF
- Renseigner un questionnaire d'évaluation présentant l'action et les projets de la ville en faveur des enfants et des jeunes
- Élaborer un plan d'action municipal pour l'enfance et l'adolescence en appui du PEdT
- Être auditionné par la Commission Collectivités territoriales UNICEF
- Signer une convention de partenariat avec UNICEF France

### **PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ Les services de la ville
- ✓ L'UNICEF et L'UNESCO

### **COUT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

La candidature au label ne demande pas, en soi, de financements spécifiques.

En fonction du plan d'actions défini, un budget pourra être défini.

### **ECHEANCIER DE L'ACTION**

La prise de contact avec l'UNICEF et la réponse au questionnaire d'évaluation seront réalisées durant le 2nd semestre 2022.

L'élaboration du plan d'actions se fera entre la fin de l'année 2022 et le début de l'année 2023, afin que la convention puisse être signée à la fin de l'année 2023.

### **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Effectivité de la labellisation et de la signature de la convention
- Elaboration du plan d'actions et effectivité de sa mise en place
- Nombre et type d'actions mises en place, nombre de bénéficiaires et taux de satisfaction



FICHE ACTION N°2.1.1

**Groupe projet de référence :**  
**GER 2**

**Equipe projet spécifique :**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Les professionnels acteurs**

**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort :

- ⇒ La situation sociale des familles s'est fragilisée, notamment avec la crise sanitaire, toujours présente.
- ⇒ La crise du Covid a eu des impacts importants sur le bien-être des enfants : dégradation de leur état de santé, problématique d'addictions aux écrans...

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin de "construire des projets de service et de structure intégrant explicitement les approches du bien-être (appartenance, reconnaissance, autonomie, engagement, inclusion...), les enjeux de citoyenneté, de solidarités et de transition écologique".

Il s'agit ici de former les agents à des pratiques corporelles, sensorielles, émotionnelles, d'expression de soi, d'animation de groupes d'enfants et de jeunes prenant en compte les approches du bien-être inclusif, et au développement d'outils.

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Mettre en place des formations des professionnels
- Organiser des temps d'échanges de pratiques autour de thématique telles que :
  - o Egalité filles/ garçons
  - o Respect de la différence
  - o Les transitions sociétales (économique, écologique, numérique...)
- Créer et mettre à disposition des mallettes pédagogiques

## **PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ L'IEN
- ✓ La Maison de la Santé et du Handicap de Villejuif (MSH), la Fédération Handisport, les Fédérations de sports adaptés
- ✓ Les services municipaux

## **COÛT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

Des financements pour la mise en place du plan de formation devront être évalués et mobilisés. De même qu'une ligne de budget pour l'animation des temps d'échanges de pratique (si appel à une ressource extérieure).

En fonction des ressources choisies pour constituer les mallettes pédagogiques, un financement spécifique pour être mobilisé.

## **ECALENCIER DE L'ACTION**

Les formations des professionnels ainsi que la mise en place d'échanges de pratiques seront organisées au cours de l'année 2023, de façon à mettre en place des actions en continu sur toute la période restante du PEdT.

## **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Nombre et type de formations mises en place, nombre de participants
- Nombre de temps d'échanges de pratiques organisés, nombre et type de participants
- Nombre et type d'outils composants les mallettes pédagogiques
- Evolution des projets de service et de structure





FICHE ACTION N°2.1.2

**Groupe projet de référence :**  
**GER 2**

**Equipe projet spécifique :** Oui

### **INTITULE DE L'ACTION :**

**Je suis acteur**

#### **CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort :

- ⇒ La crise du Covid a eu des impacts importants sur le bien-être des enfants : dégradation de leur état de santé, problématique d'expositions aux écrans...
- ⇒ Certains enfants sont exposés à des situations de harcèlement, ressentent des souffrances psychiques
- ⇒ La question du handicap n'est pas pleinement intégrée dans les projets éducatifs
- ⇒ Les enfants et les jeunes disposent de peu d'espaces pour libérer leur parole

#### **ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin de "construire des projets de service et de structure intégrant explicitement les approches du bien-être (appartenance, reconnaissance, autonomie, engagement, inclusion...), les enjeux de citoyenneté, de solidarités et de transition écologique", il s'agit ici permettre à l'enfant et au jeune d'être acteur de la société et acteur de la prévention.

#### **DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Sensibiliser les enfants et les jeunes au harcèlement, à la souffrance psychique et au handicap
- Libérer la parole par la mise en place d'ateliers de Théâtre forum, de débats, de médiation...

#### **PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ L'IEN

- ✓ Les services municipaux
- ✓ Les associations : FRANCAS ; JADE

### **COÛT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

La mise en place d'un programme de sensibilisation peut demander des financements spécifiques, Il faudrait prévoir une enveloppe de démarrage de 25 000€, puis réévaluer ce budget en fonction des besoins en formation

L'organisation d'activités spécifiques devra être intégrée aux projets et budgets des structures, ou donner lieu à une demande de budget spécifique.

### **ECHEANCIER DE L'ACTION**

Les temps de sensibilisation seront mis en place dès la rentrée 2022, en s'attachant d'abord au handicap, au harcèlement puis aux souffrances psychiques, et s'étendront sur toute la durée du PEdT.

La mise en place des activités spécifiques se fera à partir du début de l'année 2023.

### **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Nombre et type de temps de sensibilisation organisés, nombre de participants, évolution des perceptions
- Nombre et types d'actions mises en place
- Évolution des perceptions sur les différents sujets



FICHE ACTION N°2.2.1

**Groupe projet de référence :  
GER 2**

**Equipe projet spécifique : Oui+9**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Sensibiliser et prévenir**

**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort :

- ⇒ La crise de la Covid a eu des impacts importants sur le bien-être des enfants : dégradation de leur état de santé, problématique d'expositions aux écrans...
- ⇒ La situation de certaines familles s'est fragilisée sans que les parents sachent toujours vers qui se tourner

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin d'“accompagner les familles sur les problématiques et conséquences de la COVID et les orienter vers les services adaptés”, il s'agit ici de :

- Trouver des solutions pour pallier les problématiques familiales liées à la crise sanitaire
- Prioriser les actions destinées à l'expression orale ou sur le langage (éducation aux écrans, ateliers pour parents et enfants, ateliers centrés sur le livre, etc.)

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Définir le cadre de partage pluri professionnel
- Repérer et formaliser le constat existant
- Identifier des familles les plus fragiles
- Rechercher des partenaires spécifiques, des accompagnants
- Planifier des actions répondant aux thématiques identifiées

## **PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ PMI,
- ✓ Santé scolaire, Education nationale
- ✓ Médecins libéraux
- ✓ Conférenciers
- ✓ Associations
- ✓ La police Municipale

## **COUT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

La définition du cadre de partage ainsi que la réalisation du constat ne demandent pas de financements spécifiques.

L'intervention de partenaires spécifiques pourra, quant à elle, nécessiter la mobilisation de moyens spécifiques. Un budget de 20 000€ la première année est préconisée.

## **ECHEANCIER DE L'ACTION**

LA définition du cadre et la formalisation du constat sera réalisé au cours du 2nd semestre 2022 et du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

La recherche de partenaires spécifiques et d'accompagnants se fera durant le 1<sup>er</sup> semestre 2023 pour que les actions puissent être planifiées à partir du 2nd semestre 2023 et jusqu'à la fin du PEdT.

## **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Réalisation effective du diagnostic / constat
- Nombre de familles fragiles identifiées
- Nombre et types de partenaires mobilisés
- Nombre et types d'actions mises en place
- Nombre et type de solutions trouvées pour les familles fragiles
- Nombre de familles accompagnées



FICHE ACTION N°2.3.1

**Groupe projet de référence :  
GER 2**

**Equipe projet spécifique :**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Ouvrir et socialiser**

**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort que :

- ⇒ La crise de la Covid a eu des impacts importants sur le bien-être des enfants : dégradation de leur état de santé, problématique d'expositions aux écrans...

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin de "développer les actions en direction des plus jeunes portant sur les conséquences de la COVID (troubles du développement, du langage, prévention, exposition aux écrans...)", il s'agit ici de :

- Permettre aux plus jeunes de retrouver la confiance en soi et en l'autre
- Favoriser la mobilité géographique et l'autonomie

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Développer les séjours et les sorties collectives d'ouverture au monde
- Faire se rencontrer les enfants et notamment sur les périodes de transition (passerelle)

**PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ Acteurs culturels, sportifs, éducatifs (dont écoles et collèges),
- ✓ Associations (niveaux municipal et départemental)

**COUT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

Un budget relatif au séjour de séjours et de sorties collectives existe déjà, cependant il pourra être renforcé en fonction des volontés politiques.

Le projet passerelle implique un coût supplémentaire à prendre en compte. Il est préconisé d'allouer un budget de 10 000€ pour la 1<sup>ère</sup> année.

### **ECHEANCIER DE L'ACTION**

La première partie de l'action se fera sur l'année 2023, la deuxième sur l'année 2024.

### **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Nombre et types de séjours et sorties organisées
- Nombre de participants aux séjours et sorties collectives et évolution de leurs perceptions
- Nombre de rencontres organisées entre les enfants, nombre d'enfants touchés



FICHE ACTION N°2.3.2

**Groupe projet de référence :  
GER 2**

**Equipe projet spécifique : Oui**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Bien manger, bien bouger**

**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort :

- ⇒ La crise de la Covid a eu des impacts importants sur le bien-être des enfants : dégradation de leur état de santé, problématique d'expositions aux écrans...
- ⇒ Des taux de fréquentation importants des activités sportives, mais qui laissent supposer l'existence de pratiques sportives en dehors de manière non encadrée, qui accusent une déperdition manifeste du public à partir de 15 ans et ne parviennent pas à dépasser le caractère social et genré de la pratique sportive.

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin de "développer les actions en direction des plus jeunes portant sur les conséquences de la COVID (troubles du développement, du langage, prévention, addiction aux écrans...)", il s'agit ici de :

- Pratiquer du sport sans conditions d'âge et de sexe.
- Développer l'éducation à l'alimentation

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Mettre en place des actions/animations autour de l'alimentation
- Mettre en relation les équipes d'encadrement et les animateurs sportifs (municipaux, clubs...)
- Travailler auprès du public féminin dès l'entrée au collège, en partenariat avec les associations, afin que les jeunes filles continuent leurs pratiques sportives, notamment au-delà de 15 ans

## **PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ Associations sportives de la ville, OMS
- ✓ Nutritionnistes, service de restauration,

## **COUT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

La formation des équipes d'encadrement devra être intégrée au plan de formation.

Le reste des actions ne nécessite pas de budget spécifique durant l'année 1

## **ECHEANCIER DE L'ACTION**

La formation des équipes d'encadrement se fera durant le 2nd semestre 2022.

Le travail auprès du public féminin se fera à partir du 2nd semestre 2023.

L'évaluation des actions mises en œuvre se fera au cours de la dernière période, en 2025.

## **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Nombre et types de formations organisées, nombre de participants
- Nombre et type d'actions réalisées dans le cadre de l'éducation à l'alimentation
- Nombre et type d'actions réalisés en direction du public féminin





FICHE ACTION N°2.4

**Groupe projet de référence :  
GER 2**

**Equipe projet spécifique :**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Acteur et citoyen**

**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort :

- ⇒ Des taux de fréquentation importants des activités sportives, mais qui accusent une déperdition manifeste du public à partir de 15 ans
- ⇒ Une offre développée pour la jeunesse, mais une fréquentation limitée
- ⇒ Il n'y a pas encore véritablement d'espace où les enfants et les jeunes peuvent exprimer leurs envies et attentes ou participer à la co-construction de ce qui leur est proposé

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin de "réunir les conditions de la participation et de l'implication des enfants et du développement de leur autonomie, en travaillant sur leur information, la prise en compte du choix de l'enfant, leur contribution à la construction et à la mise en œuvre de projets d'enfants", il s'agit ici de :

- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs sa vie
- Donner à l'enfant les moyens de « conduire » son parcours de vie

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Renforcer la place du CME au sein de la vie démocratique
- Former les acteurs à « l'enfant acteur de ses loisirs »
- Mettre en œuvre des processus de changements (méthodes d'association de l'enfant dans la prise de décision)
- Réfléchir à la mise en place d'un CMJ

## **PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ Associations d'éducation populaire

## **COÛT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

La formation des acteurs nécessitera la mise en place de 2 jours dédié de séminaire dans l'année. Son coût est estimé à 5 000€.

## **ECHEANCIER DE L'ACTION**

La place du CME dans la vie démocratique sera renforcée dès le 2nd semestre 2022.

La formation des acteurs s'organisera courant 2023 pour que des processus de changement puissent être mis en œuvre en 2024.

La réflexion sur la création d'un CMJ sera abordée durant l'année 2025.

## **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Prise en compte des suggestions du CME dans la vie démocratique
- Nombre et types de formation organisées à destination des acteurs, nombre de participants
- Nouvelles méthodes d'association mises en place
- Evolution des perceptions relatives à la place de l'enfant dans les processus de décision
- Effectivité d'une réflexion sur la création d'un CMJ



FICHE ACTION N°3.1

**Groupe projet de référence :  
GER 3**

**Equipe projet spécifique : Oui**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Parents... Parlons-ens !**

**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort que :

- ⇒ Il n'existe pas d'outils pour recenser, recueillir les problèmes, les besoins, envies et remarques des parents
  
- ⇒ Tous les parents ne sont pas informés de l'ensemble des offres et outils mis à disposition par la Ville

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin de "développer les actions de soutien à la parentalité dans une diversité de domaines (accueil territorial et inclusion, connaissance de l'offre, pratiques pédagogiques, numérique, ouverture culturelle...", il s'agit ici de permettre aux parents et à leurs enfants de :

- Connaître leur ville
- S'y investir
- Découvrir
- S'exprimer

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Organiser un forum de lancement (pendant le forum Rentrée avec un aménagement spécifique)
- Créer un espace dédié (site de la ville) alimenté en continu
- Mettre à disposition une caravane itinérante (Maison des Parents) dans les quartiers, sur la base d'une concertation sur les choix des lieux de rencontre

## **PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ Services communaux, départementaux, régionaux
- ✓ Conseils de quartier, collectifs d'habitants, associations

## **COUT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

L'organisation d'un forum de lancement nécessitera des financements spécifiques : cout estimatif 2 000€.

La création de l'espace dédié en ligne ne semble pas mobiliser un budget spécifique.

La mise à disposition de la caravane itinérante devra être, d'abord, estimé puis voté en conseil municipal.

## **ECHEANCIER DE L'ACTION**

Les 3 actions seront réalisées pendant l'année 2023 et se maintiendront sur les 2 autres années du PEdT.

## **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Organisation effective du forum de lancement : nombre et type de partenaires associés, nombre de parents et de jeunes, satisfaction
- Création et alimentation effective d'un espace en ligne dédié, nombre de visiteurs
- Mise à disposition effective de la caravane, taux de fréquentation
- Evolution de la connaissance et de l'utilisation des services par les parents



FICHE ACTION N°3.2.1

**Groupe projet de référence :  
GER 3**

**Equipe projet spécifique :**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Les APE s'organisent**

**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort :

- ⇒ Qu'il existe bien des associations de parents d'élèves (APE) et des conseils de crèches
- ⇒ Mais que ceux-ci fonctionnent chacun sur son périmètre, avec peu de lien les uns avec les autres ou avec les partenaires

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin de "soutenir les initiatives parentales et associatives mobilisatrices de la diversité des parents et plus largement des habitants autour de l'action éducative et du développement social des quartiers", il s'agit ici de :

- Mettre en place une boîte à outils à partager entre APE et partenaires
- Créer un espace « parents » dans les écoles
- Former à la démarche projet un parent référent dans chaque école

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Optimiser les moyens de communication existants entre APE
- Mettre à disposition du matériel partagé entre les différents APE (Disques Durs)
- Rendre les appels à projets accessibles à tous

**PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ APE

- ✓ Collectivités
- ✓ Ecoles

### **COÛT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

La mise en place de cette action ne nécessite pas de financement particulier,

La création de l'espace parents pourra entraîner le vote d'un budget spécifique.

### **CALENDRIER DE L'ACTION**

L'optimisation des moyens de communication existants se fera dès le 2nd semestre 2022, suivie des deux autres actions qui devront être effectives dès la fin 2023.

En 2024-2025, l'action aura pour vocation à être pérennisée et améliorée...

### **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Outils de communication mis en place par les APE et effectivité de leur utilisation, taux de satisfaction
- Nombre et type de matériel partagé mis à disposition
- Existence d'un espace parent dans les écoles
- Existence et formation d'un référent par établissement
- Nombre et types d'appels à projets ayant donné lieu à une réponse et taux de réussite



FICHE ACTION N°3.2.2

**Groupe projet de référence :  
GER 3**

**Equip/e projet spécifique :**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Com'Action**

**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort que :

- ⇒ Tous les parents ne sont pas informés de l'ensemble des activités proposées
- ⇒ Un manque d'implication des parents dans les projets éducatifs et pédagogiques
- ⇒ Un manque de lien entre les parents et les structures

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin de "soutenir les initiatives parentales et associatives mobilisatrices de la diversité des parents et plus largement des habitants autour de l'action éducative et du développement social des quartiers", il s'agit ici de :

- Créer du lien entre les parents, les associations et les partenaires
- Développer des actions mobilisatrices des parents
- Permettre aux parents d'échanger avec les équipes en charge des activités et proposer des nouvelles idées

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Déterminer des actions inattendues et fédératrices, comme :
  - Fête de quartier
  - Concours de cuisine,
  - Goûter devant les écoles afin de faire connaissance
- Établir un calendrier des temps forts de l'année

- Coconstruire les événements existants ou des événements nouveaux en veillant à la gratuité de ces évènements

### **PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ Parents
- ✓ Services municipaux
- ✓ Associations
- ✓ Bailleurs, Amicale des locataires, syndicats de copropriété
- ✓ Ecoles
- ✓ Commerces de proximité

### **COUT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

La mise en place de cette action ne nécessite pas de financement particulier. Un budget sera possiblement à définir pour les nouvelles actions proposées par les parents.

### **ECHEANCIER DE L'ACTION**

L'identification des actions se fera dès le 2nd semestre 2022.

L'élaboration du calendrier et la co-construction des événements se feront courant 2023, et se poursuivront les 2 années suivantes.

### **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Nombre et types d'actions identifiées
- Création effective du calendrier
- Co-construction des événements, nombre et type d'acteurs mobilisés, nombre et types de participants
- Evolution des pratiques de mobilisation autour de l'action éducative et du développement social des quartiers





FICHE ACTION N°3.3.1

**Groupe projet de référence :  
GER 3**

**Equipe projet spécifique : Oui**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Les parents gardent le lien**

**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort que :

- ⇒ Tous les parents ne sont pas informés de l'ensemble des activités proposées
- ⇒ Les parents ne sont pas impliqués dans les projets éducatifs et pédagogiques

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin de "développer les espaces et outils d'implication de tous les parents au sein de la diversité des structures éducatives", il s'agit ici d' :

- Informer les parents des activités de leur enfant afin de répondre à la question « que fait mon enfant ? »
- Permettre aux parents d'échanger avec les équipes en charge des activités et proposer des nouvelles idées

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- Créer un groupe de travail sur les modalités de communication souhaitées par les parents
- Mettre en œuvre un support spécifique et adapté à tous
- Informer et faire participer les parents

**PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ Les parents
- ✓ Les APE

- ✓ Les services municipaux
- ✓ L'éducation nationale
- ✓ Les associations

### **COUT ESTIMATIF et MODALITES DE FINANCEMENT**

La mise en œuvre d'un support spécifique devra faire l'objet d'un devis.

### **ECHEANCIER DE L'ACTION**

Le lancement du groupe de travail et la réalisation de l'outil se feront pendant l'année 2024. La formation et la participation des parents à partir de 2025.

### **RESULTATS ATTENDUS et ELEMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Création effective du groupe de travail, nombre et type de participants
- Création du nouvel outil
- Information/formation des parents sur l'utilisation de l'outil
- Taux de participation des parents aux temps d'information
- % de parents utilisant l'outil



FICHE ACTION N°3.4.1

**Groupe projet de référence :  
GER 3**

**Equipe projet spécifique : Non**

**INTITULE DE L'ACTION :**

**Une gouvernance partagée**

**CONSTATS INITIAUX**

Selon l'analyse diagnostique, il ressort que :

- ⇒ Tous les parents ne sont pas informés de l'ensemble des activités proposées
- ⇒ Un manque d'implication des parents dans les projets éducatifs et pédagogiques

**ENJEUX / OBJECTIFS POURSUIVIS**

Afin d'"associer une diversité de parents à la gouvernance du PEdT", il s'agit ici de :

- Permettre aux parents de comprendre et de s'approprier le PEdT
- Participer à sa gouvernance

**DESCRIPTION DE L'ACTION – CONDITIONS ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE**

L'action consiste à :

- En appui avec les comités de quartier ou les élus des APE, organiser à chaque comité de quartier un point sur les actions menées, les actions à venir, et permettre ainsi aux parents de prendre part à la gouvernance du PEdT
- Tisser du lien et mobiliser les parents et les structures autour d'un projet commun

**PARTENAIRES A ASSOCIER EN PRIORITE**

- ✓ Les parents, les APE
- ✓ Les conseils de quartier

- ✓ Tous les acteurs de la co-éducation

### **COÛT ESTIMATIF et MODALITÉS DE FINANCEMENT**

La mise en œuvre de cette action ne nécessite pas de financement spécifique.

### **ÉCHEANCIER DE L'ACTION**

L'action sera lancée de concert avec la mise en place des comités de quartier et sera reconduite tout au long du PEdT.

### **RÉSULTATS ATTENDUS et ÉLÉMENTS DE MESURE (INDICATEURS)**

- Nombre de parents participant aux comités de quartiers
- Échanges effectifs autour du PEdT
- Mobilisation effective des parents dans la gouvernance du PEdT

## 11 Annexe 2 : les locaux Plan mercredi

### GROUPE SCOLAIRE HAUTES BRUYERES- contrôle juillet 2015

#### ELEMENTAIRE :

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
ADL élémentaire 1		50
ADL élémentaire 2		36
salle informatique	Oui	50
Salle polyvalente	Oui	50
Salle classe	oui	50
	RETENU DDCS	<b>236</b>
	enfants	<b>85</b>

#### MATERNELLE:

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
ADL maternel 1		72
ADL maternel 2 (tout petits)		26
Salle motricité polyvalente	oui	100
Dortoir		30
dortoir	oui	30
	RETENU PMI	<b>460</b>
	enfants	<b>115</b>

GRUPE SCOLAIRE MARCEL CACHIN- contrôle juillet 2015

**ELEMENTAIRE :**

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
salle ADL élémentaire 1		50
salle ADL élémentaire2		50
Hall	OUI	236
	RETENU DDCS	<b>336</b>
	enfants	<b>112</b>

**MATERNELLE MARCEL CACHIN :**

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
Salle ADL maternelle 1		59
Salle ADL maternelle 2		56
Salle motricité/ préau mater	OUI	120
Dortoir	OUI	55
	RETENU PMI	<b>290</b>
	enfants	<b>72</b>

GRUPE SCOLAIRE JOLIOT-CURIE- contrôle juillet 2015

**ELEMENTAIRE** : effectifs attendus : 300 pour 21 encadrants

Besoin de **900 m<sup>2</sup>**

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
Salle ADL élémentaire 1		55
Salle ADL élémentaire 2		55
Salle parents	OUI	25
Préau 2 non chauffé	OUI	138
	Retenu DDCS	<b>267</b>
	enfants	<b>89</b>

**MATERNELLE JOLIOT-CURIE** : effectif attendu 200 enfants pour 20 encadrants

Besoin de **800 m<sup>2</sup>**

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
ADL salle moyen grand		55
ADL salle petit		48
salle polyvalente	OUI	94
Hall	OUI	147
2 Dortoirs	OUI	65
	Retenu PMI	<b>300</b>
	enfants	<b>75</b>

ECOLE KARL MARX

**MATERNELLE :**

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
ADL		34
hall	OUI	90
dortoir	OUI	35
		<b>159</b>
	ENFANTS POSSIBLE	<b>39</b>



## GROUPE SCOLAIRE PAUL LANGEVIN

### ELEMENTAIRE :

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
Salle ADL élémentaire 1		60
Salle ADL élémentaire 2		60
Gymnase	OUI mais pas toujours	800
Salle Vidéo		60
Salle informatique		60
		<b>240</b>
	Nbre enfants possible	<b>80</b>

### MATERNELLE PAUL LANGEVIN :

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
ADL maternelle 1		60
ADL maternelle 2		60
salle de motricité	Pas dispo pour parcours	0
Salle activité		55
dortoir		55
		<b>230</b>
	Nbre enfants possible	<b>57</b>

## GROUPE SCOLAIRE ROBERT LEBON

### ELEMENTAIRE

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
salle polyvalente	oui	140
salle informatique	oui	55
ADL élémentaire 1		40
ADL élémentaire 2		40
ADL élémentaire 3		45
Salle vide en elem	oui	50
		<b>370</b>
	Nbre enfants possible	<b>123</b>

### MATERNELLE

LOCAUX		M <sup>2</sup>
ADL élémentaire 1		40
ADL élémentaire 2		40
ADL élémentaire 3		45
salle bibliothèque /vidéo	oui	55
Dortoir	oui	55
		<b>235</b>
	Nbre enfants possible	<b>58</b>

## GROUPE SCOLAIRE LOUIS PASTEUR

### **ELEMENTAIRE :**

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
salle informatique		54
Atelier arts plastiques		56
Salle ADL ex bibliothèque		147,50
Atelier éducatif		61
Préau fermé		194
Salle polyvalente		150
	RETENUS DDCS	<b>662.5</b>
	enfants	<b>220</b>

**MATERNELLE :** effectif attendu : 200 enfants pour 20 encadrants

Besoin de 800 m<sup>2</sup>

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
ADL maternelle		107
Salle ADL classe		60
Salle polyvalente		60
dortoir	OUI	43
atrium		200
Classe libre		49
Salle de repos		50
	RETENUS PMI	<b>480</b>
	enfants	<b>120</b>

ECOLE FERNAND PELLOUTIER

**MATERNELLE**

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
ADL salle 1		33
ADL salle 2		17
Hall	À côté des dortoirs : pas de bruit possible	180
Dortoir	OUI	50
		<b>280</b>
	NOMBRE ENFANTS	<b>70</b>

## GROUPE SCOLAIRE GEORGE SAND

### ELEMENTAIRE

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
ADL salle 1		70
ADL salle 2		70
salle polyvalente	OUI	160
salle informatique	OUI	60
		<b>360</b>
		<b>120</b>

### MATERNELLE:

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
ADL salle maternelle1		65
ADL salle 2 maternelle		65
ADL maternelle salle 3		40
Dortoir		60
Salle motricité		100
		<b>330</b>
		<b>82</b>

GRUPE SCOLAIRE PAUL VAILLANT-COUTURIER

**ELEMENTAIRE**

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
ADL élémentaire 1		60
ADL élémentaire 2		60
ADL élémentaire 3		60
Hall élémentaire	oui	150
Hall élémentaire	oui	150
		<b>480</b>
	Nbre enfants	<b>160</b>

**MATERNELLE:** effectif attendu : 190 enfants avec 19 encadrants

Besoin de 760 m<sup>2</sup>

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
salle ADL 1		60
Salle ADL 2		60
Salle ADL 3		60
HALL	Près du dortoir	150
Dortoir		50
Petite cuisine		30
		<b>410</b>
	Nbre enfants	<b>102</b>

GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON- contrôle juillet 2015

**ELEMENTAIRE :**

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
ADL 1		60
ADL 2		55
Salle informatique		60
Salle vidéo		60
	RETENUS DDCCS	<b>234</b>
	Enfants	<b>78</b>

**MATERNELLE:**

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
ADL 1 maternelle		60
ADL 2 Maternelle		60
Préau maternelle		159
Dortoir		50
Dortoir 2		50
	Retenus PMI	<b>360</b>
	ENFANTS	<b>90</b>

GROUPE SCOLAIRE ROBESPIERRE- contrôle juillet 2015

**ELEMENTAIRE :**

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
salle ADL 1		130
salle artistique		50
salle informatique		54
bibliothèque		52
Salle langue		54
	RETENU DDCS	<b>228</b>
	ENFANTS	<b>76</b>

**MATERNELLE ROBESPIERRE :**

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
ADL salle M/G		35
ADL TOUT PETITS		50
ADL salle PS		35
ADL salle G		35
hall		160
Dortoir		40
Dortoir 2		100
	RETENU PMI	<b>360</b>
	ENFANTS	<b>90</b>



GRUPE SCOLAIRE VILAR déclaration DDCS mai 2017

**ELEMENTAIRE :**

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
salle ADL E1		48.30
Salle ADL E2		28.95
Salle ADL E3		52.90
Salle ADL E4		27.25
Salle ADL E5		41.80
Préau école élémentaire	Partage avec école	<b>227.66</b>
		<b>426</b>
	Enfants	<b>142</b>

**MATERNELLE :**

LOCAUX	Cohabitation	M <sup>2</sup>
ADL M1		50.20
ADL M2		52.85
ADL M3		29.80
ADL M4		29.60
Dortoir 1	Partagée avec l'école	59
Dortoir 2	Partagée avec l'école	59
Salle polyvalente	Partagée avec l'école	213
Motricité	Partagée avec l'école	119
		<b>612.45</b>
	enfants	<b>153</b>

**Capacité Accueil de Loisirs ADL Simone VEIL  
contrôle septembre 2019**

	Cohabitation	m <sup>2</sup>	total	capacité enfants
<b>maternelle</b>				
salle 1		51,2	415,9	104
salle 2		51,4		
salle de repos 1		61,6		
salle de repos 2		58,7		
salle de repos 3		71,4		
salle motricité	Oui	121,6		
bibliothèque	oui	95,5		
<b>élémentaire</b>		m <sup>2</sup>		
salle 1		32,8	397,5	132
salle 2		67		
salle 3		43,9		
salle 4		44,9		
salle plurivalente 1	Oui	100,5		
salle plurivalente 2	oui	108,4		
<b>divers</b>				
rangement 1er		20,3		
salle animateurs		18		
bureau		13,3		
infirmierie		10,7		
rangement dir rdc		8,1		
27 toilettes				236